



Et Médico-Social
Du Haut Morvan

2023

PROJET SOCIAL

CENTRE SOCIAL

DU HAUT MORVAN



santé
famille
retraite
services

6 place Notre Dame
58120 Château Chinon Ville

Table des matières

I. LE CENTRE SOCIAL AU CŒUR DU HAUT MORVAN

GÉOGRAPHIE	6
AIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL	6
EVOLUTION ET TYPOLOGIE DE LA POPULATION	7
REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE HAUT MORVAN :	7
VARIATION DE LA POPULATION DU HAUT MORVAN	8
SOLDE NATUREL ET MIGRATOIRE.....	8
Evolution des naissances sur le territoire.....	8
POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGE	9
FOCUS SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE	10
LE PUBLIC 0-29 ANS DANS LE HAUT MORVAN	11
LE PUBLIC 30-59 ANS DANS LE HAUT MORVAN	12
LE PUBLIC JEUNES RETRAITES DANS LE HAUT MORVAN	12
LOGEMENTS PAR CATEGORIE	13
LIEU DE RESIDENCE UN AN AUPARAVANT	13

II. VIVRE DANS LE HAUT MORVAN

TRAVAILLER DANS LE HAUT MORVAN.....	15
EMPLOI ET CHOMAGE	15
LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 OU + AYANT UN EMPLOI QUI RESIDENT SUR LA ZONE	15
POPULATION DE 15 ANS OU + PAR CSP	16
HAUT MORVAN ET MOBILITÉ	17
EQUIPEMENT AUTOMOBILES DES MENAGES	17
% DES MENAGES NE POSSEDANT PAS DE VOITURES	17
Evolution entre 2008 et 2019 des équipements automobiles par ménage	18
PART DES MOYENS DE TRANSPORTS UTILISES	18
LE HAUT MORVAN AU SERVICE DE SA POPULATION	20
LES INFRASTRUCTURES	20
LES SERVICES A LA PERSONNE	20
LES COMMERCE DE PROXIMITE :	21
SANTE ET SANITAIRE	21
LA SCOLARITE DANS LE HAUT MORVAN	21
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	21
LE COLLEGE :	22

LYCEES ET PARCOURS SECONDAIRES	23
FORMATIONS PROPOSEES	23
UN TISSU ASSOCIATIF RICHE : UN ENGAGEMENT FORT	24
UN TERRITOIRE CULTUREL ET NATUREL RICHE.....	25
ANALYSE DU TERRITOIRE.....	26

III. LE CENTRE SOCIAL UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES HABITANTS

50 ANS D'HISTOIRE, D'ÉVOLUTION ET DE VALEURS.....	29
LE CENTRE SOCIAL D'AUJOURD'HUI.....	31
LES SERVICES ET LES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL	32
L'ORGANIGRAMME DES SERVICES	32
LE SERVICE ANIMATION	33
LE SERVICE AUTONOMIE :	34
LES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL.....	35
LES ADHÉRENTS	36
FOCUS SUR LES 0-14 ANS	40
PUBLIC A FAIBLES RESSOURCES	41
FOCUS SUR LE SERVICE FAMILLE EN 2023.....	43
FOCUS SUR LE SERVICE JEUNES EN 2023.....	45
LES BÉNÉVOLES.....	46
LES BENEVOLES : ANIMATEURS D'ACTIVITES	46
DE LA PARTICIPATION ACTIVE A L'ENGAGEMENT BENEVOLE	47
LA FONCTION ACCUEIL.....	48
ANALYSE DU CENTRE SOCIAL.....	52
LE SWOT DU DIAGNOSTIC	55

IV. LE CENTRE SOCIAL DANS UNE DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT

LA DÉMARCHE PRÉCÉDENTE	58
<i>Les habitants :</i>	58
<i>Les Salariés :</i>	59
<i>Les Partenaires :</i>	60
<i>Les Adhérents :</i>	61
<i>Les Parents :</i>	62
RETOUR DES CONSULTATIONS ET DES REUNIONS PUBLIQUES.....	63
ANALYSE GENERALE DE LA DEMARCHE DU PROJET SOCIAL 2022-2023.....	65
LA DÉMARCHE 2023.....	66
LE COMITE DE SUIVI	66

LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC.....	66
LES ACTIONS MENÉES.....	67
ACTIONS MENEES PAR LE COMITE DE SUIVI JUSQU'A AUJOURD'HUI	67
LES TEMPS DE FORMATION AUPRES DES SALARIES :	68
LES VŒUX DU CENTRE SOCIAL :	68
LES ENTRETIENS INDIVIDUELS	69
L'ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE SOCIAL.....	70
V. UN CENTRE SOCIAL DES VALEURS A FAIRE VIVRE	
UN CENTRE SOCIAL : DES VALEURS A FAIRE VIVRE.....	71
NOS VALEURS.....	72
L'ECHELLE DE LA PARTICIPATION.....	74
ABORDER L'ANIMATION COLLECTIVE EN CONSIDERANT LES HABITANTS DANS LEUR GLOBALITE.....	74
L'ARBRE A OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL.....	75
L'ARBRE A OBJECTIFS DU PROJET FAMILLE.....	76
LES OBJECTIFS DU PROJET JEUNES	77
VI. NOS VALEURS EN ACTIONS	
FICHES ACTIONS AXE 1	79
FICHES ACTIONS AXE 2.....	97
FICHES ACTIONS AXE 3.....	115
VII. L'IMPACT DE NOS ACTIONS	
L'IMPACT DE NOS ACTIONS.....	135
NOS POINTS DE VIGILANCE	136
VIII. ANNEXES	

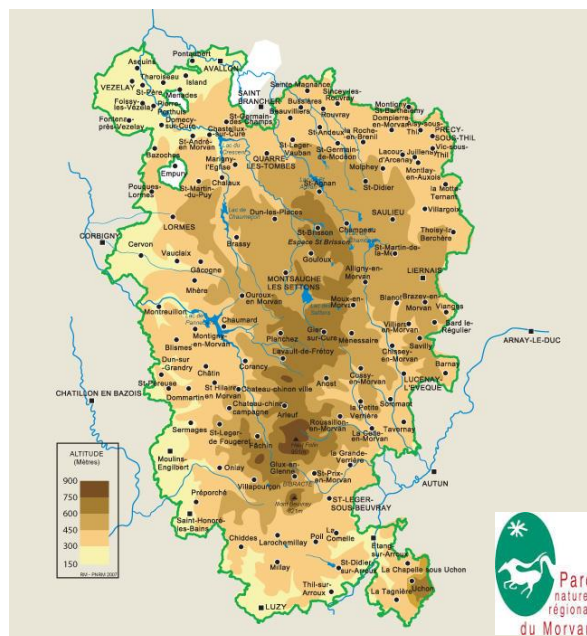
Le Centre Social au cœur du Haut-Morvan



Portrait de territoire
Evolution et typologie de la
Population
Focus sur les communes
Les familles du Haut Morvan

GÉOGRAPHIE

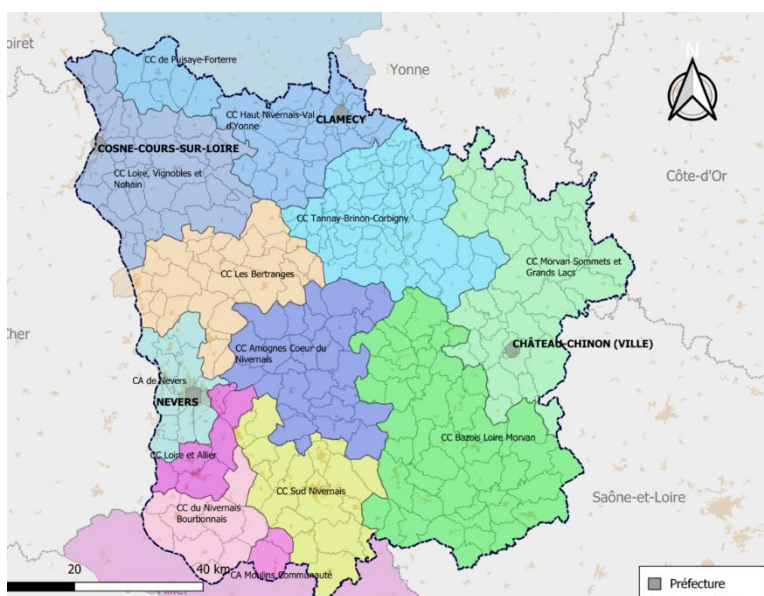
AIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL



Le Haut Morvan se situe à l'extrémité Est du Département de la Nièvre, à 67 km de Nevers, soit un peu plus d'une heure de route de Château-Chinon Ville.

Le Territoire est traversé par la Départementale 978 qui relie Autun à Nevers. Le reste du réseau routier est constitué de routes secondaires. La ville d'appui est Autun en Saône et Loire à 35 km.

Le territoire de Château-Chinon est entièrement inclus dans la Parc Naturel Régional du Morvan. Le relief est relativement important et la topographie est très marquée. Le cadre de vie est par contre très agréable et les loisirs de pleine nature sont importants



En 2017, le Haut-Morvan rejoignait administrativement la nouvelle EPCI : la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Hormis une appartenance commune au Parc Régional du Morvan, l'entité est composée de plusieurs réalités sociologiques différentes, avec des aires d'attractivité distinctes : Avallon (89) au Nord et Saulieu (21) à l'Est.

Le territoire Haut Morvan est composé de 15 communes, pour une superficie de 380.4 km² : Arleuf, Blismes, Château-Chinon (Campagne), Château-Chinon (Ville), Châtin, Corancy, Dommartin, Fâchin, Glux-en-Glenne, Lavault de Frétoy, Montigny en Morvan, Onlay, Saint-Hilaire-en-Morvan, Saint-Léger-de Fougeret et Saint Péreuse.

A noter que la commune de Montreuillon, rattachée au territoire de la Communauté de Communes de Tannay Brinon Corbigny, continue de payer une cotisation au Centre Social du Haut Morvan.

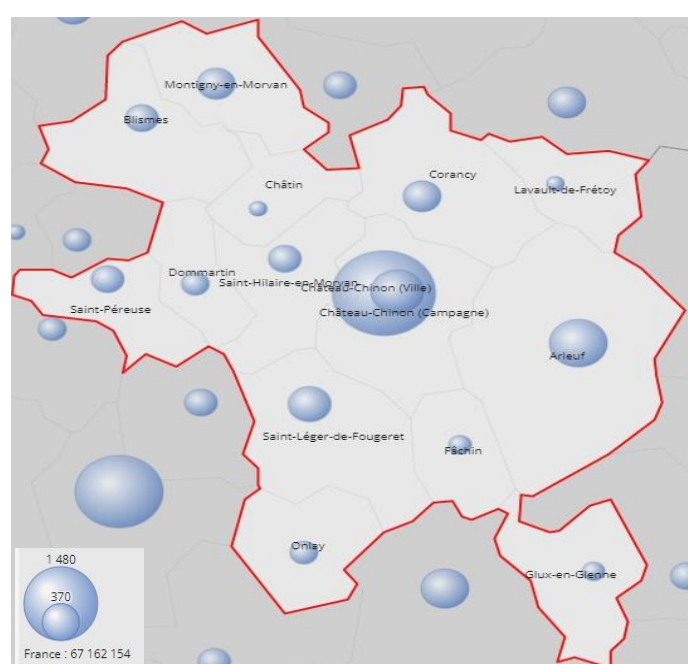
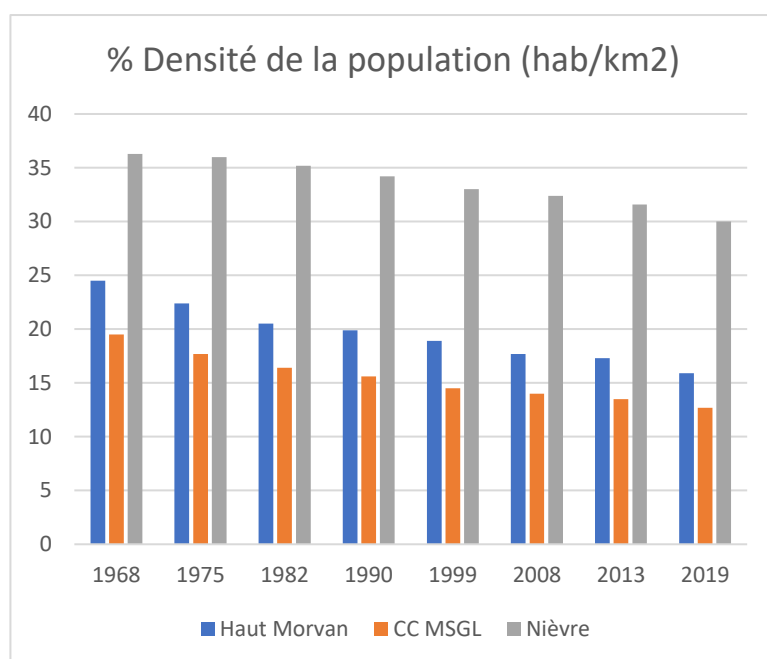
De même la commune d'Onlay, rattachée à l'EPCI Morvan Sommet et Grands Lacs, est rattachée au Centre Social de Moulins Engilbert.

EVOLUTION ET TYPOLOGIE DE LA POPULATION

REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE HAUT MORVAN :

	Territoire Haut Morvan	CC MSGL	Nièvre
Population	5361	12 215	204 452
Nombre de ménages	2598	6156	
Variation annuelle moyenne en % de la population 2013-2018	-1.39%	-1,01%	-0.85%
Superficie	380.4 km ²	959.30km ²	672 051 km ²
Densité de population	15.9 hab./km ²	12.7 hab./km ²	30 hab./km ²

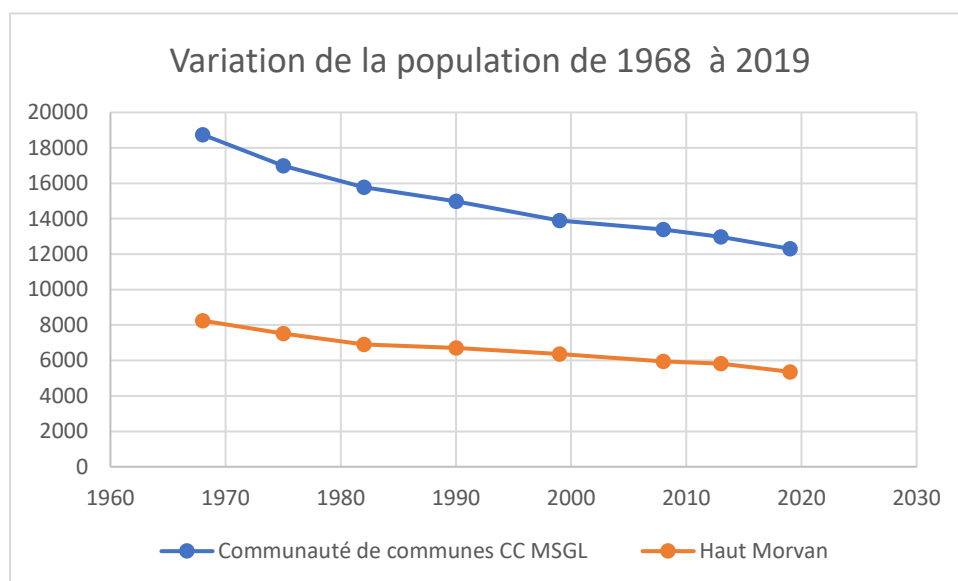
Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale -2013- 2019



Source : Insee, séries historiques du RP, population municipale 2020

On remarque une forte concentration des habitants sur la commune de Château Chinon Ville (451.4 hab./km²). Château-Chinon est une ville qui est particulièrement bien dotée en équipements publics : gymnase, piscine, hôpital, collège et lycées ...) ce qui peut expliquer cette concentration. En dehors de Château Chinon Ville, on constate une faible densité de population sur le reste du territoire Haut Morvan : 15.9 hab/km² qui représente presque moitié moins que la densité de la Nièvre. Cependant on constate que la densité du territoire Haut Morvan reste légèrement au dessus de celle de l'EPCI.

VARIATION DE LA POPULATION DU HAUT MORVAN



Source Données Insee 2019

SOLDE NATUREL ET MIGRATOIRE

	CSHM	CCMSGL	CSHM	CCMSGL	CSHM	CCMSGL
Année	2008		2013		2019	
Population	5927	13395	5829	12981	5361	12304
Variation annuelle moyenne	-0,72%	-0,40%	-0,43%	-0,60%	-1,39%	-1,10%
Dont solde naturel	-0,81%	-0,90%	-0,82%	-1%	-0,96%	-1%
Dont soldes entrées/sorties	0,09%	0,50%	0,39%	0,40%	-0,43%	-0,10%

Insee, séries historiques du RP, exploitation principale 2019

On constate que le territoire Haut Morvan tout comme le territoire Morvan Sommets et Grands Lacs continue de voir sa population baisser dû à un solde naturel en baisse. En 2019, le solde « entrées et sorties » affiche un solde négatif dans le territoire Haut Morvan supérieur à 1.39% contre -0.43% en 2013 soit une baisse de plus 0.96% en 6 ans.

Evolution des naissances sur le territoire

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Haut Morvan	47	47	32	28	37	33
CC MSGL	79	90	70	56	72	61
Nièvre	1675	1628	1657	1522	1482	1547

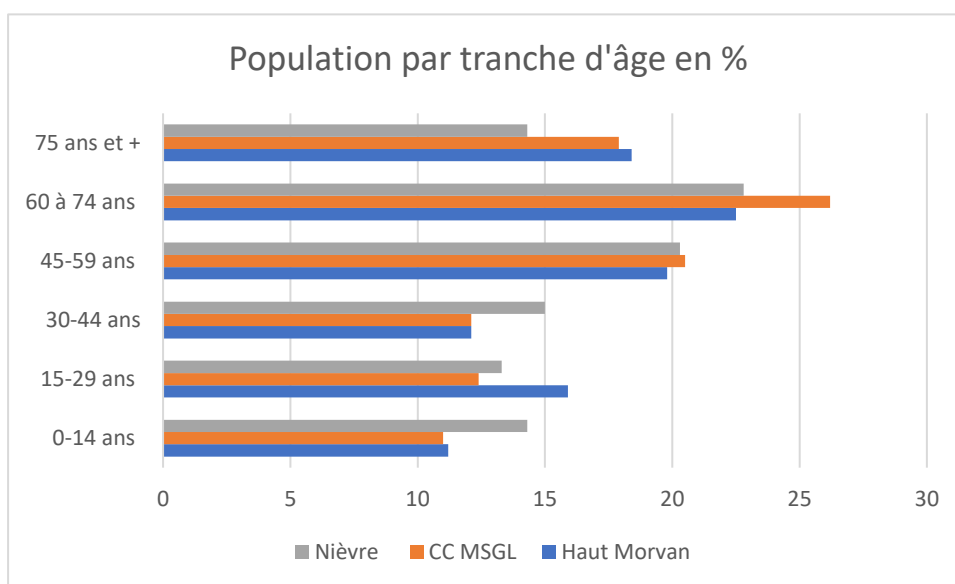
Source : Insee, État civil

Contrairement au département de la Nièvre, les naissances n'ont pas augmenté en 2021 sur le territoire Haut Morvan malgré une hausse en 2020. On note toutefois que le territoire Haut Morvan représente plus de la moitié des naissances du territoire de l'EPCI.

POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGE

	Nombre			%		
	Haut Morvan	CCMSGSL	Nièvre	Haut Morvan	CCMSGSL	Nièvre
0 à 14 ans	602	1 342	29 236	11,2	11,0	14.3
15 à 29 ans	855	1 509	27 169	15,9	12,4	13.3
30 à 44 ans	648	1 476	30 624	12,1	12,1	15.0
45 à 59 ans	1 061	2 508	41 447	19,8	20,5	20.3
60 à 74 ans	1 208	3 199	46 665	22,5	26,2	22.8
75 ans ou plus	986	2 181	29 311	18,4	17,9	14.3
Total	5 361	12 215	204 452	100,0	100,0	100.0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

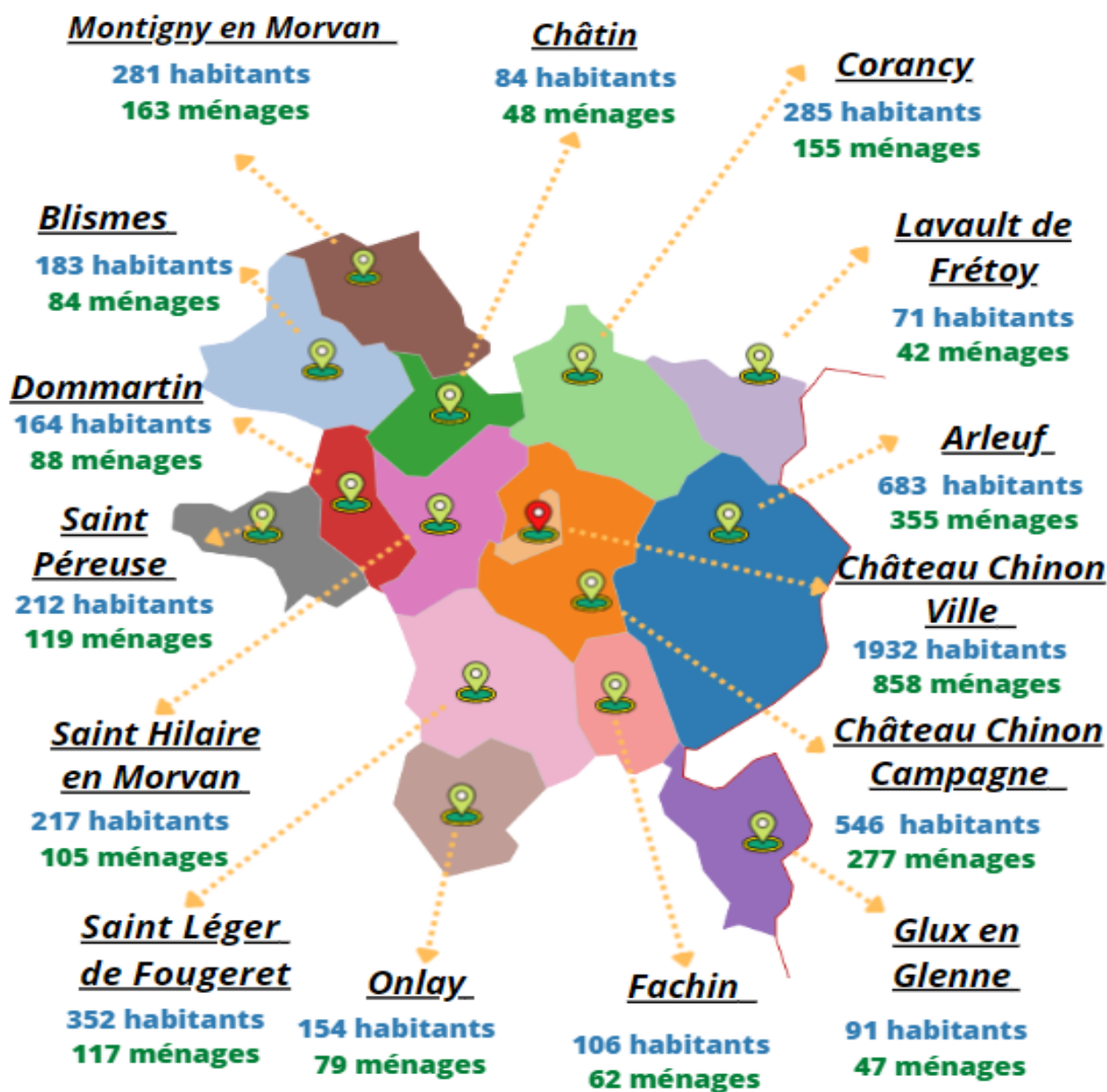


On remarque que la population des 15-29 est plus représentée dans le territoire Haut Morvan qu'au sein de la CCMSGSL, et de manière plus surprenante qu'au sein de département de la Nièvre. Ce fait peut s'expliquer par les lycées professionnels situés à Château Chinon Ville et par la forte mixité de cultes présente sur le territoire Haut Morvan. La petite enfance, l'enfance et la jeunesse représentent à elles seules plus de 27% de la population du Haut Morvan.

Ces données nous démontrent également le vieillissement de la population du territoire, notamment chez les plus de 75 ans qui représentent 18.4% des habitants, bien au-dessus de la moyenne du département et de la moyenne française qui s'élève à 9.5%.

La population générale du territoire Haut Morvan représente 43.85% de la population de la Communauté de Communes.

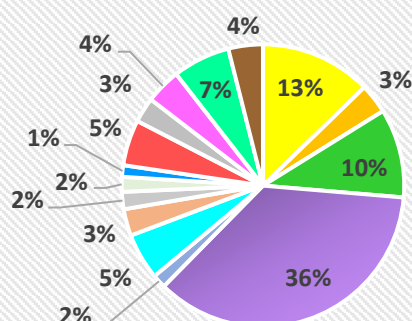
FOCUS SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2019

Arleuf	Château Chinon Ville	Dommartin	Lavault-de-Frétoy	Saint-Hilaire-en-Morvan
Blismes	Châtin	Fâchin	Montigny en Morvan	Saint-Léger-de-Fougeret
Château-Chinon Campagne	Corancy	Glux-en-Glenne	Onlay	Saint Péréuse

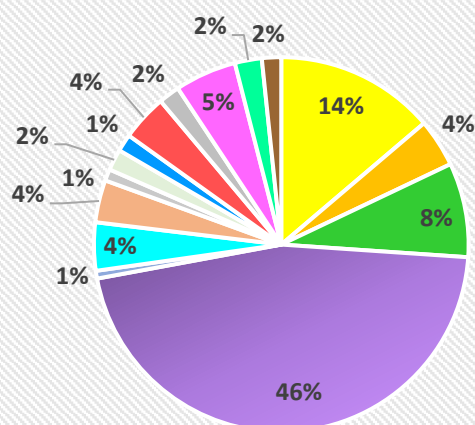
Répartition de la population sur le territoire Haut Morvan



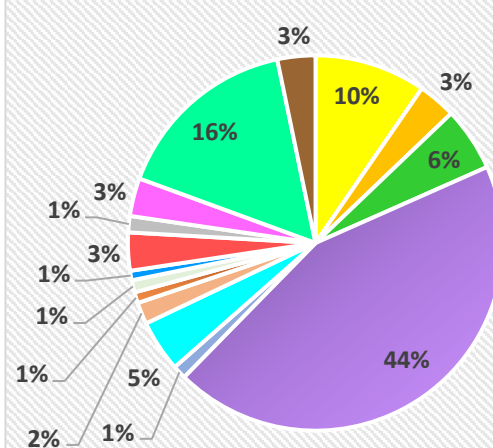
36% de la population du Haut Morvan réside à Château Chinon Ville, suivi de la commune d'Arleuf concentrant 13% de la population.

LE PUBLIC 0-29 ANS DANS LE HAUT MORVAN

Population 0-14 ans du territoire Haut Morvan



Population des 15-29 ans du territoire Haut Morvan

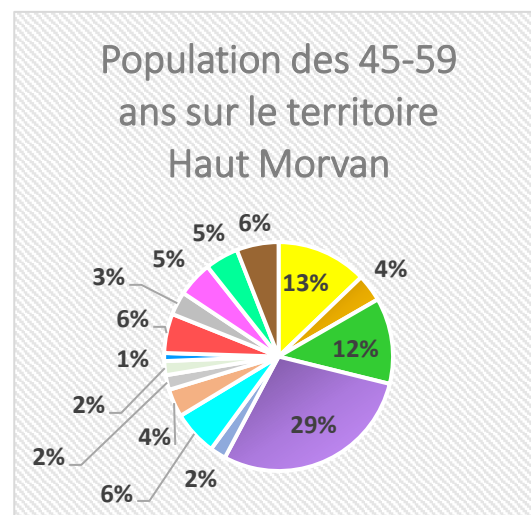
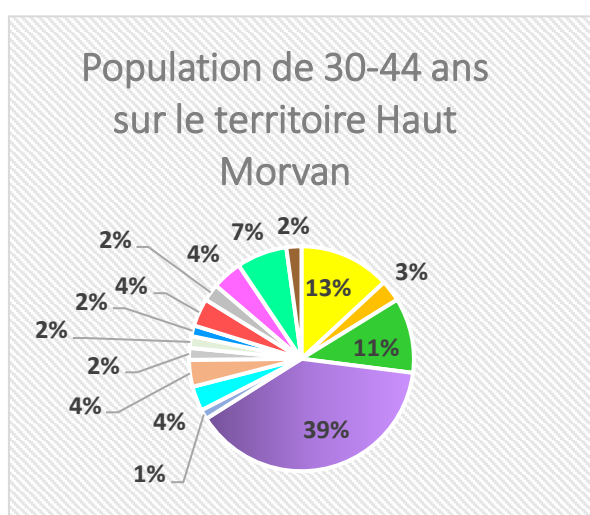


Nous pouvons constater à travers ces différents graphiques que les populations « petite enfance », « enfance » et « jeunes » sont fortement représentées sur la commune de Château Chinon Ville représentant plus de 44% de cette partie de la population du territoire. On peut constater que pour la tranche d'âge 0-14 ans, trois communes marquent la plus importante

représentation avec 68% de cette catégorie : Arleuf, Château Chinon Campagne et Château Chinon Ville.

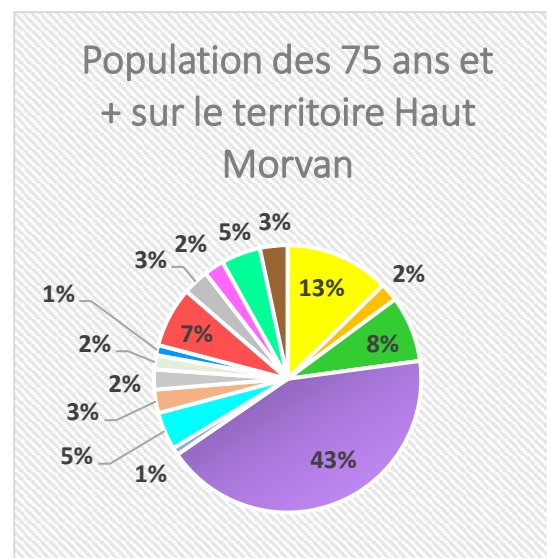
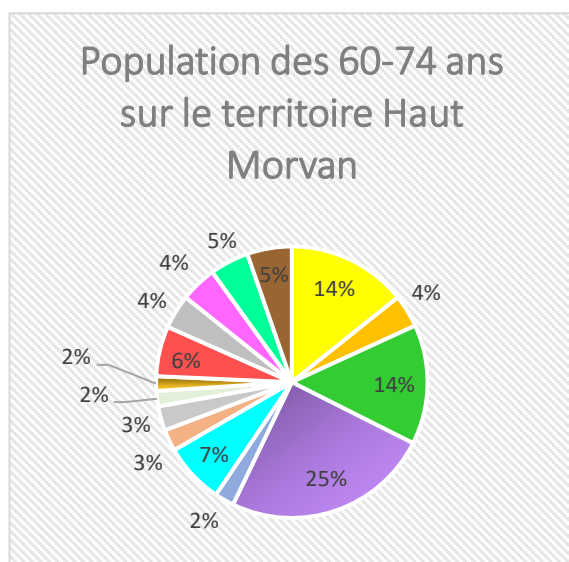
La part de 15-29 ans est marquée par 44% de jeunes vivant à Château-Chinon mais aussi 16% vivant dans la commune de Saint Léger de Fougeret. Ce fait peut s'expliquer par l'implantation de l'Institut Européen des Sciences Humaines (IESH), qui attire tous les ans de nouveaux venus, notamment « jeunes » (15-29 ans et 30-44 ans) afin de poursuivre une scolarité. Les communes d'Arleuf, Château-Chinon Ville et Saint de léger de Fougeret concentrent 70% de la population de 15-29 ans.

LE PUBLIC 30-59 ANS DANS LE HAUT MORVAN



On remarque également que l'écart entre Château Chinon Ville et le reste du territoire est moins marqué pour les âges de 30-44 ans (39%) et la population des 45-59 ans (29%) que pour les tranches d'âges comprises entre 0 - 29 ans et les personnes de plus de 75 ans.

LE PUBLIC JEUNES RETRAITES DANS LE HAUT MORVAN



On remarque un fort potentiel de jeunes seniors, représentant plus de 22% de la population et répartis sur l'ensemble du territoire Haut Morvan : population qui peut être particulièrement en recherche d'activité, mais potentiellement en recherche d'occupation bénévole.

LOGEMENTS PAR CATEGORIE

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2019

	Nombre		%	
	Haut Morvan	CC Morvan Sommets et Grands Lacs	Haut Morvan	CC Morvan Sommets et Grands Lacs
Résidences principales	2 598	6 156	55,5	50,0
Résid. Secondaires et log. occasionnels	1 366	4 655	29,1	37,8
Logements vacants	719	1 490	15,4	12,1
Total	4 682	12 301	100,0	100,0

On constate que plus de 29% des logements du territoire sont des résidences secondaires et donc peuvent faire varier la population en fonction des saisons. Ce phénomène est plus important au sein de la Communauté de Communes. Le territoire naturel riche du Morvan (lacs...) peut expliquer ces données.

On constate aussi que le Haut Morvan compte plus de 15% de logement vacants.

LIEU DE RESIDENCE UN AN AUPARAVANT

Seuil d'utilisation à 2000 hab. - Personnes d'un an ou plus

	Nombre		%	
	Haut Morvan	CC Morvan Sommets et Grands Lacs	Haut Morvan	CC Morvan Sommets et Grands Lacs
Dans le même logement	3 493	11 137	91,8	91,8
Dans un autre logement de la même commune	75	265	2,0	2,2
Dans une autre commune	237	729	6,2	6,0
Total	3 805	12 131	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

On peut remarquer que plus 93% de la population réside dans le même logement que l'année précédente avec des taux équivalents au territoire Morvan Sommets et Grands Lacs.

Vivre dans le Haut Morvan...



Emploi
Mobilité
Scolarité
Service à la population
Un tissu associatif ...

TRAVAILLER DANS LE HAUT MORVAN

EMPLOI ET CHOMAGE

Indicateurs	Haut Morvan 2023	CC Morvan Sommets et Grands Lacs	Nièvre
Emploi total au lieu de travail	2 041	4 061	73 383
Dont part des emplois salariés (%)	77,1	71,8	84,3
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	68,1	70,5	70,8
Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)	13,2	12,0	13,2

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

On peut constater que le taux de chômage du territoire Haut-Morvan est légèrement supérieur à celui de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs. Néanmoins, il reste identique au pourcentage de taux de chômage du département de la Nièvre indiquant tous les deux 13.2%.

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 OU + AYANT UN EMPLOI QUI RESIDENT SUR LA ZONE

	Nombre			%		
	Haut Morvan 2023	CCMSGL	Nièvre	Haut Morvan 2023	CCMSGL	Nièvre
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone et travaillent dans la commune de résidence	870	1954	26 691	48,3	47,2	37,0
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone et travaillent dans une autre commune	931	2189	45 534	51,7	52,8	63,0
Total	1 801	4143	72 225	100,0	100,00	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

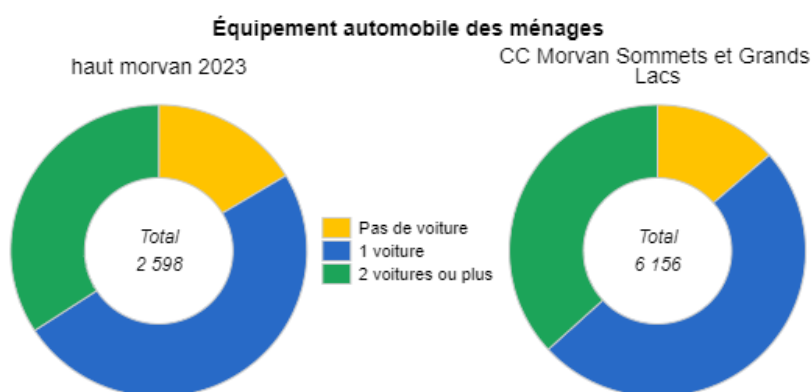
On peut constater que plus de la moitié des actifs du Haut Morvan ne résident pas dans le territoire. Ce fait est partagé par le territoire de la Nièvre et celui de la Communauté de Communes. Cela prouve que le territoire Haut Morvan n'est pas une cité dortoir et que cette partie de la population, travaillant sur le territoire, y vit.

POPULATION DE 15 ANS OU + PAR CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	144	4,3
Artisans, commerçants, chefs entreprise	85	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	114	3,4
Professions intermédiaires	363	10,9
Employés	481	14,4
Ouvriers	491	14,7
Retraités	1 279	38,3
Autres personnes sans activité professionnelle	382	11,4
Total	3 338	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

HAUT MORVAN ET MOBILITÉ

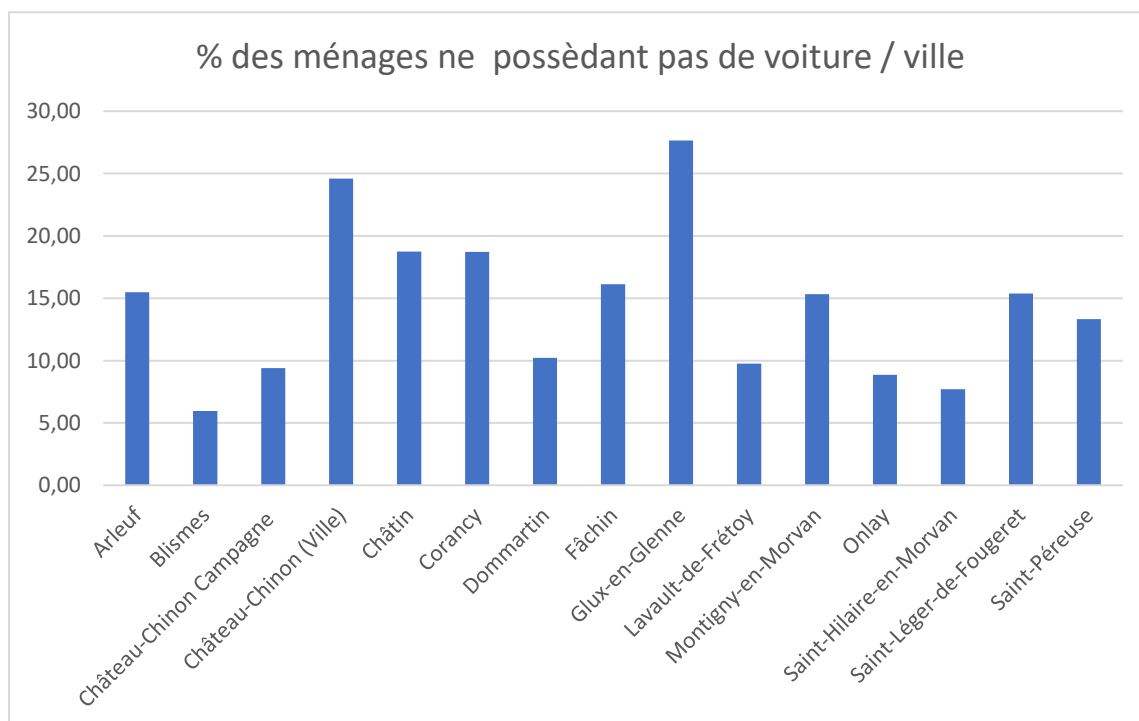
Au sein de ce territoire rural, la mobilité est une question récurrente et complexe aussi bien pour les habitants que pour les élus et acteurs du territoire. On constate ci-dessous que plus de 16% des habitants ne possèdent pas de voiture.

EQUIPEMENT AUTOMOBILES DES MENAGES

	Haut Morvan	CC Morvan Sommets et Grands Lacs
Pas de voiture	426	838
1 voiture	1 284	3 053
2 voitures ou plus	888	2 265
Total	2 598	6 156

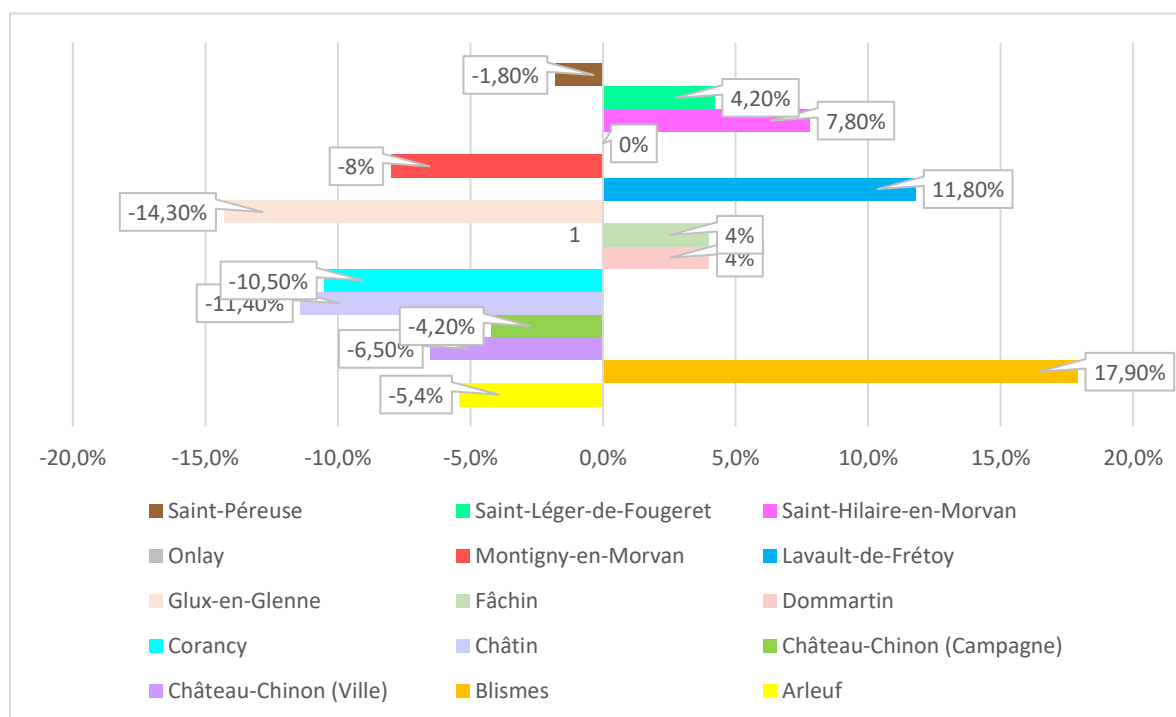
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

% DES MENAGES NE POSSEDANT PAS DE VOITURES



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Evolution entre 2008 et 2019 des équipements automobiles par ménage



Depuis 11 ans, nous pouvons constater une baisse des équipements automobiles pour les habitants du Haut Morvan (-3.6% pour l'ensemble du territoire). Cette baisse est plus ou moins marquée en fonction des villes allant de + 17.90% pour la commune de Blismes à - 14.30% pour celle de Glux-en-Glenne. Nous pouvons imaginer que cette baisse peut être liée au vieillissement de la population notamment dans les communes rurales.

PART DES MOYENS DE TRANSPORTS UTILISES

Champ : actif de 15 ans ou plus ayant un emploi

Indicateurs	Haut Morvan	CC Morvan Sommets et
	2023	Grands Lacs
Pas de déplacement	15,3	14,6
Marche à pied (ou rollers, patinette)	11,1	9,3
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,3	0,5
Deux-roues motorisé	0,6	1,2
Voiture, camion ou fourgonnette	71,0	72,8
Transports en commun	1,6	1,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2019

Plusieurs services de transports existent pour les déplacements dans le territoire. En dehors des taxis privés nous comptons :

- Mobigo à la demande : un transport peut être organisé les mercredis de 9h00 à 12h00, le samedi de 9h15 à 11h45 ainsi que les deuxièmes lundis de chaque mois (jour de foire) de 9h00 à 12h00.
- Les transports scolaires : organisés (matins et soirs + mercredis midi) sur l'ensemble du territoire tous les jours de la semaine en période scolaire.

En plus de ces transports, nous comptons deux trajets avec des bus de lignes en direction d'Autun ou Nevers. Pour se rendre à Decize, il faut aller à Moulins Engilbert afin de prendre le bus de ligne.

- Bus de ligne Château- Chinon /Nevers // Nevers- Château Chinon : 6 bus de ligne (période scolaire) et 5 bus de ligne (en période extrascolaire) répartis sur l'ensemble de la journée (entre 5h55 et 18h55). Ce bus fait 41 arrêts dont 9 dans le territoire (desservant les communes de Saint Hilaire en Morvan, Dommartin et Saint Péreuse).
- Bus de ligne Château Chinon -Autun// Autun- Château Chinon : 1 bus en partance de Château-Chinon Ville le matin et 2 bus en provenance d'Autun l'après-midi. Ce bus fait 17 arrêts dont un dans le territoire (commune d'Arleuf).

Le tarif proposé pour ce transport est relativement faible (1.50€ par trajet) ce qui permet aux habitants du territoire de se déplacer à moindre coût.

Nous pouvons donc faire le constat qu'il peut être difficile pour les ménages n'habitant pas à Château-Chinon ville de pouvoir accéder aux différents services mais également aux services du Centre Social, qui proposent des actions majoritairement dans cette commune.

Ce fait est donc à prendre en compte dans ce projet social mais également dans le fonctionnement des services du Centre Social. En effet, même si les axes routiers départementaux sont régulièrement couverts, il apparaît que, pour les habitants/ jeunes des communes ne se trouvant pas sur l'axe « Château- Chinon / Nevers », pouvoir se rendre aux activités du Centre Social se déroulant, qui plus est à des horaires différents, peut être extrêmement compliqué.

LE HAUT MORVAN AU SERVICE DE SA POPULATION

Le Haut Morvan offre un nombre important de services et de possibilités de loisirs grâce à des infrastructures conséquentes pour un territoire aussi peu peuplé, notamment dû à son histoire politique.

LES INFRASTRUCTURES

Parmi ces infrastructures on peut compter sur la commune de Château-Chinon :

- Un gymnase
- Deux stades de foot
- Un terrain de tennis couvert
- Un terrain de tennis ouvert
- Un city stade
- Une salle de judo
- 2 salles polyvalentes
- Un bassin d'apprentissage (piscine)
- Un cinéma
- Un centre culturel
- Une cité muséale (en construction)
- Une aire de camping-car

Ces infrastructures sont toutes situées dans la commune de Château Chinon Ville. Pour autant, les autres communes du territoire possèdent des stades de foot, des terrains de pétanque, des salles polyvalentes.

LES SERVICES A LA PERSONNE

Le Haut Morvan possède un large choix de services à la personne grâce notamment à la création de la Maison de la Solidarité construite en 2006.

Dans cette maison se trouvent :

- Site d'action Médico-Sociale du Conseil Départemental
- Pôle-Emploi
- CPAM
- Mission Locale du Nivernais Morvan
- Défenseur des Droits
- CARSAT
- CICAS
- MSA
- Réussir 58
- Mission Numérique
- ANDAVI
- Le Centre Social du Haut Morvan
 - France services
 - Service d'aides à domicile SAD
 - Service d'aides-soignantes à domicile SSIAD
 - Service de portage de repas

Au sein de la commune, on peut également trouver une gendarmerie, la sous-préfecture de l'arrondissement de Château Chinon, la Communauté de Communes, l'office de tourisme ...

Ces différents acteurs, se regroupant à Château Chinon Ville, permettent aux habitants du territoire d'avoir un accès aux informations et une aide dans leurs démarches/besoins. Néanmoins, sur ce point encore, la mobilité reste un des freins possibles pour les habitants ne possédant pas de moyen de locomotion.

LES COMMERCES DE PROXIMITE :

De même, à Château Chinon Ville, il y a plusieurs commerces de proximité :

- Supermarché BIEN
- Supermarché LIDL
- Petit Casino
- Boulangerie
- Boucherie
- Charcuterie
- Librairie
- Assurances
- Agences immobilières
- Notaire
- Banques et assurances
- Fleuriste
- Magasin de meubles
- Magasin d'électroménager
- Bars et restaurants
- Presse
- Coiffeurs
- Esthéticienne
- Bureau de poste ...

En dehors de cette ville, nous comptons des commerces de proximité (boulangeries, superette...) dans plusieurs communes du territoire comme Arleuf ou Montigny en Morvan. Des vendeurs « ambulants » se déplacent également à domicile pour faciliter l'achat de fournitures alimentaires (surgelés, pain...). Néanmoins, pour avoir un accès à un choix plus large, les habitants du Haut Morvan vont régulièrement dans les villes d'Autun, Nevers ou même Dijon.

SANTE ET SANITAIRE

Château Chinon Ville accueille plusieurs établissements de santé :

- Un Centre Hospitalier, accueillant des permanences de plusieurs spécialistes (cardiologue, ophtalmologue, gynécologue ...)
- Une maison médicale accueillant un médecin généraliste, un laboratoire d'analyses, une orthophoniste, un kiné, des permanences de psychologues...
- Deux pharmacies (avec possibilité de téléconsultations)
- Un cabinet de podologie
- Plusieurs cabinets d'infirmiers à domicile

Comme de nombreux territoires le Haut Morvan souffre d'un désert médical rendant difficile l'accès aux soins pour l'ensemble des habitants (pas de dentiste, peu/pas de médecin généraliste...). Cet élément reste une grande inquiétude pour l'ensemble des acteurs et habitants du territoire. Avec la fermeture de la maternité d'Autun, seule maternité de secteur; le sentiment d'insécurité est renforcé notamment auprès des familles qui, de fait, devront se rendre dans les villes de Nevers (70 km), Le Creusot (62km) ou Moulins (84 km) pour l'accouchement.

LA SCOLARITE DANS LE HAUT MORVAN

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Lors de l'enseignement primaire, les enfants sont répartis dans les différentes écoles maternelles et élémentaires du territoire :

L'école d'Arleuf

- L'école primaire d'Arleuf : regroupant les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire pour la Commune d'Arleuf et Glux-en-Glenne.

Le regroupement des communes de Montigny en Morvan et Blismes

- L'école maternelle située à Montigny en Morvan accueillant les enfants des communes de Blismes et Montigny en Morvan

Effectif :

- L'école élémentaire située à Blismes accueillant les enfants des communes de Blismes et Montigny en Morvan

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) des communes de Dommartin, Dun sur Grandry, Saint Léger de Fougeret et Saint Péréuse

- L'école maternelle située à Dun sur Grandry accueillant les enfants (de la petite section au CP) des communes de Saint Léger de Fougeret, Saint Péréuse, Dommartin et Dun sur Grandry ainsi que les enfants des hameaux rattachés à ces communes
- L'école élémentaire située à Dommartin (du CE1 au CM2) accueillant les enfants des communes de Saint Léger de Fougeret, Saint Péréuse, Dommartin et Dun sur Grandry ainsi que les enfants des hameaux rattachés à ces communes

Il est à noter que la commune de Dun sur Grandry ne fait pas partie du territoire d'action du Centre Social du Haut Morvan et dépend du Centre Social de Chatillon en Bazois mais la proximité avec les communes de Dommartin et Saint Péréuse a fait que le groupement scolaire s'est constitué comme tel.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIVOM) des communes de Château-Chinon Ville et Château Chinon Campagne

- L'école maternelle située à Château Chinon Ville accueillant les enfants des communes de Château Chinon Ville, Château Chinon Campagne, Corancy
- L'école élémentaire située à Château Chinon Ville accueillant les enfants des communes de Château Chinon Ville, Château Chinon Campagne, Corancy

LE COLLEGE :

Le seul collège de secteur est situé à Château Chinon, le collège Bibracte. Il accueille les élèves du Haut Morvan. Le collège possède une convention avec le LP François Mitterrand lui permettant d'accueillir des élèves n'habitant pas sur le territoire grâce à l'internat. En 2022-2023, le collège comptait **168 élèves** répartis de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Certaines familles, habitant dans le secteur, préfèrent faire poursuivre la scolarité de leurs enfants dans des collèges privés situés à Autun (34 km de Château Chinon, 27 km d'Arleuf) ou à Corbigny (37 km de Château Chinon, 22km de Blismes). En 2021, on compte 320 élèves inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires du secteur, et 168 élèves inscrits au collège Bibracte.

LYCEES ET PARCOURS SECONDAIRES

- **Le lycée professionnel François Mitterrand** : accueille environ 350 élèves répartis en 7 sections (boulangerie-pâtisserie, bâtiment énergétique, bois, hôtellerie, santé et social, tourisme, prépa métier).
- **Le lycée professionnel agricole du Morvan** : accueille les élèves dès 14 ans, répartis en 4 filières (agricole, aquacole, services et la section cycle 4^{ième}-3^{ième}).

Château Chinon et son canton ne possèdent pas de lycée d'enseignement général, obligeant ainsi les jeunes du canton à se rendre dans des villes comme Decize, Nevers ou encore Autun pour poursuivre une scolarité dans les filières générales.

FORMATIONS PROPOSEES

- Centre de formation **C.F.P.P.A du Morvan** : propose des formations qualifiantes dans différents domaines (animation, agriculture, insertion professionnelle ...)
- **Ecole de la seconde chance** : propose aux jeunes entre 18 et 30 ans un accompagnement pour une insertion professionnelle

Le territoire offre aux familles du territoire un parcours scolaire dès leur plus jeune âge. Néanmoins, le manque de parcours général sur le secteur, demande aux jeunes du territoire à partir pour poursuivre leurs études. Les lycées du territoire accueillent quant-à-eux des jeunes venant d'autres communes et de ce fait, nous constatons plusieurs populations jeunes sur le territoire.

- **Les élèves lycéens poursuivant leur scolarité à Château Chinon** : Les élèves internes et demi- pensionnaires rentrent dans leurs familles le week-end. Restent à Château Chinon, les jeunes majeurs qui possèdent un appartement sur Château Chinon. Quelques jeunes natifs du territoire sont scolarisés dans les lycées.
- **Les élèves lycéens natifs du canton de Château Chinon étudiants dans d'autres villes** : Les jeunes natifs de Château Chinon et des communes alentour rentrent le week-end dans leurs familles. Après avoir échangé avec beaucoup d'entre eux, nous avons constaté que les jeunes étaient très sollicités à leur retour : devoirs, associations sportives, retrouvailles avec les parents/ familles.
- **Les élèves lycéens natifs du canton de Château Chinon rentrant tous les soirs à leur domicile** : Les jeunes natifs de Château Chinon et des communes alentour rentrent en fonction de leur emploi du temps (externes/ demi-pensionnaires) à Château Chinon et sont disponibles en soirée ou après leurs cours.

UN TISSU ASSOCIATIF RICHE : UN ENGAGEMENT FORT

Le Haut Morvan est un territoire dynamique possédant un tissu associatif extrêmement riche. On compte plus de 94 associations inscrites au Journal Officiel sur l'ensemble du territoire. Plus de 40 d'entre elles sont installées dans la Ville de Château-Chinon. Pour le reste du territoire, les communes d'Arleuf, Blismes, Corancy et Montigny en Morvan concentrent la majorité des autres associations.

Dans la liste ci-dessous, non exhaustive, nous constatons un panel d'activités variées permettant au plus grand nombre de participer.

Associations sportives

- Club de Foot dans plusieurs communes
- Morvan Oxygène
- Tennis Club du Morvan
- Judo Club du Morvan
- Les galvachers du Morvan
- Club de Pétanque dans plusieurs communes
- Just Mouving
- Morvan Aikido
- club de Badminton
- Cours de Gym dans plusieurs communes...

Association Loisirs

- Bridge Club
- La traverse des Indes
- Comités des fêtes
- La Tortuga
- Team du Hasard
- Avec les Gars d'Arleu
- Cinéma Sceni Qua Non
- Radio Morvan
- Associations des aînés
- ABCD

Solidarité, Humanitaire et éducation Populaire

- Emmaeus
- Les restos du Coeur
- Secours Populaire
- Secours Catholique
- Ecole de Musique Sud Nivernais
- Mouton Zébré
- Mission Locale
- Centre Social du Haut Morvan....

On peut constater que le territoire Haut Morvan est riche d'activités variées. Il est à noter que plus de la moitié des associations sont réparties sur le territoire ce qui démontre la volonté collective d'animer différentes actions sur toutes les communes du secteur afin de répondre au mieux à la population le tout en prenant en compte la spécificité géographique du Haut Morvan.

Mais au-delà de ces propositions apportées aux habitants, ce nombre d'associations démontre également un engagement bénévole fort. En effet, la majorité de ces associations sont portées par des bénévoles, certaines d'entre elles sont soutenues par des professionnels mais malgré tout le Haut Morvan a été et reste un territoire marqué par l'engagement de différents acteurs locaux pour faire vivre ce territoire. Ce fait est renforcé par l'engagement politique des élus locaux qui mettent à disposition des associations toutes leurs infrastructures que ce soit lors d'événements ponctuels ou réguliers.

UN TERRITOIRE CULTUREL ET NATUREL RICHE

Le Haut Morvan est réputé pour son cadre exceptionnel abritant ainsi de nombreuses forêts, lieux de randonnées. Situé en plein cœur du Parc Naturel Régional du Morvan, le territoire est aussi connu pour les lacs qui s'intègrent aux paysages.

Mais au-delà de ce cadre naturel, le Haut Morvan est aussi source d'un apport culturel conséquent :

- Cité muséale, regroupant le musée du Septennat de François Mitterrand et Musée du Costume (Cité des Présents)
- Fontaine Nicky de Saint Phalle
- Site François Mitterrand et le Calvaire
- Site Gallo-Romain des Bardiaux
- Sources de l'Yonne
- Lac de Pannecière

Le Haut Morvan est idéalement situé et à proximité de :

- Musée archéologique de Bibracte
- Lac des Settons
- Maison du patrimoine Oral (Anost)
- Site du Mont Beuvray
- Le Haut Folin

ANALYSE DU TERRITOIRE

Le Haut-Morvan se présente comme un lieu rural relativement classique, très peu dense, organisé autour d'une ville de petite taille qui concentre la quasi-totalité des services et commerces de proximité : Château-Chinon.

Inséré au sein du Parc Régional du Morvan, le Haut-Morvan, dans lequel se trouvent des sites naturels et culturels importants (Mont Beuvray, Bibracte, Sources de l'Yonne, Haut-Folin, Cité Muséale de Château-Chinon, Barrage de Pannecière, ...) est connu et reconnu pour ses paysages et son cadre de vie.

Géographiquement, il reste néanmoins éloigné des centres urbains (35 km d'Autun, 70 de Nevers, 110 de Dijon) et surtout n'est desservi directement que par la RD 978 reliant Autun à Nevers et passant par Château-Chinon. La topographie très marquée du paysage rend l'accès aux bourgs ruraux et aux hameaux, beaucoup plus compliqué.

Le territoire ne possède pas de gare. Les Transports en commun sont assurés depuis Château-Chinon par Mobigo (gérée par la Région) à raison de 6 allers-retours vers Nevers par jours et 1 aller-retour vers Autun par jour. Un système de transport à la demande permet enfin aux personnes le désirant, de se faire transporter depuis chez eux jusqu'à leur destination souhaitée.

La mobilité, en tout cas pour ceux ne disposant pas d'un véhicule particulier ou de la capacité de s'en servir, reste une des problématiques majeures du Territoire.

En termes de croissance, le territoire est un territoire vieillissant à développement négatif. Toutefois, les chiffres nous montrent que, au sein de la Communauté de Communes MSGL, le Haut Morvan possède une population plus jeune.

L'effet post-COVID d'attractivité des campagnes en général semble avoir eu un effet sur l'arrivée de familles urbaines sur le territoire. Le recensement n'ayant pas été remis à jour depuis 2020, nous ne pouvons-nous baser que sur des données indirectes : augmentation du nombre de nouvelles familles à la crèche et/ou dans les écoles.

L'absence d'offre médicale pérenne sur le Territoire depuis plusieurs années, mais également depuis peu, l'annonce de la fermeture de la maternité d'Autun, accentue le ressenti d'éloignement médical pour les populations les plus précaires.

Les jeunes souhaitant faire des études supérieures sont obligés de quitter le territoire dès la seconde (sauf à entrer dans une des filières pro ou agricoles proposées à Château-Chinon)

L'accès à la culture est également compliqué car éloigné. Il est par conséquent éloigné des préoccupations des habitants. En tous cas, il est un critère majeur de différenciation sociale sur le territoire, entre ceux qui ont les moyens d'aller « chercher » la culture sur l'extérieur et les autres.

A contrario l'accès aux sports, notamment aux sports de pleine nature y est très présent. Plusieurs associations de plusieurs sortes de pêches, trails, courses, marches, escalade (avec le plus grand mur du département), plusieurs centres équestres, arts martiaux, football, tennis ... permettent à tous de pratiquer, sans distinction sociale, une activité physique.

Grâce certainement à un héritage politique important pour une ville de 2000 habitants, le territoire offre des équipements improbables : une piscine couverte, un cinéma, des terrains de tennis couverts et la présence de nombreuses administrations et institutions.

Enfin, Château-Chinon possède de réelles et significatives particularités en termes de population qui la rendent singulière au sein de la CCMSGL.

En effet, l'existence, sur Saint Léger de Fougeret de l'IESH, fait venir, mais également s'installer depuis plusieurs années une population musulmane lettrée et cultivée, très participative.

Parallèlement, une population turque s'est installée il y a une trentaine d'années dans l'exploitation forestière. Population particulièrement intégrée, composée d'une dizaine de familles, elle fait travailler sur le territoire depuis quelques années des travailleurs bulgares, issus d'une ethnie non sédentaire qui compte en 2023 entre 60 et 80 individus.

Plus que jamais, et très spécifiquement à Château-Chinon, la mixité sociale apparaît comme un enjeu social des plus importants.

Historiquement le Centre Social y joue un rôle primordial socialement, notamment dans l'offre de services, d'accueil et d'accompagnement destiné aux familles.

Le Centre Social : une association au service des Habitants



50 ans d'histoire
L'association aujourd'hui
Nos valeurs
Les services
Les adhérents
La fonction accueil

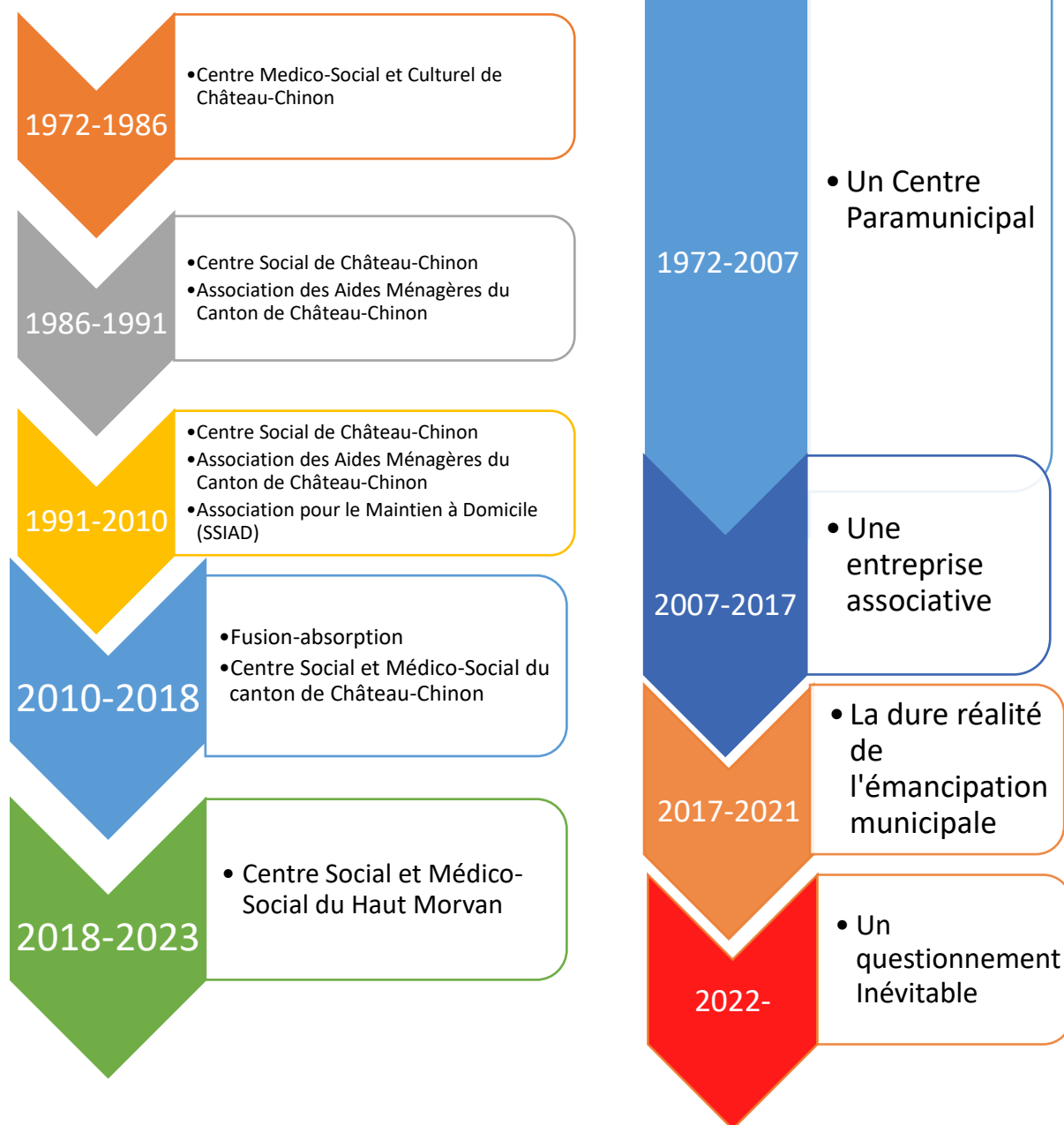
50 ANS D'HISTOIRE, D'ÉVOLUTION ET DE VALEURS

Le Centre Social a fêté en 2022 ses 50 ans, 50 ans d'histoire qui ont modifié petit à petit notre fonctionnement. Evoluant au cours de ces années dans un champ social fait des facteurs sociaux et territoriaux mobiles, le Centre Social s'est réinventé à de nombreuses reprises afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants. L'histoire du Centre Social est fortement liée à l'évolution politique du territoire. Fondé en 1972 par une volonté politique de Fernand Dussert, le Centre Social, initialement reconnu comme un centre d'action sociale, est devenu petit à petit le point de départ d'activités spécifiques à destination de la jeunesse, de l'enfance, puis de la petite enfance sous la présidence du Sénateur Maire René Pierre Signé (président de 1974 à 2014). Parallèlement, les actions médico-sociales, aides et soins à domicile ont continué à se développer de manière autonome sous la forme de deux associations distinctes : l'association des Aides Ménagères du canton de Château-Chinon en 1986 et l'Association des aides Ménagères pour le maintien à domicile en 1991.

Toutefois, ces associations ont toujours gardé un lien fort avec le Centre Social. En termes de gouvernance d'abord, puisque les Conseils d'Administrations sont restés proches en termes de personnes mais également dans le partage des dates d'AG où leurs présentations ont toujours fait l'objet d'un document partagé. De manière administrative ensuite, dans le sens ou la comptabilité, le secrétariat mais également la coordination ont toujours été fournis par les salariés du Centre Social. C'est donc tout naturellement qu'au 1^{er} janvier 2010, les administrateurs de ces 3 associations décident d'une fusion. Le Centre Social du Canton de Château Chinon devient alors le Centre Social et Médico-Social du canton de Château-Chinon.

Le territoire du Centre Social et Médico-Social rayonnait sur le territoire d'Action de la Communauté de Communes du Haut Morvan, malgré tout, la compétence sociale était portée par les communes, notamment Château Chinon Ville qui était la seule signataire du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. A l'époque Château-Chinon Ville « offrait » ses équipements aux habitants des autres communes. La relation du Centre Social avec les autres communes n'était conventionnée que par leur écriture dans les statuts de ce dernier et par le versement annuel par les communes d'une cotisation par habitant. Néanmoins dans les statuts de l'association, une place importante était consacrée aux représentants des communes (Maires, élus municipaux), ce qui permettait à chaque commune du territoire d'avoir un lien avec l'association.

Le passage à un portage communautaire en 2017, nous a forcés à revoir en profondeur notre mode de gouvernance et notre relation aux collectivités territoriales et ainsi découvrir la dure réalité de l'émancipation municipale. Toutefois, cette émancipation nous a obligé à nous remettre en question : Sur la pertinence de notre forme juridique, sur la meilleure manière de la faire vivre, sur la relation que nous souhaitons qu'elle ait avec nos partenaires territoriaux. Nous entrons donc dans une phase de questionnement inévitable.

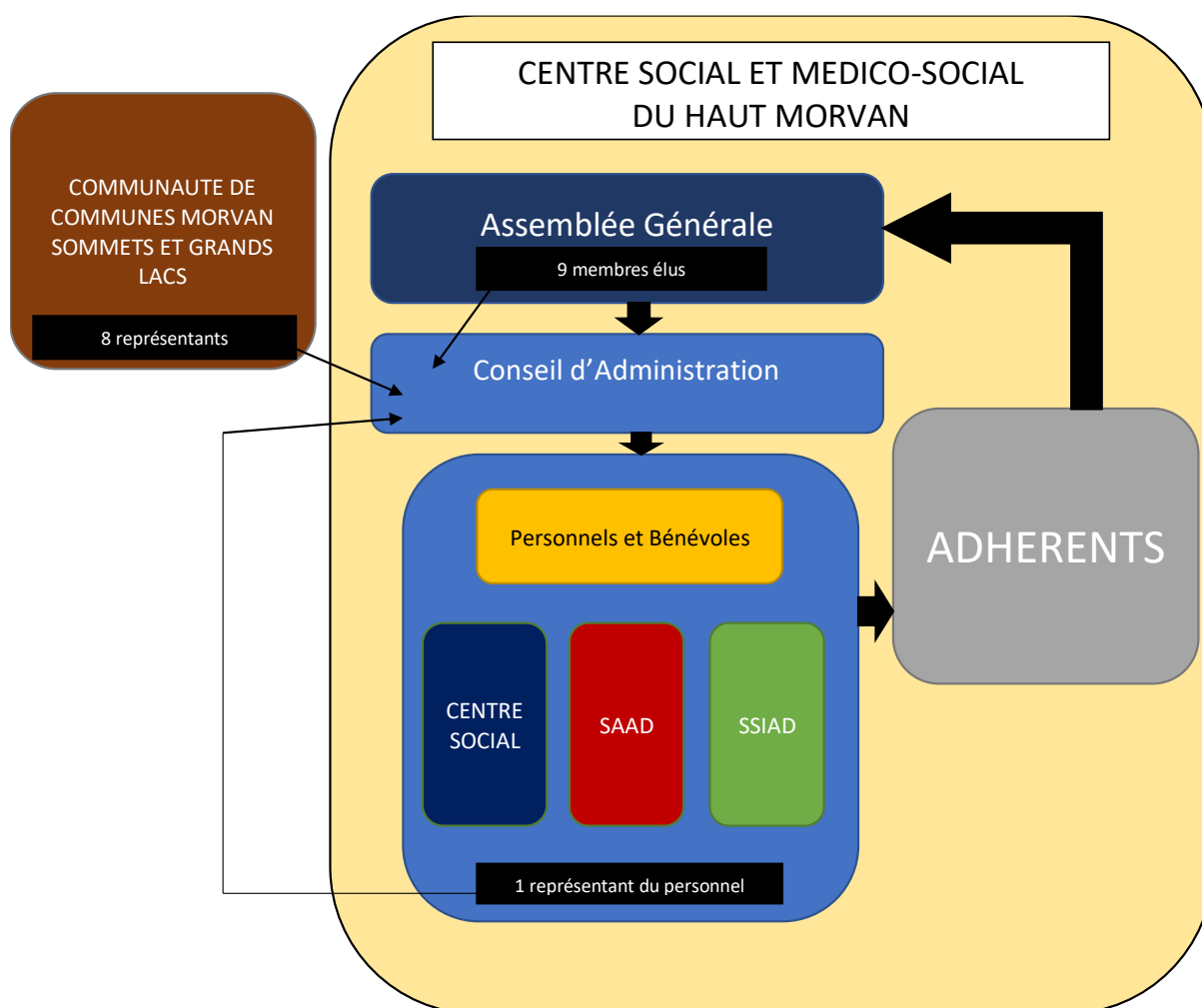


LE CENTRE SOCIAL D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, l'Association « Centre Social et Médico-Social du Haut Morvan » est composée de 3 établissements distincts. Chacun de ces établissements possède un numéro SIRET distinct, un code APE distinct, un FINESS distinct, une convention collective distincte, mais également une comptabilité distincte :

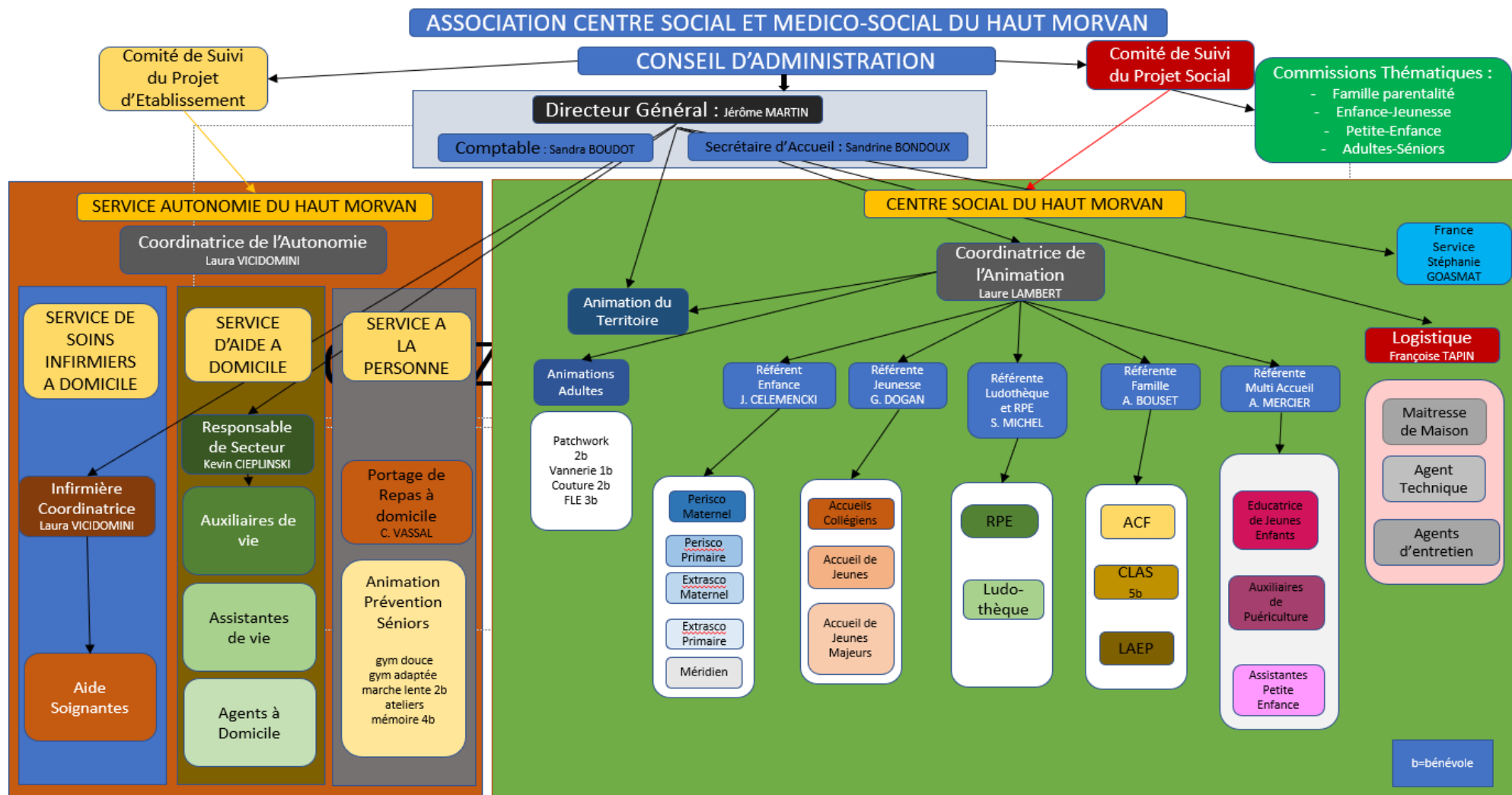
- Le Centre Social du Haut Morvan
- Le Service d'Aides à Domicile du Haut Morvan
- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile du Haut Morvan

Depuis la dernière Assemblée Générale Extraordinaire d'octobre 2018, la Gouvernance a été modifiée, de manière à correspondre à la prise en charge de la compétence Sociale par la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs. Le nombre d'administrateurs a également été ramené à 17. 9 sièges réservés aux adhérents élus par l'Assemblée Générale. 8 sièges aux membres de droit, dont 1 réservé au Président de la Communauté de Communes, les 7 autres étant tenus par des conseillers communautaires de notre secteur géographique d'intervention.



LES SERVICES ET LES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



LE SERVICE ANIMATION

Animation :

En 2021, afin de répondre à nos objectifs du précédent projet social, et notamment celui de nous positionner comme **Animateur du Territoire**, nous créons le poste de **Coordinatrice de l'Animation**. La coordinatrice prend la responsabilité directe de l'Animation du Territoire, des activités adultes, mais également de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Ludothèque.

Les animateurs et assistants d'animation sont tous directement rattachés à ce pôle. Certains d'entre eux, les **Animateurs Référents**, se voient confier la responsabilité d'un secteur en particulier. Les autres sont mis à disposition des dispositifs.

Secteur Petite-enfance :

Multi-Accueil : accueil modulé de 28 places. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00. L'équipe est composée d'une directrice (1 ETP), d'une EJE (0.5 ETP) d'auxiliaires de puériculture (3,8 ETP) et d'animatrices petite enfance (2 ETP).

Les actions complémentaires :

La Semaine de la Petite Enfance : 2 fois par an, nous mettons en place des activités enfants-parents, ouvrant ainsi notre structure aux parents

Animation de l'accueil nourrisson de la PMI : une à deux fois par mois, les professionnels du pôle petite-enfance participent à l'accueil des familles.

Secteur Enfance :

ALSH maternel : ouvert les mercredis AM et toutes les vacances. Il accueille jusqu'à 24 enfants.

ALSH primaire : ouvert les mercredis AM et toutes les vacances. Il accueille jusqu'à 36 enfants.

Accueil périscolaire maternel : L'accueil se fait au RDC de la Maison de l'Enfance les matins à partir de 7h30 et les soirs jusqu'à 18h30.

Accueil périscolaire primaire : L'accueil se fait au sein de l'Ecole George Sand les matins à partir de 7h30 et les soirs jusqu'à 18h30. L'accueil inclut la pause méridienne pour les enfants qui restent déjeuner à la cantine.

Secteur Jeunesse :

Accueil Collégiens : Sous la coordination de la responsable enfance jeunesse, l'animateur propose le mercredi AM ainsi que tous les AM des vacances scolaires des activités spécifiquement destinées à un public pré-ado. L'accueil collégien propose également des possibilités de participation à des actions collectives et/ou citoyennes. Il propose enfin des sorties thématiques. Depuis 2022 et une convention très forte avec le collège Bibracte, l'Accueil Collégien se déroule à l'intérieur du Collège dans des locaux mis à notre disposition.

Accueil de Jeunes : Situé rue Vauban, sous la MJC ; l'accueil de jeunes permet aux jeunes d'organiser différents événements, mais également de se retrouver régulièrement pour élaborer et mettre en place des projets dont ils ont l'initiative.

Secteur Relais Petite Enfance -Ludothèque :

La ludothèque : Placée sous la responsabilité de l'Animatrice Référente Ludothèque, cette dernière propose plusieurs types d'activités à différents publics : familles, adultes, scolaires et personnes âgées (EHPAD).

RPE (0.5 ETP) : le RAM accueille les assistantes maternelles, ainsi que les parents et enfants du secteur les mardis matin en ateliers. Le service est également à la disposition des parents et des professionnels pour tout renseignement juridique et/ou administratif deux jours par semaine.

Secteur Familles-Parentalité :

Le Pôle est placé sous la responsabilité de notre référente Famille-Parentalité.

Animation Collective Famille (0,5 ETP): Animations, activités familles (cuisine, couture, ...), sorties famille, Animation de Territoire, Soutien à la Parentalité.

CLAS : Le CLAS est placé sous la responsabilité de la Référente Famille, mais il est mis en œuvre par 5 bénévoles dont une qui gère plus particulièrement les relations avec les enseignants.

LAEP : En 2020, en collaboration avec la PMI, nous avons ouvert la **Parent'aise**. Lieu spécifiquement ouvert à l'écoute des parents. Après une fermeture en 2022 et 2023, une reprise est prévue en 2024.

Service Logistique :

Le Service Logistique a été mis en place début 2019. Il permet au Directeur du Centre Social de déléguer à une seule personne située sur place (Maison de l'Enfance), la responsabilité de l'organisation logistique qui sous-tend tous les services qui occupent la structure : repas, lingerie, ménage, entretien du bâtiment, entretien des extérieurs, commande des produits. Il est composé de :

- **Une Maitresse de Maison**
- **Deux agents d'entretien**
- **Un technicien polyvalent (depuis le 1^{er} janvier 2022)**

LE SERVICE AUTONOMIE :

SAAD : le service d'aide et d'accompagnement à domicile permet une aide au quotidien dans la réalisation de différentes tâches (aide à la préparation et à la prise du repas, aide au lever, entretien du logement, du linge.

SSIAD : le service de soins infirmiers à domicile permet de dispenser des soins au domicile de personnes âgées ou en situation de handicap.

Portage de repas à domicile : tous les jours de l'année. Livraisons les lundis, mercredis et vendredis. Possibilité de repas complet ou de plat unique.

Portage de livres à Domicile : Toutes les personnes qui bénéficient d'un de nos services à domicile peuvent, sur inscription, commander des livres à la Médiathèque de Château-Chinon, ou directement à la BDP, et se les faire livrer à domicile.

France services : accueille et accompagne les habitants du territoire dans les démarches administratives.

Afin de gérer l'ensemble de ces services, le Centre Social et Médico-Social emploie 49 salariés pour un total de 42.9 ETP (Equivalent Temps Plein)

Animations Adultes et Prévention-Séniors :

Scrabble : entre adhérents, tous les lundis AM 52 semaines par an.

Patchwork : entre adhérents, sous la responsabilité d'un bénévole. Tous les mardis AM

Vannerie : entre adhérents, sous la responsabilité d'un bénévole. 1 fois par quinzaine de novembre à mars

Gym douce et Gym modérée : entre adhérents, sous la responsabilité d'une Educatrice diplômée EPGV, tous les mardis, hors vacances scolaires, de 13h00 à 14h00, de 14h00 à 15h00 et de 15h00 à 16h00.

Marche lente : entre adhérents, tous les mercredis à partir de 13h30.

Atelier Mémoire : entre adhérents, tous vendredis matin de 9h30 à 11h00

Groupes de discussion en français : entre adhérents, sous la responsabilité de 3 bénévoles. Les lundis matin, mercredi AM et jeudi matin.

Couture : entre adhérents, sous la responsabilité de 2 bénévoles. 1 vendredi par mois



LES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL

En plus de ces différents services, le Centre Social essaie à travers différentes actions d'animer la vie locale ou de répondre aux besoins. En 2022, on peut noter :

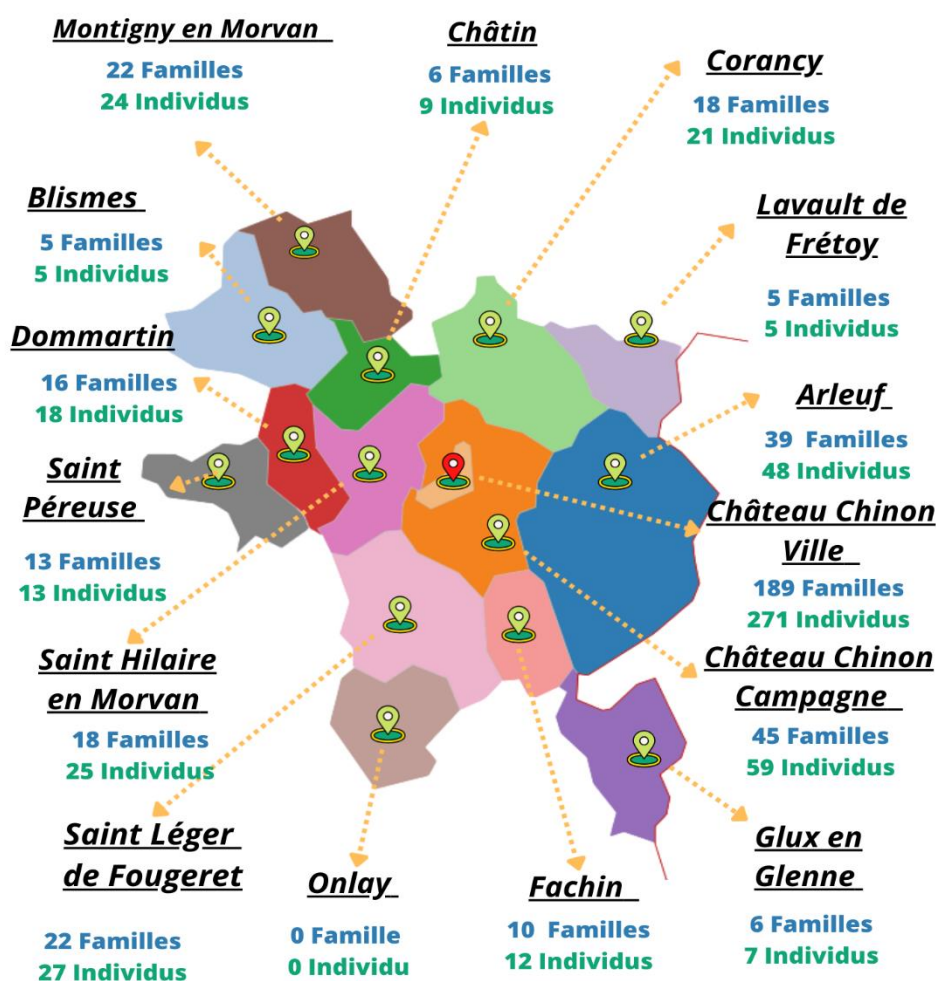
- + La participation des services à la « nuit de la lecture » portée par l'association le Mouton Zébré
- + Un carnaval organisé en partenariat avec l'école maternelle Jacques Prévert
- + La création d'une émission de radio mensuelle animée par les enfants en partenariat avec Radio Morvan
- + Une soirée d'information sur les troubles du neurodéveloppement chez les enfants de moins de 7 ans à destination des professionnels
- + La participation à la semaine de la petite enfance avec différents ateliers proposés aux enfants et familles sur tous les secteurs
- + Proposition de plusieurs sorties familles
- + Des commissions jeunes /adultes afin de répondre aux besoins et s'adapter à la demande
- + L'organisation d'un pique-nique géant dans le parc de la maison de l'enfance (tout public)
- + Une journée de construction de pergola ouverte au bénévolat
- + L'ouverture des sorties aux parents des enfants du service jeunesse
- + L'organisation d'une soirée dansante le 5/08/22
- + L'organisation de jeux en familles « Les jeux de la Maison de l'enfance »
- + L'organisation de soirées « Ladies Night » et « Mens Only »
- + L'organisation d'un défilé d'Halloween avec stand au profit du Téléthon
- + L'organisation de journée en famille sur la commune d'Arleuf
- + L'organisation, par les bénévoles de l'atelier couture, d'initiation auprès des enfants



LES ADHÉRENTS

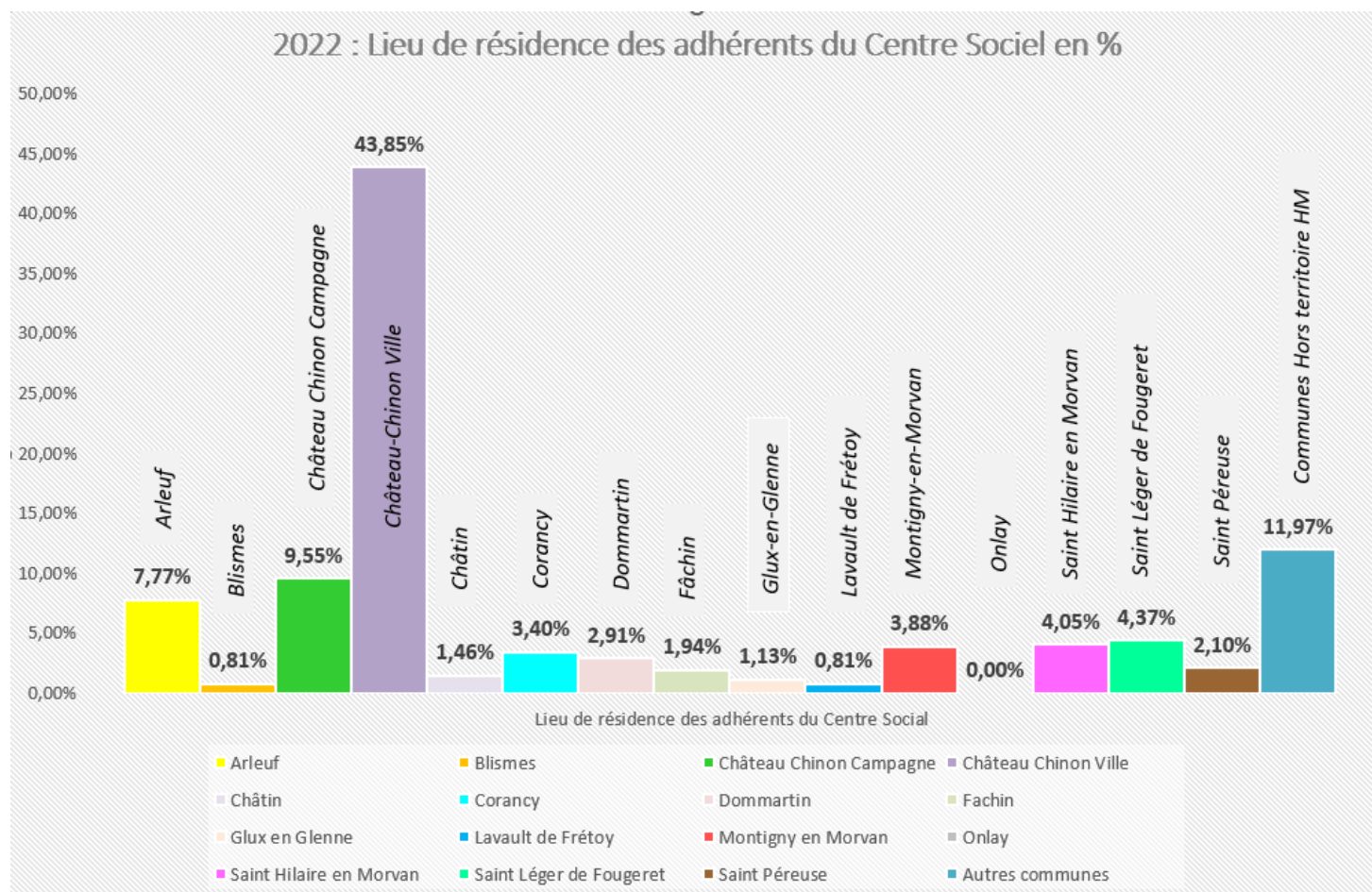
En 2022, le Centre Social a vu **474** ménages adhérer à l'association, comptant ainsi **618** individus fréquentant/ bénéficiant des services proposés. Cela représente 10.42% de habitants du territoire impacté par les actions « payantes du Centre Social ».

Les familles adhérentes sont réparties comme suit sur le territoire Haut Morvan :



Données Centre Social du Haut Morvan 2022

On note, en plus de ces familles 60 ménages et 74 personnes bénéficiant des services du Centre Social mais habitant dans une commune « hors territoire Haut Morvan » (Saint Honoré les Bains, Anost, Autun, Montreuillon, Moulins Engilbert...).



On peut constater à travers ces éléments que plus de la moitié des adhérents du Centre Social habitent dans les communes de Château Chinon Ville et Château Chinon Campagne, comptant à elle seules 53.4% des individus fréquentant nos services.

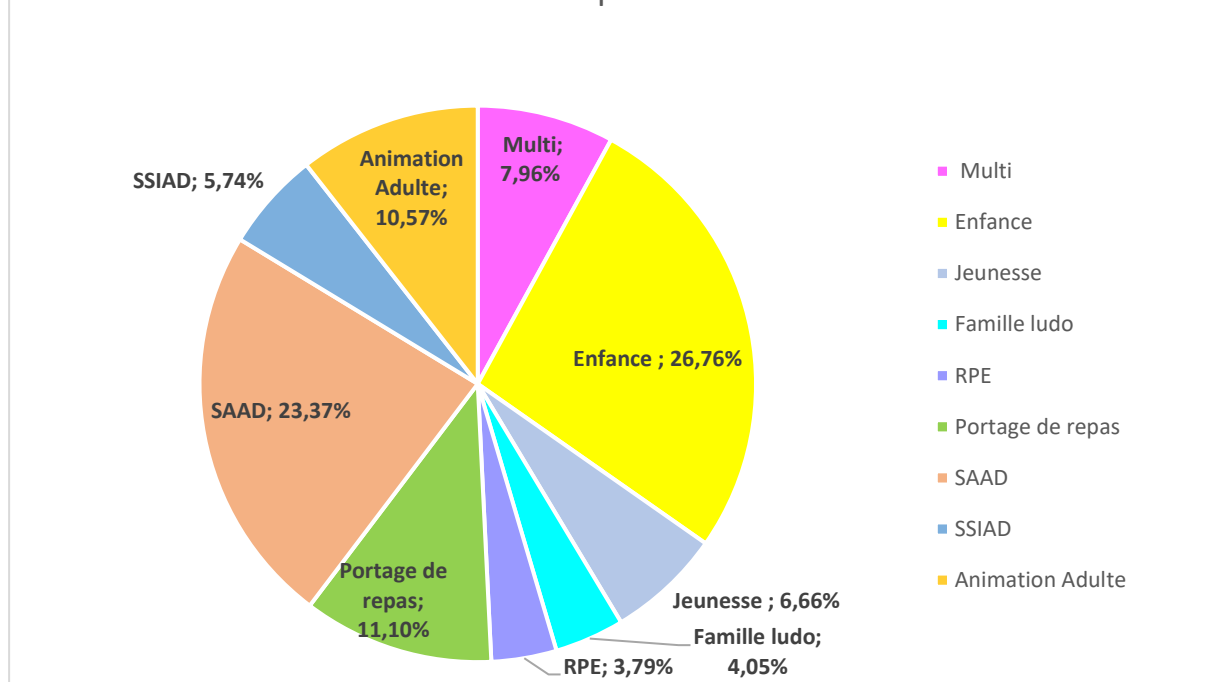
Ainsi, nous constatons que 34.63% des adhérents sont répartis dans douze autres communes du territoire. A noter toutefois, que 7.77% de nos adhérents vivent dans la commune d'Arleuf.

Onlay, rattaché au territoire Haut Morvan depuis 2018, n'a vu aucun de ses habitants adhérer au Centre Social.

Il apparaît également que les adhérents n'habitant pas le territoire Haut Morvan représentent jusqu'à 11.97% des fréquentations.

Afin de mieux comprendre comment nos adhérents « utilisent » le Centre Social, il est important de percevoir comment ceux-ci utilisent nos services :

Utilisation des services par les adhérents en 2022



On peut constater que le service enfance regroupant les accueils périscolaires et extrascolaires (centre de loisirs mercredis et pendant les vacances + garderies) est celui comptant le plus de personnes différentes accueillies en 2022 : 205 Inscrits (hors service pause méridienne). Le Service d'Aides à Domicile lui aussi intervient auprès de 23.37% des adhérents soit plus de 179 adhérents bénéficiant de cette aide.

Nous pouvons également nous rendre compte de l'évolution du secteur jeunes qui progresse cette année avec 51 inscrits en 2023 contre 34 inscrits en 2022. Ce fait peut s'expliquer par l'embauche d'un animateur jeunes ayant ouvert ce secteur de manière plus régulière en s'adressant non seulement au public collégiens mais aussi aux plus âgés (15-25 ans).

A noter, une inscription modérée aux services « RPE » et « Famille » qui peut s'expliquer par l'absence prolongée de la référente en poste en 2022. Malgré plusieurs remplacements sur ces secteurs, le manque de régularité ainsi que le manque de repères ont marqué l'année 2022 dans ces secteurs.

De manière plus concrète :

- Le service « Multi Accueil » comptait en 2022 : **61** inscrits
- Le service « Enfance » comptait en 2022 : **205** inscrits
- Le service « Jeunesse » comptait en 2022 : **51** inscrits
- Le service « Famille-Ludo » comptait en 2022 : **31** inscrits
- Le service « RPE » comptait en 2022 : **29** inscrits
- Le service « Portage de Repas » comptait en 2022 : **85** inscrits
- Le service « SAAD » comptait en 2022 : **179** inscrits
- Le service « SSIAD » comptait en 2022 : **44** inscrits
- Le service « Animation Adulte » comptait en 2022 : **81** inscrits

On peut également voir que les adhérents utilisent simultanément plusieurs services du Centre Social (par exemple : service SAAD et portage de repas ; famille utilisant le multi accueil et les centres de loisirs...).

Afin de comprendre également où vivent nos adhérents, il était important de percevoir par service, de quelle commune ils viennent :

	Multi Accueil	Enfance	Jeunesse	Famille /Ludo	RPE	Portage de Repas	SAAD	SSIAD	Animation Adulte
Arleuf	5	9	6	**	**	6	21	9	8
Blismes	1	3	0	**	**	**	4	**	**
Château-Chinon Campagne	5	20	6	3		2	13	5	12
Château- Chinon Ville	20	100	27	25	20	37	62	11	31
Châtin	2	5	1	**	**	**	2	**	1
Corancy	**	8	**	**	**	4	9	1	3
Dommartin	**	4	**	**	**	5	10	4	1
Fâchin	2	2	2	1	**	2	4	**	**
Glux-en-Glenne	**	1	**	**	**	2	6	3	**
Lavault de Frétoy	**	1	**	**	**	1	2	1	2
Montigny en Morvan	2	7	2	**	**	8	12	1	**
Onlay	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Saint Hilaire en Morvan	4	10	3	1	6	3	6	1	1
Saint Léger de Fougeret	5	5	**	1	**	4	12	3	2
Saint Péreuse	**	1	**	**	**	7	11	2	**
Autres territoires	15	29	4	**	3	4	5	3	20
TOTAL	61	205	51	31	29	85	179	44	81

Par service on peut se rendre compte de la fréquentation de nos services :

Pour le multi accueil, on constate que ce service bénéficie à l'ensemble du territoire. Château-Chinon Ville marque 32.78% des adhérents. On peut également noter que 24.59% des enfants accueillis n'habitent pas sur le territoire Haut Morvan. Ces inscriptions peuvent s'expliquer par le fait que les familles, n'habitant pas dans le territoire, mais travaillant à Château-Chinon, préfèrent pour des raisons pratiques inscrire leurs enfants à la crèche.

Le service enfance accueille des enfants de l'ensemble des communes du territoire sauf Onlay. On compte 48.78% des enfants accueillis vivant à Château-Chinon Ville. Cela peut s'expliquer par le fait que la gestion des accueils périscolaires du SIVOM est portée par les animateurs du Centre Social.

Le service jeunesse accueille en majorité des adolescents de la commune de Château Chinon Ville : 52.94%. Nous avons constaté que notre fonctionnement ne permettait pas

toujours aux jeunes des autres communes de participer à nos activités. En effet, nous sommes ouverts surtout les après-midis ou en soirée, et réalisons nos actions au sein du local jeunes situé à Château-Chinon. Il peut être difficile pour les jeunes des autres communes d'accéder à nos services sauf si un membre de la famille peut se rendre disponible pour accompagner le jeune en fonction de nos heures d'ouverture. En 2023, nous avons proposé des ouvertures en journées complètes (2 jours/semaine de vacances) afin de constater si ce fait permet à un plus grand nombre de participer

Les services Famille Ludo ainsi que RPE accueillent presque exclusivement des habitants de Château-Chinon Ville (80.6% pour le service famille et 68.9% pour le service RPE). On pourrait expliquer ce fait par la proximité des habitants mais également par la localisation des actions permettant un accès plus facile aux habitants de Château Chinon, mais ce fait est réellement à nuancer. Pour exemple, lors de l'année 2022, un atelier cuisine en famille ainsi que plusieurs après-midi ludothèque ont été proposé dans la commune d'Arleuf. Ceux-ci ont vu accueillir les habitants de Château Chinon mais on ne compte qu'une seule famille d'Arleuf venue participer à un après-midi ludothèque. Avec la nouvelle organisation ainsi que la démarche du projet Social, nous espérons pouvoir éclaircir ce point, analyser et réadapter nos actions afin de répondre aux besoins du territoire.

Le service « Autonomie » regroupant portage de repas, SAAD et SSIAD, rayonne sur l'ensemble du territoire. Avec une inscription importante des habitants de Château Chinon Ville proportionnelle au nombre d'habitants mais on constate que ces secteurs ont un réel impact sur l'ensemble des communes du territoire. A noter pour les trois services, que la mention « autres communes » correspond exclusivement à Montreuillon.

Le service animation adulte, porté exclusivement par des bénévoles accueille en grande majorité des habitants de Château-Chinon Campagne et Ville à hauteur de 53%. A noter 24.69% des adhérents viennent d'autres territoires que le Haut Morvan, notamment grâce au groupe Vannerie qui jouit d'une réputation forte s'exportant au-delà du territoire.

FOCUS SUR LES 0-14 ANS

Il semble important de faire un point sur la fréquentation des jeunes de 0-14 ans afin de se rendre compte de l'impact des services « petite enfance-enfance-jeunesse » sur la vie du territoire.

A noter, ces données ne peuvent être établies que sur ces tranches d'âges car les inscriptions nécessitent une date de naissance ce qui n'est pas le cas pour les autres activités

	Nombre d'individus répertoriés à l'INSEE : 0-14 ans (2019)	Nombre individus : 0-14 ans inscrits au Centre Social	% population 0- 14 ans impacté par nos actions
Arleuf	83	17	20,48
Blismes	25	1	4,00
Château Chinon Campagne	49	32	65,31
Château Chinon Ville	277	145	52,35
Châtin	4	4	100,00
Corancy	25	9	36,00
Dommartin	22	5	22,73
Fachin	6	4	66,67
Glux en Glenne	11	1	9,09
Lavault de Frétoy	9	1	11,11
Montigny en Morvan	24	10	41,67
Onlay	11	0	0,00
Saint Hilaire en Morvan	32	16	50,00
Saint Léger de Fougeret	14	10	71,43
Saint Péreuse	10	1	10,00
Total	602	256	

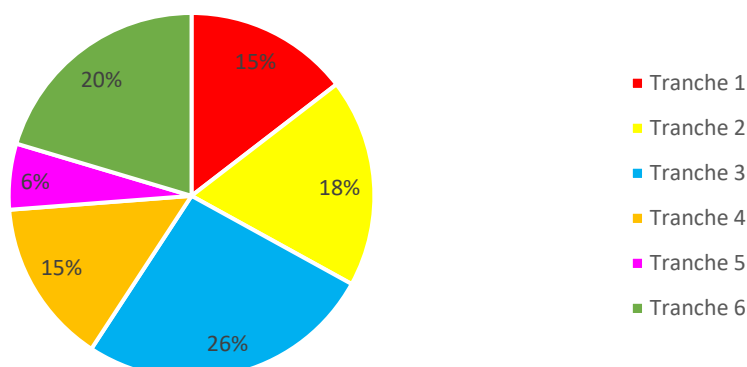
On peut constater que les services accueillent près de 42.52% de la population des 0-14 ans du territoire Haut Morvan. Plusieurs communes telles que Château-Chinon Ville, Château Chinon Campagne, Fâchin, Saint Hilaire en Morvan et Saint Léger de Fougeret, voient plus de la moitié de la population 0-14 ans impactée par les activités du Centre Social.

A noter une très faible participation des jeunes des villes de Blismes 4%, Glux-en-Glenne 9.09% et Onlay 0%, qu'il nous faut analyser afin de comprendre cette dernière

PUBLIC A FAIBLES RESSOURCES

- Pour l'année 2022, le multi accueil accueillait 22 familles sur 61 possédant une facturation en dessous du seuil de 1 euro/heure.
- Concernant le service enfance : sur les 205 enfants inscrits répartis en 103 familles (foyer fiscal de référence) : 15 familles se trouvaient en tranche 1 (quotient CAF compris entre 0 et 450€) et 19 familles se trouvaient en tranche 2 (quotient CAF compris entre 451 et 700€) soit 33% du public accueilli.

Répartition des contrats de tarification 2022 Service Enfance



On remarque donc que la majorité des contrats de tarification établis dans ce service sont facturés en tranche 3 (quotient caf compris entre 701 et 975€). Malgré tout, on peut constater un équilibre dans la répartition des différentes tranches. L'accès au service enfance semble possible aux familles du territoire. A noter, une vigilance est à avoir suite à l'augmentation des tarifs au 1^{er} mars 2023 qui peut modifier ces données.

- Concernant le service jeunesse : nous ne constatons que très peu de retours des contrats de tarifications sur les 51 inscrits, une dizaine de dossiers seulement retournés à nos services. Il apparaît que le coût relativement faible de ce secteur (entre 5€ et 5.50€ le trimestre) a pour impact que les familles/ ou les jeunes préfèrent payer le tarif général 5.50€/jeune/trimestre. Nous constatons cependant, lors des sorties nécessitant un coût supplémentaire, que celles-ci n'empêchent pas la venue des jeunes car en 2022, toutes les sorties ont affiché complet et ce peu importe le supplément.
- Concernant les activités Familles- RPE : le RPE est gratuit pour les assistantes maternelles. Les activités familles quant-à-elles sont pour la plupart gratuites aussi. Une participation peut être demandée ponctuellement mais pas au-delà de 5 euros par participant.

FOCUS SUR LE SERVICE FAMILLE EN 2023

Suite au départ de la référente famille en 2022 et à la réorganisation du service animation, le Conseil d'administration du Centre Social a fait le choix de proposer ce poste à Amandine BOUSET. Amandine, animatrice embauchée au sein de l'association depuis 2001 a participé activement à la vie du Centre. Connue, et reconnue par les familles pour son rôle d'animatrice référente des accueils de loisirs maternels, elle a su, au fil des années, accompagner les enfants et les familles dans leur vie quotidienne, mais aussi créer des liens privilégiés avec elles, les conseillant régulièrement dans leurs problématiques familiales. Lors de cette année 2022, Amandine portait le rôle de référente de la ludothèque. Mais à travers cette action, nous avons pu analyser qu'Amandine n'a pas développé seulement l'offre ludique autour du jeu, elle a tout naturellement orienté les activités de ce service vers de véritables actions d'accompagnement à la parentalité en se servant du jeu. C'est alors qu'elle est devenue une référence pour les familles, une évidence pour nous : Amandine serait la référente famille du Centre Social. Depuis février 2023, Amandine est donc inscrite et suit une formation DEJEPS Animation Sociale afin de pouvoir exercer cette fonction.

Afin de relancer les actions collective familles et les accompagnements à la parentalité, la référente famille a fait le choix d'expérimenter tout au long de l'année 2023, différentes méthodes de rencontres, différents temps d'échanges. En récoltant ainsi le ressenti des familles, elle a pu affiner les actions du secteur mais aussi comprendre les difficultés rencontrées, les questionnements des familles.

De janvier à juin 2023, plusieurs animations collectives à destination des familles ont été proposées ; et ont réuni 39 familles, originaires de Château-Chinon Ville, Château-Chinon Campagne, St Hilaire en Morvan, St Péreuse, Arleuf.

Janvier 2023 :

“Atelier bien-être” : ce moment a permis à 2 mamans de découvrir (et tester) différents soins, différentes techniques de relaxation

“Atelier créatif” : 6 familles (6 adultes et 10 enfants) ont pu créer différents objets et également laisser libre cours à leur imagination

Février 2023 :

“Atelier créatif Arleuf” : 4 familles (4 adultes et 9 enfants) ont pu créer différents objets et également laisser libre cours à leur imagination

Mars 2023 :

“Atelier créatif la grande lessive” : 2 familles (3 adultes et 1 enfant) ont pu participer à cette manifestation d'art participatif en proposant des réalisations respectant les critères du projet

Avril 2023 :

“Chasse aux œufs” : 4 familles (4 adultes et 6 enfants) ont pu participer à une chasse aux œufs organisée par les services RPE Multi Accueil Animation Jeunes et Familles, au sein de la Maison de l'Enfance, en compagnie des enfants, jeunes, assistantes maternelles...

“Sortie au Parc Astérix” : 7 familles (8 adultes et 8 enfants) ont participé à une sortie au Parc Astérix en compagnie des Accueils de loisirs

“Atelier couture” : 5 familles (5 adultes et 6 enfants) ont pu découvrir l’univers de la couture grâce à une bénévole de l’atelier couture venue leur exposer sa passion (création de porte-clés en feutrine)

Mai 2023 :

“Randonnée” : 4 familles (5 adultes et 4 enfants) ont participé à une randonnée sur Château Chinon

Juin 2023 :

“Soirée pyjama” : 15 familles (16 adultes 24 enfants) ont participé à une soirée pyjama où jeux en commun et repas partagé étaient au programme

“Atelier couture” : 4 familles (4 adultes et 5 enfants) ont pu approfondir et expérimenter les techniques de couture proposées par La bénévole (création d’une pochette)

“Randonnée” : 3 familles (3 adultes et 5 enfants) ont pu découvrir des sentiers de la ville (différents du mois précédent) et ensuite partager un pique-nique au retour

FORMATION PSC1

Une formation PSC1 organisée par le Centre Social et animée par le Centre de Secours de Château Chinon a réuni 7 personnes

Grâce à ces expérimentations mais aussi grâce aux retours réalisés par les référents des autres secteurs et les partenaires, la référente famille propose des actions d’animation collective adaptée aux besoins et renforce son rôle d’accompagnement à la parentalité.

C’est pourquoi à la vue de cette nouvelle dynamique, nous souhaiterions que le poste de référente famille, initialement financé, à hauteur de 0.5ETP puisse bénéficier de revalorisation à 0.75ETP voire 1 ETP.

*Randonnée
en famille*



*Petit déjeuner
entre parents*

*Jeux en
familles*



*Atelier couture
en familles*

FOCUS SUR LE SERVICE JEUNES EN 2023

Au cours de l'année 2022, nous avons pu développer avec les différents groupes (« collégiens », 15-17 ans et 18-25 ans) de nombreuses activités qui nous ont permis de travailler les objectifs fixés : mise en place de commissions thématiques, création de séjour organisé avec les jeunes, sorties « citoyennes », actions de bénévolat, activités de loisirs. C'est en janvier 2023 que Soufiène, alors référent jeunes, nous annonçait son départ du Centre Social.

Afin de poursuivre le développement du secteur dans la dynamique qu'il avait initiée, nous avons proposé à Gamze DOGAN, alors animatrice de l'espace « Collégiens » et apprentie de la formation BPJEPS LTP, de porter ce rôle.

En effet, comme évoqué dans le dossier PS Jeunes 2022, il nous semble que pour porter ce rôle, l'animateur doit posséder des qualités d'adaptation et de disponibilité mais aussi de patience, de bienveillance et d'écoute, entre autres, que Gamze possède. Gamze est native de la région et connaît bien le territoire et l'association du Centre Social pour laquelle elle travaille depuis maintenant 4 ans en tant que vacataire. C'est à travers ces différentes expériences que Gamze a souhaité développer son rôle et sa posture d'animatrice.

Nous avons donc débuté par une analyse des actions et fréquentations des différents groupes du secteur jeunes.

Le groupe « collégiens » poursuivait une forte évolution (évolution des effectifs, nouvelles inscriptions...),

Le groupe 15-17 ans avait quant à lui des présences beaucoup plus ponctuelles mais tout de même significatives. De plus grâce aux commissions thématiques organisées en 2023 mais aussi à la demande des « grands » du groupe collégiens, nous constatons une demande d'ouverture plus régulière de ce secteur.

Le groupe de jeunes adultes quant à lui nous posait questions. Premier point, Soufiène était le seul à avoir contact avec les jeunes majeurs et son départ a considérablement marqué un arrêt dans le développement de ce groupe. De plus, nous avons pu analyser une difficulté dans la gestion de ce groupe qui souhaitait pouvoir accéder à cet espace à des heures où ils sont disponibles (soirées, week-end) mais également dans des allers-venus plus spontanés, demandant alors à l'animateur une disponibilité extrême du référent jeunes.

La référente jeunes à elle seule, ne peut s'adapter à une telle demande. C'est pourquoi, nous avons dû faire des choix. Compte tenu des besoins et envies exprimées par les différents groupes, nous avons choisi de développer l'espace « collégiens » qui voit sa fréquentation constamment augmenter passant de 51 inscrits en 2022 à 62 jeunes en 2023 pour le groupe « collégiens » uniquement, puis le groupe des 15-17 ans qui est demandeur d'activités et de créations de projets.

Pour ne pas perdre le lien avec les jeunes majeurs et répondre à leurs besoins, sans pour autant « mettre à mal » le référent de secteur, nous avons souhaité proposer aux jeunes adultes de se constituer en groupe autonome, leur permettant ainsi de bénéficier des locaux et lieux de rencontre. Cette action sera développée et expérimentée au cours du projet social 2023.

Le développement du Projet Jeunes continue donc son évolution, à travers toujours, les mêmes objectifs. Mais grâce à l'expérience acquise en 2022, nous affinons ce dernier afin qu'il corresponde aux envies et attentes de chaque public en tenant compte des possibilités de l'association.

LES BÉNÉVOLES

LES BENEVOLES : ANIMATEURS D'ACTIVITES

Groupe FLE

- Paul MIDAM
- Nicole MARTIN

CLAS

- Martine DAOUST
- Monique ZIMMER
- Madeleine ZIMMER
- Manon GOUEL
- Mireille BROSSARD

Atelier PATCHWORK

- François POIRIER
- Nicole FERIE

Atelier VANNERIE

- Jean Pierre HEDDELINE

Atelier COUTURE

- Stéphanie PROUST
- Assia DJEDIDI

Atelier MEMOIRE

- C Michot, MP Bouchoux, M. Desboeufs, D Dumoux, G.Gautrain, AM Humpert, M. Midam, M. Morin, A. Netter, F. Pasquet, M.Perruchot, S.Poncet, MJ.Prévotat, MC.Rabereau, G.Roquelle, MF Thomas

MARCHE LENTE

- Jean-Jacques DUMONT
- Germaine ROQUELLE

On peut remarquer que de nombreuses activités mises en place sous l'entité du Centre Social sont portées par des bénévoles, faisant ainsi vivre une partie de l'association.

Qu'il s'agisse des bénévoles animant le CLAS, qui viennent deux fois par semaine apporter leur aide aux enfants et aux familles,

Qu'il s'agisse des bénévoles d'activités « mémoire, marche lente, vannerie, patchwork, couture » organisant leurs activités et prennent plaisir à se réunir autour d'une passion commune,

Qu'il s'agisse des bénévoles du FLE qui accueillent des personnes étrangères afin de leur donner les moyens de mieux s'intégrer en France,

On peut constater que chacun de ces bénévoles s'investit et s'engage afin de contribuer, à améliorer le quotidien des adhérents. Si vous leur demandez, ils vous diront certainement qu'ils ne contribuent que peu à la vie du Centre Social, ou à leur échelle, selon leurs disponibilités...

Mais il suffit de prendre le temps de les regarder animer, accueillir, partager, pour s'apercevoir de l'énergie que chacun d'entre eux fournit pour faire vivre ces différents temps. Nous pouvons nous apercevoir de la rigueur, de la créativité dont chacun fait preuve. Souvent caché derrière les services « plus connus » du Centre Social, chacun de ces groupes porte pour autant les valeurs de l'association. Pour autant une question peut se poser : Pourquoi ces bénévoles se sont-ils engagés auprès de notre association et qu'est-ce qui retient ces groupes au Centre Social ?

Pour tous : l'histoire, qui a fait qu'à un moment, ils ont eux-mêmes rencontré un acteur du Centre Social qu'il soit bénévole ou salarié. Mais au-delà de cette histoire commune, qu'est-ce qui motive ces groupes à continuer à adhérer au Centre Social ?

En effet, si l'on prend l'exemple de l'atelier vannerie : Mr Heddeline a rencontré Colette Rollot (référente famille) à l'occasion de la fête des savoirs. Le Centre Social, voyant l'intérêt porté à cette activité, a alors proposé à ce dernier d'animer un atelier. A ce moment, le Centre Social possédait encore la coordination de la maison de la solidarité facilitant ainsi la réservation des salles et donc la mise à disposition de moyens.

Depuis maintenant 10 ans, l'atelier Vannerie est donc proposé dans les locaux de la maison de la solidarité et tous les vanniers adhèrent à l'association. Malgré tout depuis 2022, le Centre Social n'a plus pour mission la coordination de la Maison de la Solidarité et par voie de conséquence, n'a plus la gestion des salles (à noter que la municipalité laisse à disposition ses salles d'activités au Centre Social). Malgré tout, on peut légitimement se demander : en dehors de cette mise à disposition de moyens, qu'est-ce qui retient ce groupe au Centre Social, et de manière plus générale, comment encourageons-nous, valorisons-nous ces actions afin que cet engagement continue d'être ?

DE LA PARTICIPATION ACTIVE A L'ENGAGEMENT BENEVOLE

Dans la partie bénévolat, on peut aussi spécifier la participation de familles, de parents, des conjoints de salariés qui participent activement à la vie du Centre en venant prêter main forte aux salariés ou en mettant à disposition leurs moyens (matériels) ou leurs compétences. De manière générale, nous ne parlons pas de bénévolat mais de participation active. Souvent spontanée ou informelle, cette participation nous démontre quand même un engagement dans

le Centre Social. Malgré tout on constate encore que le mot « bénévole » ne peut leur être appliqué car selon leurs dires « nous n'avons pas le temps » « Nous aidons juste comme ça ». Pour autant, il semblerait opportun de valoriser cette participation et d'enclencher un travail visant à « démystifier » le mot bénévole qui peut faire peur et freiner l'engagement.

LA FONCTION ACCUEIL

Afin de mieux comprendre notre fonction accueil, il est important d'éclaircir le fonctionnement du Centre Social et ses spécificités. Une de ses particularités réside dans l'éclatement géographique de ses locaux d'activités, mais aussi de la localisation des différents Responsables de Services. Le Centre Social est implanté, en novembre 2022, dans 4 locaux différents, répartis eux-mêmes sur des étages différents :

La maison de la solidarité : située place notre Dame à Château Chinon Ville

- Implantation du pôle accueil dans le hall d'entrée de celle-ci, porté par 2 salariés du Centre Social
- Bureau « administratif » du Centre Social situé au 2^{ème} étage de la maison comprenant : le bureau du directeur général et son assistante de direction, de la comptable ainsi que des coordinatrices de SAAD et du SIAD.
- C'est dans ce même bâtiment que se déroulent les activités de prévention seniors (gym douce, atelier mémoire...) ainsi que d'une partie des activités adultes (patchwork, FLE, vannerie...)



La maison de l'enfance : située à 8 rue Gallois à Château Chinon Ville



Répartis sur 4 étages, plusieurs services y proposent leurs activités

- Rez de jardin : le service enfance jeunesse (accueil de loisirs primaire) et bureau du référent ACM et référent Jeunes. Certaines activités adultes (atelier couture...) s'y déroulent également.

Les locaux sont régulièrement prêtés à des associations afin que ces dernières puissent proposer leurs activités

- Rez de chaussée : accueille les services RPE, l'ACM maternel, le LAEP et le bureau de la référente famille
- 1^{er} étage : accueille le multi- accueil et le bureau de la

directrice

- 2^{ème} étage : accueille le bureau et matériel logistique, ainsi que le bureau de la référente petite enfance et ludothèque. C'est à ce même étage que les consultations PMI sont proposées 2 fois par mois

L'accueil jeunes : situé avenue Vauban

Accueille les jeunes âgés de 15 à 25 ans. Un bureau est mis à disposition du référent jeunes



L'accueil collégiens : situé rue de Cortona (dans le collège Bibracte)

Mise à disposition d'une salle d'activités ouverte à tous les collégiens du territoire qu'ils soient scolarisés au collège Bibracte ou non.

L'accueil, au sein du Centre Social Haut Morvan, est donc plus qu'un lieu mais véritablement une posture. Il est porté par chacun de nos salariés.

Il est indispensable à la mise en œuvre de notre Projet dans le respect de nos valeurs

La Maison de la Solidarité

Ouverte tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Porté par deux salariés Centre Social, Sandrine Bondoux et Stéphanie Goasmatt (référente France Services), notre accueil dessert également au sein de la Maison de la Solidarité :

- ***Pôle-emploi*** : Antenne de Decize. 1 responsable de service et 6 salariés permanents.
- ***Site d'Action Médico-sociale du Conseil Départemental*** : Sous la responsabilité d'une responsable de site, le site est composé d'une vingtaine de salariés permanents. PMI, géronto-handicap, Personnes vulnérables, ASE, Visites Médiatisées.
- ***Mission Locale du Pays Nivernais Morvan*** : 1 directrice, 1 directrice adjointe, 1 assistante de direction, 1 aide comptable, 3 conseillers jeunes, 1 conseillère entreprise, 2 chargées de mission transport et 2 chargées de mission logement.
- ***PIJ*** : sous la responsabilité de la Mission Locale, le PIJ est situé dans le Hall d'accueil et est conjointement mis à jour par nos services et ceux de la Mission Locale.
- ***Solidarité 58*** : coordination du Morvan
- ***MSA*** : Accueil permanent de l'Assistante Sociale de secteur
- ***CPAM*** : ouvert au public tous les jours de semaine, de 8h30 à 12h30
- ***Chambre des Métiers et de l'Artisanat*** : sur RDV 1 journée par semaine
- ***CIBC*** : sur RDV 1 journée par quinzaine
- ***Cap Emploi*** : conjointement aux permanences Pôle-Emploi, 1 fois par quinzaine.
- ***ANDAVI*** : Tous les vendredis matin sur RDV
- ***CAF*** : le vendredi 1 fois tous les quinze jours
- ***CARSAT*** : sur RDV 1 fois tous les quinze jours
- ***Alcool Assistance*** : le vendredi soir 1 fois par mois
- ***CDER*** : le jeudi matin 1 fois par quinzaine
- ***Défenseur des droits*** : tous les mercredis matin sur RDV.

La localisation de ce pôle permet aux chargées d'accueil d'être les premières personnes recevant la parole et le besoin de nos adhérents, des partenaires mais aussi de nombreux habitants du territoire.

Cette proximité leur permet d'être un véritable soutien aux bénévoles d'activités du Centre Social, permettant ainsi la bonne réalisation des actions adultes se déroulant dans cette maison. Les chargées d'accueil s'attachent également tous les jours à répondre aux besoins de chacun par le biais de l'accueil téléphonique mais aussi en proposant un accompagnement individuel par le biais de **France Services** porté par le Centre Social.

Positionnées comme des personnes ressources auprès de tous, cela permet au Centre Social de marquer sa capacité de répondre à une offre globale d'information et d'orientation.

L'accueil se déroule également auprès du service administratif qui répond à la demande des adhérents lors d'entretien ou de manière plus informelle.

La Maison de l'enfance

La maison de l'enfance est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Première porte d'entrée de nombreuses familles du territoire dans le Centre Social, chaque service a conçu son fonctionnement pour faire de l'accueil un moment important pour l'enfant et pour les parents.

En effet, qu'il s'agisse des accueils de loisirs, du multi accueil, des actions familles ou du RPE, les responsables de services organisent un temps d'accueil des familles lors des premières inscriptions. Ces moments ont pour but d'expliquer le fonctionnement, répondre aux questions mais également informer ces futurs adhérents sur l'association Centre Social. Au quotidien, des temps d'accueil sont prévus à l'arrivée puis au départ de l'enfant.

Véritable moment de transmission de la journée, les salariés utilisent ces échanges pour s'assurer de la bonne qualité des actions menées mais également pour favoriser la création de lien de confiance avec les adhérents.

C'est notamment grâce à la qualité de ces échanges que nombreuses demandes émanent, des problématiques apparaissent nous permettant ainsi de créer des projets répondant aux besoins du territoire

Je m'appelle Amandine Bousset ; je suis responsable du service ludothèque, et également animatrice au sein du centre de loisirs du Centre Social.

Pour moi, l'accueil des familles est important ; que ce soient des familles fréquentant régulièrement les services ou de nouvelles familles venant les découvrir.

C'est un moment qui nous permet d'échanger avec les parents mais également les enfants ; sur leur vie quotidienne, comment s'est passée la journée à l'école par exemple, est ce que les vacances se sont bien passées...

Montrer de l'intérêt à ces dernières en étant à l'écoute, en échangeant sur nos vies, nos expériences personnelles, font que, je pense, le climat de confiance s'installe.

Accueillir un enfant en crèche c'est aussi bien accueillir ses parents afin d'établir une relation de confiance. L'intérêt de ce temps permet de maintenir pour l'enfant la continuité de son lien avec ses parents ce qui contribuera à son bien être en leur absence, d'où l'importance de bonnes transmissions.

Ce temps d'accueil est basé sur une bonne disponibilité, communication et écoute. Cela permet d'orienter, de renseigner et de rassurer les parents.

La qualité d'un bon accueil est très importante également car elle reflètera l'image de l'établissement.

Karine Affray, auxiliaire de puériculture au Multi Accueil

L'accueil jeunes et espace collégiens

Le fonctionnement a été conçu par le référent jeunes afin d'organiser des temps d'échanges et de récoltes de la parole des adolescents et jeunes. Des commissions ont lieu 1 fois par mois et ont pour but d'organiser le fonctionnement, mettre en place des projets ...

La posture d'accueil est donc, également sur ce secteur, primordiale. Plus qu'un travail auprès du public accueilli, l'animateur crée également des moments de rencontres avec les familles.

Le Centre Social a toujours considéré l'Accueil comme l'endroit où les habitants venaient exprimer de manière brute leurs problèmes et/ou leurs besoins, et dont le rôle devait d'abord être de les écouter pour les orienter et/ou les accompagner vers ou dans le dispositif le plus approprié.

Oui mais

Il apparaît clairement à la vue des éléments cités ci-dessus que les salariés portent l'accueil comme une évidence, considérant cette posture comme un facteur essentiel à la qualité de leur travail et plus particulièrement la qualité des services.

Malgré tout, le Centre Social n'est pas et n'a pas pour but d'être porté uniquement par des professionnels. De nombreux acteurs comme les bénévoles qu'ils soient administrateurs et/ou animateurs d'activités, participent également à l'accueil du Centre Social.

Lors de la réunion du conseil d'administration se déroulant le 8 octobre, la CAF expliquait aux administrateurs l'importance de la fonction accueil portée par tous. Lors d'un échange avec la conseillère CAF, il apparaissait que des bénévoles d'activités n'avaient pas le sentiment de jouer un rôle dans ce domaine.

Cette discussion informelle nous questionne quant à la place et la perception que peut avoir chaque acteur de son rôle dans le Centre Social.

De même concernant les locaux, nous avons régulièrement débattu sur le fait que d'être dispatché dans plusieurs endroits créait une problématique, allant même jusqu'à nous questionner sur l'achat de nouveaux bâtiments afin de nous permettre de faire cet accueil.

Malgré tout, si nous nous questionnons différemment, cette problématique peut-elle devenir une force ? En effet, si l'on se dit que l'accueil est plus qu'un lieu mais une véritable posture, si l'on pense que le Centre Social n'est pas qu'un endroit mais une association véhiculant des valeurs, peut-on collectivement imaginer que notre accueil puisse être mobile (dans chaque commune du territoire ?),

Plus particulièrement sur la fonction accueil, un travail devra être initié par le comité de suivi afin de répondre et d'échanger sur ces questionnements :

- **L'accueil comme posture : par tous ?**
- **L'accueil physique dans nos locaux : et Ailleurs ?**

Et si effectivement cet accueil est porté par tous – partout : comment nous y prenons-nous pour le faire vivre ?

ANALYSE DU CENTRE SOCIAL

A la lecture de ce document, il apparaît clairement un Centre Social fort de ses actions, de volonté et d'engagement, marqué par une histoire riche en évolution et en progression, progression entre autres et surtout en termes de services. Cette progression a fait passer cette association de deux salariés, œuvrant pour apporter des réponses ciblées à la population, à une association quasi entrepreneuriale forte de ses 40 salariés, 30 bénévoles et 10 services. Mais tout cela en conservant toujours ses mêmes valeurs :

« Répondre aux besoins des habitants », tout en suivant l'évolution des besoins et des demandes qui évoluent au niveau sociétal dans un territoire se modifiant lui aussi.

La circulaire CNAF indique : Un lieu de l'animation de la vie sociale c'est :

« Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

Un lieu qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir, de réaliser leurs projets.

AVEC 3 FINALITÉS :

- *Inclusion sociale et socialisation des personnes*
- *Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur un territoire*
- *Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité*

ET DES VALEURS :

- *Respect de la dignité humaine*
- *Laïcité, neutralité, mixité*
- *Solidarité*
- *Participation et partenariat »*

Ces finalités et valeurs, nous l'avons tous en tête quel que soit notre rôle au sein de l'association. Oui mais ...

Au bout de 50 ans d'histoire et à l'aube d'une nouvelle démarche de renouvellement, prenons le temps de faire un arrêt sur image et de se demander : « Qu'est-ce que le Centre Social ?

Qu'avons-nous à apporter au territoire Haut Morvan ?

Qu'est-ce que notre association a de plus à proposer que ses services ?

Comment nos services emmènent plus qu'un simple mode de garde ou une aide à la personne ?

Qu'apporte cette association aux bénévoles, aux groupes adultes ?

Comment travaillons-nous en interne ?

Et de manière plus globale : QUI SOMMES NOUS ?

A cette dernière question, il est assez simple de répondre :

- Nous sommes les administrateurs, élus par les adhérents ou membres de droit, œuvrant bénévolement pour l'intérêt de tous,
- Nous sommes les animatrices du Multi-Accueil qui accueillent de jeunes parents et les accompagnent avec leurs enfants quotidiennement dans cette nouvelle étape de leur vie,
- Nous sommes les animateurs « enfance et jeunesse », qui animent, tout au long de la journée dans différents temps, dans différents endroits de nombreuses activités,
- Nous sommes les référentes « famille » et « relais petite enfance » qui sommes à l'écoute des familles, des besoins,
- Nous sommes les aides à domicile, les aides-soignantes, le livreur du portage de repas, qui apportent en plus de nos compétences, une écoute et un soutien auprès de personnes ayant le besoin,

- Nous sommes la comptable, les secrétaires, la maîtresse de maison, les agents d'entretien, nous sommes tous ces salariés qui agissent dans l'ombre afin que le Centre Social puisse continuer de fonctionner,
- Nous sommes les responsables de services, directeur qui jonglent entre toutes ces demandes, ces projets en s'assurant que chaque acteur puisse avoir les moyens de les réaliser dans le cadre légal imposé,
- Nous sommes les bénévoles d'activités qui accueillons des adhérents, faisons vivre nos activités, participons activement à l'évolution de ce dernier,
- Nous sommes les enfants, grandissant au rythme des projets, vivant de nombreuses aventures quotidiennement,
- Nous sommes les adolescents nous investissant régulièrement dans toutes les actions du Centre Social,
- Nous sommes les familles découvrant dans ce Centre Social plus qu'un seul mode de garde, mais aussi écoute et conseils,
- Nous sommes les adhérents qui participent aux activités, aux services ...
- Nous sommes ces services qui évoluent en répondant toujours aux demandes, aux nouvelles réglementations.

Et finalement oui, nous sommes tout cela, toutes ces histoires de vie, d'envies, d'engagements si nombreuses qu'elles sont difficiles à imaginer dans un document écrit. L'animation de la vie sociale est tellement présente qu'elle en devient une normalité non valorisée.

Cette vision, ces moments d'échanges, nous les vivons tous quotidiennement et de manière tellement naturelle qu'elles en deviennent presque une évidence.

Une évidence, le Centre Social est..., et depuis 50 ans d'écoute, de construction, d'évolution et de projets, il existe :

Nous sommes parce que nous existons. Nous existons donc nous sommes.

Nous sommes connus, nous sommes reconnus, nous sommes compris : bien belle conviction à laquelle chacun veut croire.

Car en effet, nous sommes connus, reconnus par nos adhérents, par certains partenaires, par certains habitants. Mais à y regarder de plus près, le Centre Social, si visible mais aussi si complexe à comprendre, est-il si connu, si compris ? Par l'ensemble des habitants, par notre territoire ?

« Nous existons donc nous sommes le Centre Social du Haut Morvan », visant à l'accueil de tous mais qui marqué d'une étroite relation avec Château Chinon Ville, a implanté la majorité de ses actions sur une seule commune du territoire, et comment faisons-nous pour permettre à tous les habitants du Haut Morvan de participer à nos actions, de découvrir nos services ?

« Nous existons donc nous sommes une association portée par des bénévoles, soutenue par des professionnels », mais comment créons-nous ces moments de rencontres afin que chacun garde son rôle, comment communiquons-nous afin que ce lien primordial se fasse ?

« Nous existons donc nous sommes, un des plus importants employeurs du Haut Morvan », mais quels moyens donnons-nous à nos salariés pour qu'ils travaillent non pas pour un service mais bel et bien pour l'association ? Comment permettons-nous à chacun de comprendre les valeurs de notre association ?

« Nous existons donc nous sommes les salariés du Centre Social », qui mettent tout en œuvre pour que la qualité des services soit une priorité mais qui pris dans ce quotidien rythmé peuvent oublier que l'on appartient à une entité plus grande que notre seul service.

« Nous existons donc nous sommes une association qui permet à chaque habitant de proposer des idées, des actions », mais qui accueille cette parole, de quel moyen nous dotons-nous pour répondre à la demande et quelles limites nous fixons-nous ?

« Nous existons donc nous sommes un lieu d'accueil » permettant à chaque habitant de trouver des informations, une écoute, Mais comment organisons-nous, quel moyen donnons-nous pour cette fonction et qui accueille ?

« Nous existons donc nous sommes compris par les collectivités », notamment des nouveaux élus, mais comment créons-nous des moments de rencontres avec eux afin qu'ils comprennent que notre association est au service des habitants de leur commune ?

« Nous existons donc nous sommes un lieu ouvert au bénévolat », mais comment encourageons-nous cet engagement ?

Finalement, on remarque autant de volonté et d'engagement que de questionnement. Nous existons donc nous sommes : oui en partie, mais de cette conviction n'oublions pas notre mission, notre rôle. Non pas comme une remise en question générale mais plus comme une pause dans cette progression, cette course aux projets, cette idée de se dire qu'il faut faire pour être, qu'il faut être vu pour exister, qu'il faut exister pour être compris.

Finalement, on pourrait croire qu'à force de se développer, de développer nos services, de répondre aux demandes diverses et variées, nous ferons de notre association un pilier du territoire, maillage indispensable du Haut Morvan, laissant à chacun la conviction du devoir accompli... Malgré tout pris dans cet engrenage, nos valeurs, notre positionnement ne sont-ils pas en risque ?

L'association du Centre Social du Haut Morvan est riche :

Les services sont là, ils sont reconnus...

Les salariés sont présents, ils construisent ...

Les bénévoles sont motivés, ils s'engagent...

Les collectivités sont engagées, elles nous soutiennent ...

Collectivement, le tout est réuni pour faire de valeurs de notre association, une réalité.

Prenons donc le temps de construire notre vision et définir collectivement ce que nous sommes et ce que nous voulons être : pour le territoire, pour les adhérents, pour les bénévoles, pour les salariés et pour les habitants du Haut Morvan.

Parce que le Centre Social a mis 50 ans :

Pour répondre aux besoins

Pour expérimenter

Pour apprendre

Pour évoluer

Donnons-nous 4 ans pour nous repenser et nous affirmer !

LE SWOT DU DIAGNOSTIC

FORCES

Gouvernance et organisation interne

- ° Bonne participation des bénévoles (CA, Administrateurs, Activités..)
- ° Engagement des salariés dans la vie du Centre Social
- ° Mise en place d'un comité de suivi du projet social

Accueil

- ° Nombreux services et permanences accueillis au sein du CS (= bonne « porte d'entrée »)

Services et activités

- ° Diversités des activités
- ° Satisfaction des adhérents sur les services fréquentés
- ° Demande d'animations collectives familles

Partenariat

- ° Intérêt des partenaires

Communication

- ° Communication avec les familles plus développée

FAIBLESSES

Gouvernance et organisation interne

- ° Historique du CS (fonctionnement « paramunicipal » et services) + SAAD et SSIAD
- ° Manque de clarté sur le rôle des administrateurs
- ° Méconnaissance de la part des salariés (activités des autres secteurs, projet social, voire du territoire)
- ° Turn over des équipes

Accueil

- ° Fonction informelle et pas assez valorisée (personnel et bénévoles insuffisamment sensibilisé et/ou formé), peu portée par les bénévoles
- ° Locaux : éclatement des bâtiments (et donc des responsables de services)

Services et activités

- ° Adhérents peu représentatifs de la population du territoire
- ° Multiplicité des activités
- ° Difficultés de transversalité des actions
- ° Présence d'un public avec de faibles ressources
- ° Question de l'utilité du LAEP soulevée par les familles (mais service peu connu / compris)

Partenariat:

- Partenariat trop sectorisé
- ° Méconnaissance de la part des partenaires (manque de communication relevé)

Communication

- ° Méconnaissance du CS de la part des habitants (fonctionnement, territoire d'intervention, activités, rôle AVS)
- ° Méconnaissance de la part des partenaires (manque de communication relevé)
- ° Méconnaissance de la part des salariés (activités des autres secteurs, projet social), voire du territoire
- ° Manque de visibilité et de communication / information relevé par les adhérents

S W

OPPORTUNITÉS

Typologie des habitants

- ° Territoire qui concentre la moitié des naissances de la Communauté de Communes
- ° Forte proportion des 15-29 ans
- ° Forte proportion de résidences secondaires

Équipements

- ° Présence de lycées sur le territoire
- ° Tissu associatif riche
- ° Richesse patrimoniale et culturelle
- ° Offre sportive (pleine nature)
- ° IESH

Mobilité

- ° Déplacements pendulaires moindres à l'échelle du territoire que sur la Communauté de Communes ou le département

Politique

- ° Compétence sociale Communauté de Communes / participation au projet social de territoire

O T

MENACES

Typologie des habitants

- ° Répartition hétérogène de la population sur le territoire
- ° Familles plus fragiles dans le secteur (pauvreté)
- ° Diminution de la population et pas d'augmentation des naissances
- ° Vieillesse de la population
- ° Taux de chômage plus important que dans la Communauté de Communes
- ° Manque de travail sur le territoire
- ° Risques de communautarisme, Mixité, Laïcité
- ° Familles fragiles « de passage »

Équipements

- ° Répartition hétérogène des équipements sur le territoire (centralisation à Château-Chinon)
- ° Pas de possibilité d'études supérieures + pas de lycée général
- ° Désert médical + fermeture maternité Autun

Mobilité

- ° Problèmes de mobilité (transports en commun et équipements des familles), et donc d'accessibilité à certains services + éloignement des centres urbains + topographie

Politique

- ° Locaux : incertitudes
- ° Faibles partenariats avec les mairies

Le Centre Social : dans une démarche de renouvellement



La démarche précédente

Le rôle de chaque acteur

Le comité de suivi

Une démarche à travers des
questionnements...

Une démarche à travers des
rencontres

Dates et avancées ...

LA DÉMARCHE PRÉCÉDENTE



Lors du Comité de suivi de décembre 2021, nous avons fait le choix de ne pas diffuser 1, mais bien plusieurs questionnaires distincts, afin de relever si les impressions et les demandes pouvaient être différentes en fonction de ce que l'on était par rapport au Centre Social et sur le territoire :

- Un habitant
- Un adhérent
- Un partenaire
- Un parent
- Un salarié

La consigne bien-entendu était de dire aux répondants qu'ils pouvaient être tout cela à la fois et qu'ils pouvaient, en fonction de comment ils se définissaient eux-mêmes, de répondre à plusieurs questionnaires.

Des questionnaires papier ont été laissés dès le 3 janvier à l'Accueil de la Maison de la Solidarité, et distribué dans tous les services du Centre Social.

L'affiche du questionnaire permettait également, à l'aide des QR Codes, de répondre directement en ligne. Enfin et pour compléter la couverture, l'affiche interactive a été postée sur notre page Facebook.

En plus de ces questionnaires en ligne, la référente est allée à la rencontre des habitants pour réaliser un entretien. Les lieux choisis sont Lidl à Château Chinon Campagne, la maison de la solidarité ainsi qu'au supermarché ATAC situé à Château Chinon Ville.

En tout, nous avons récupéré sur 5 semaines 144 questionnaires interactifs et 57 questionnaires papier soit **201 questionnaires**

Les habitants :

Analyses : Concernant la gestion du Centre Social, 1/3 des habitants pensent qu'il dépend de la Mairie de Château-Chinon-Ville, 1/10 qu'il dépend de la Communauté de Communes.

1/5 des habitants pensent qu'il n'intervient que sur Château-Chinon-Ville.

Seulement 1/3 des habitants interrogés disent savoir où se situe le Centre Social. Parmi ces personnes 75 % citent la Maison de l'Enfance.

Le rôle et même l'ensemble des activités du Centre Social sont mal connus des habitants.

0% des personnes interrogées connaissent 100% des activités

En termes de besoin identifié très fortement, **l'absence de médecin et de dentiste** est mise en avant par 90% des habitants interrogés.

92.3% des personnes interrogées connaissent le Centre Social ce qui marque véritablement le rayonnement de ce dernier au sein du territoire Haut Morvan. Néanmoins ce fait est à nuancer car on constate que la répartition « territoriale » des personnes interrogées peut influencer sur les réponses. En effet 30.8% des personnes interrogées habitent Château Chinon campagne, 23.1% habitent Château Chinon Ville, passant à 15.4% pour la commune de Corancy, et tombant à 7.7% de personnes interrogées vivant à Blismes. Les lieux choisis pour questionner les habitants du territoire (Lidl Château Chinon Campagne, Atac Château Chinon Ville, la maison de la solidarité Château Chinon Ville) n'ont visiblement pas permis de récolter une vision plus globale de l'action du Centre Social sur le territoire notamment dans les villages « les plus reculés » de Château Chinon Ville où se situe le siège du Centre Social.

Néanmoins, sur les personnes interrogées 100% expriment savoir où se situe le Centre Social. Il apparaît aussi 38.5% des personnes interrogées connaissent les actions du Centre Social grâce au bouche à oreilles (38.5% des réponses), grâce à un personnel de la maison de l'enfance (38.5% des réponses) puis grâce à l'outil Facebook (30.8% des réponses).

On constate donc que les relations directes (en face à face) sont à valoriser car porteuses de l'image du Centre Social. Il est également important de souligner que les salariés et peu importe le service dans lequel ils travaillent, participent à la communication des actions et permettent au Centre Social de conserver un lien avec des habitants non adhérents de notre association.

Néanmoins en dehors des services reconnus par les habitants, il apparaît que la mission Centre Social n'est pas « claire » pour tous. En effet, à la question « Saviez-vous que le Centre Social pouvait vous aider dans vos initiatives d'habitants, vos projets à partir du moment où ils contribuent au vivre ensemble ? » 53.8% des personnes interrogées répondent non et 7.7% répondent « pas vraiment » soit 61.5% des habitants ne connaissant ce rôle pouvant être porté par le Centre Social.

Deux missions sont pourtant mieux identifiées par les personnes interrogées : 92.3% identifient que notre rôle est de favoriser un lien social et proposer des activités de loisirs aux enfants, adultes et familles.

Les Salariés :

Globalement les salariés de la Maison de l'Enfance ne connaissent pas les activités adultes pratiquées ailleurs. Les salariés connaissent pour la plupart l'existence du Projet Social. A l'exception des Responsables de service, **tous reconnaissent ne jamais l'avoir lu.**

Analyse des résultats de questionnaires salariés : 16 questionnaires ont été retournés

Il apparaît dans ce retour de questionnaire que pour les salariés ayant répondu, 77% d'entre eux déclarent ne pas vivre sur le territoire Haut-Morvan. A la vue des lieux d'habitation connus de nos salariés, il apparaît que cette donnée pourrait nous questionner « Les salariés connaissent-ils tout le territoire d'action du Centre Social ? » sur 27 personnes travaillant au Centre Social

(partie animation globale) 17 habitent dans une commune faisant partie du territoire d'action de ce dernier (soit 62%).

De manière plus générale, il existe une vraie dichotomie dans les réponses à ce questionnaire entre connaissance du Centre Social et par le même manque d'information.

En effet, 88.9% des répondants indiquent savoir ce qu'est le projet social, de même 66.7% répondent que le projet social a une incidence sur leurs pratiques professionnelles. 66.7% des personnes interrogées pensent avoir un rôle à jouer dans la mise en place du projet social.

Néanmoins à la question « Avez-vous lu le projet social en cours ? » seules 55.6% des réponses sont positives et pour 60% d'entre elles la raison est que les salariés n'ont pas à disposition le document. De même seuls 44.4% des salariés pensent avoir été informés du fonctionnement associatif du Centre Social.

On peut tout de même constater que 77.8% des salariés pensent que nous pouvons mieux faire pour favoriser la participation des adhérents dans l'association et que 66.7% des salariés souhaiteraient être sollicités dans la construction du projet social.

Analyse générale : Il apparaît clairement qu'un manque d'information est constaté. Les salariés font montre d'intérêt et d'envie dans la vie associative du Centre Social. Le type de formation suivie et les mouvements de personnels (départ- arrivée de nouveaux salariés) demande une harmonisation des connaissances. De même, le Centre Social doit travailler sur des outils de communication interne (formations, mise à disposition de documents...) auprès de tous les salariés afin qu'ils soient informés et qu'ils puissent adapter leurs pratiques professionnelles en conséquence.

Les Partenaires :

A l'instar des salariés, les partenaires ne connaissent du Centre Social que les services avec lesquels ils travaillent. Peu connaissent le rôle du Centre Social quant à l'Animation Sociale

... des questionnaires recueillis

Il apparaît nettement dans le retour des questionnaires que les partenariats existent avec les services Centre Social (100% de réponses positives à la question Avez-vous déjà travaillé avec un service du Centre Social). Néanmoins on constate que seuls des partenaires réalisant des actions quotidiennes en lien avec le Centre Social nous ont répondu, ne nous permettant pas de percevoir de manière territoriale l'impact de nos actions auprès des acteurs locaux.

De plus, on constate que ces partenaires travaillent avec un service mais que le fonctionnement de l'association Centre Social reste abstrait pour certains. La majorité des réponses indique au Centre Social que ce dernier ne communique pas assez sur :

- Son rôle
- Ses valeurs (point extrêmement net dans la courbe des réponses)
- Sa gestion
- Son organisation

Néanmoins sur les partenaires interrogés, 100% déclarent être favorables à une action commune avec le Centre Social en attendant de ce dernier (5 réponses laissées au choix des partenaires par ordre de priorité selon eux) :

- Favoriser le lien social (85.7% des réponses)
- Proposer des activités de loisirs pour les enfants, adultes et familles (71.4%)
- Être un lieu de réflexion de débats et projets (57.1%)
- Accompagner les personnes en droits commun (42.9%)
- Soutenir la parentalité (42.9%)
- Être un espace culturel (42.9%)
- Soutenir la vie associative (28.6%)

On constate donc des sérieuses pistes de développement du Centre Social et des attentes assez marquées par nos partenaires. Le rôle du Centre Social comme créateur de lien social est reconnu. Néanmoins afin de confirmer ce rôle, il serait opportun de pouvoir questionner de manière beaucoup plus large les partenaires existants ou potentiels du Centre Social.

Encore une fois, la communication doit être accentuée afin de permettre une meilleure compréhension et lisibilité de nos actions et plus particulièrement de nos valeurs.

Les Adhérents :

Les adhérents sont de loin les plus précis dans leurs remarques. Pour eux, il y a un vrai manque concernant la visibilité du Centre Social.

Concernant les manques, le manque de communication sur les actions du Centre est très souvent mis en avant

En effet, à la question « Etes-vous satisfait des services utilisés ? » 90.9 sont satisfait, 9.1% ne le sont pas pour ces raisons :

- Absence de communication
- Je ne reçois pas toujours les informations
- Très contente des ateliers adultes. Aimerais un peu d'information exemple que faire ? Quels services, simplement ce que l'on trouve au centre
- Manque de communication donc le groupe ne s'étoffe pas. Manque de présence du Centre Social

On constate donc que les remarques émises par les adhérents à juste titre ne portent pas sur le fonctionnement de nos services mais bel et bien sur notre rôle et de manière plus large sur la communication de ce qui est fait.

En effet, seules 54.5% des personnes interrogées se disent satisfaites des supports de communication utilisés en sélectionnant : les mails, les flyers et les réseaux sociaux (à 54.5% chacun) comme moyen de communication préféré. Il est à noter que l'accueil physique arrive en quatrième position des choix des adhérents avec 27.3% de réponses.

Seuls 9.1% des adhérents déclarent vouloir un bulletin mensuel/trimestriel pouvant remettre en question la pertinence de ce type d'action (le petit journal). Néanmoins cette donnée reste à nuancer.

En effet, les questionnaires adhérents ont été réalisés en grande partie à la maison de l'enfance et donc se sont adressés à un public cible comme les familles et parents des services. Le centre social s'adressant également à un public plus large, cet outil de communication pourrait s'adresser à un public plus important.

Dans un deuxième temps on peut noter que seuls 36.4% des adhérents interrogés déclarent « avoir été sollicité par le personnel pour apporter votre aide », questionnant la place laissée aux adhérents dans la vie du Centre Social. 63.6% des personnes interrogées lors de ce même questionnaire déclarant ne pas souhaiter être davantage sollicitées par les professionnels. C'est donc 36.4% d'adhérents qui pourraient prendre part à la vie associative ou ont fait part de leur envie.

Les Parents :

Les parents répondant reconnaissent ne pas bien connaître le LAEP et le CLAS. Seules 40% des familles connaissent le dispositif CLAS et seules 33.3% des familles pensent pouvoir avoir besoin de ce dispositif. Le LAEP quant à lui ne paraît pas, pour 57.1% des familles, utile au territoire. Cependant à la question « Quelle serait la forme la plus adaptée pour apporter des réponses à vos préoccupations familiales ? » 3 formes sont largement demandées :

- Lieux de rencontre entre parents,
- Lieu d'activité commun
- Un espace de jeux parents enfants,

Récoltant respectivement 42.9% dans les propositions émises. 2 autres méthodes sont demandées par les familles avec 28.6% des réponses : un groupe de parole et une aide individuelle à la parentalité. On peut donc constater que ce LAEP pourrait répondre aux besoins des familles du territoire et qu'une communication adaptée permettrait à ce service de se développer.

Il y a une attente très forte sur des animations collectives entre familles. Effectivement, 57.1% des familles questionnées pensent que ces activités seraient utiles avec notamment pour thématique « la nature et l'environnement, des ateliers culinaires et des ateliers ludiques avec respectivement 57.1% de sollicitation).

La communication avec les familles semble plus facile avec 71.4% des réponses négatives à la question : Pour vous, est-il difficile d'obtenir des informations sur ce que le Centre Social propose. Cela est certainement dû à la venue des familles dans un lieu unique d'activité : la maison de l'enfance, qui regroupe la quasi-totalité des actions petite-enfance, famille et enfance. Les moyens de communication privilégiés par les familles sont les flyers et Facebook avec 57.1% des réponses. Il est à noter que 57.1% d'entre elles souhaiteraient la création d'un site internet.

RETOUR DES CONSULTATIONS ET DES REUNIONS PUBLIQUES



En parallèle des questionnaires, nous avons offert la possibilité aux habitants de nous proposer leurs manques, leurs besoins, leurs envies et leurs attentes à travers la mise en place de Maison Géantes, disposées à la Maison de la Solidarité, à la Maison de l'Enfance, et dans un format moins grand transportable dans les activités Adultes et Séniors.

Ces Maisons ont été relevées la veille de la Réunion Publique et nous ont servi de support à la réflexion sur la création du Centre Social de Demain.

La Maison, inspirée par « *La Maison du Centre Social – Fédération Nationale des Centres Sociaux* » et reprise par le « *guide méthodologique de l'élaboration du Projet Social* » de la CAF des Yvelines présentait la Centre Social sous la forme d'une grande Maison représentant le Centre Social sous trois formes distinctes mais complémentaires :

- La Maison des services et des activités
- La Maison des projets
- La Maison de la citoyenneté

Ces trois maisons étant présentées comme le réceptacle de l'Accueil et de l'Ecoute



Environ 40 habitants sont venus participer à cette réunion publique

La mixité sociale et intergénérationnelle présente ce soir-là représente pour nous une première réussite quant à l'implication des habitants

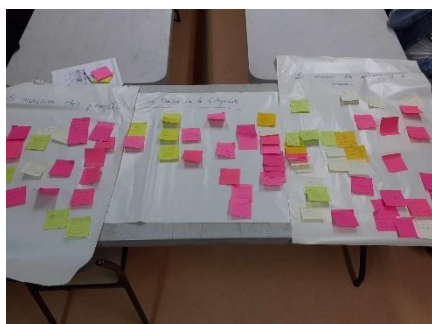
Les participants ont été répartis sur 3 ateliers où ils étaient invités à ranger les annotations laissées sur les maisons par les autres habitants pendant la consultation



La consigne leur demandait de ranger les messages dans une des 3 maisons, en leur demandant de réfléchir comment ils imaginaient une éventuelle mise en œuvre.



Après une heure de réflexion, les travaux ont été mis en commun.



La présence, lors de cette réunion, du Trésorier de l'Association, du Directeur, et de tous les responsables de services, nous a permis d'approfondir la discussion avec les habitants.

Ainsi, au-delà des objectifs du Projet Social, nous avons pu commencer à aborder la problématique de la faisabilité, des financements et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de certaines actions.

ANALYSE GENERALE DE LA DEMARCHE DU PROJET SOCIAL 2022-2023

Analyse Générale de la méthode « questionnaires » :

Il apparaît que ces choix de questionnaires nous ont permis d'obtenir une tendance assez large mêlant ainsi différentes visions des personnes interrogées. Néanmoins, la diffusion de ces questionnaires, notamment en ligne, ne nous a permis de comprendre certaines remarques, les questions étant fermées, un complément d'informations aurait pu nous aiguiller dans l'intention ou la volonté de la personne interrogée. De plus, il apparaît que la communication autour de ces questionnaires n'a pas permis à tout le monde de donner son avis (adhérents non avertis, personnes ne possédant pas internet ou ne maîtrisant pas l'outil informatique). De même, il apparaît que nous ne pouvons pas obtenir le lieu de résidence pour tous les questionnaires remplis, nous bloquant ainsi pour voir l'impact de nos actions sur l'ensemble du territoire.

Analyse des retours de ces questionnaires :

Le retour des questionnaires indique la place importante qui est offerte au Centre Social par les habitants, les adhérents/familles ainsi que par les partenaires. On peut constater que l'association fait partie du quotidien de nombreuses personnes et répond aux attentes, notamment dans l'offre de service.

Néanmoins un réel travail devra être initié pour « éclaircir », communiquer voire définir plus concrètement son rôle au sein du Haut Morvan. La communication reste pour la plupart des questionnaires le gros point à travailler et ce avec la totalité des catégories interrogées.

Analyse de la commission thématique :

Il apparaît que la réunion publique était un moment fort de la précédente démarche. La mixité des personnes présentes, a permis au Centre Social notamment à la maison citoyenneté de définir plus concrètement ce qu'attendent les adhérents de l'association : un lieu de lien social confirmant ainsi les volontés exprimées lors de la récolte des questionnaires. Bémol lors de cette soirée, seuls les responsables de services étaient présents pour représenter la partie salariée. On note également que beaucoup de participants, étaient déjà adhérents du Centre Social. Il sera donc souhaité que la communication soit réalisée de manière plus large afin d'obtenir également la participation des partenaires et des habitants (non adhérents du Centre Social).

LA DÉMARCHE 2023

LE COMITE DE SUIVI

Après une remise en question sur la démarche précédente, le Conseil d'Administration du Centre Social a voté une nouvelle démarche de projet.

Le Conseil d'administration a activé le positionnement de son comité de suivi composé de :

- Mme Chantal De Champs de Saint Léger, Présidente du Centre Social
- Mr Paul Midam, trésorier du Centre Social
- Mme Chantal Marie MALUS, administratrice du Centre Social
- Mme Christine Michot, administratrice du Centre Social
- Mme Assia Djedidi, administratrice du Centre Social
- Mme Emma Gerbeault, référente Multi Accueil
- Mme Amandine Bousset, référente Famille
- Mme Gamze Dogan, Référente Jeunesse
- Mme Suzy Michel, Référente RPE/LUDO

Deux chargés de projets ont été mobilisé :

- Mr Jérôme Martin, Directeur du Centre Social
- Mme Laure Lambert, Coordinatrice animation

LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

Pour débiter, le comité de suivi s'est fixé 3 objectifs afin d'établir au mieux un diagnostic partagé :

Objectifs de la démarche participative : partie diagnostic

Communiquer sur la démarche de construction du Projet Social

- En harmonisant les connaissances de chaque acteur sur le rôle du Centre Social dans l'animation de la vie sociale
- Mobiliser la diversité des acteurs

INVESTIR LES PARTICIPANTS A DIFFERENTS NIVEAUX DE LA DEMARCHE

- Investir les différents acteurs dans la récolte de données
- Se servir de ce temps pour favoriser les rencontres entre acteurs du territoire - Renforcer les liens

Produire une analyse partagée des besoins et potentiels du territoire

- Affiner les analyses du diagnostic
- Cibler les problématiques partagées

A la vue de l'analyse de la précédente démarche, le comité de suivi a décidé pour la construction du projet social 2023-2027 de faire de la communication un élément clef de la réussite de ce nouveau projet.

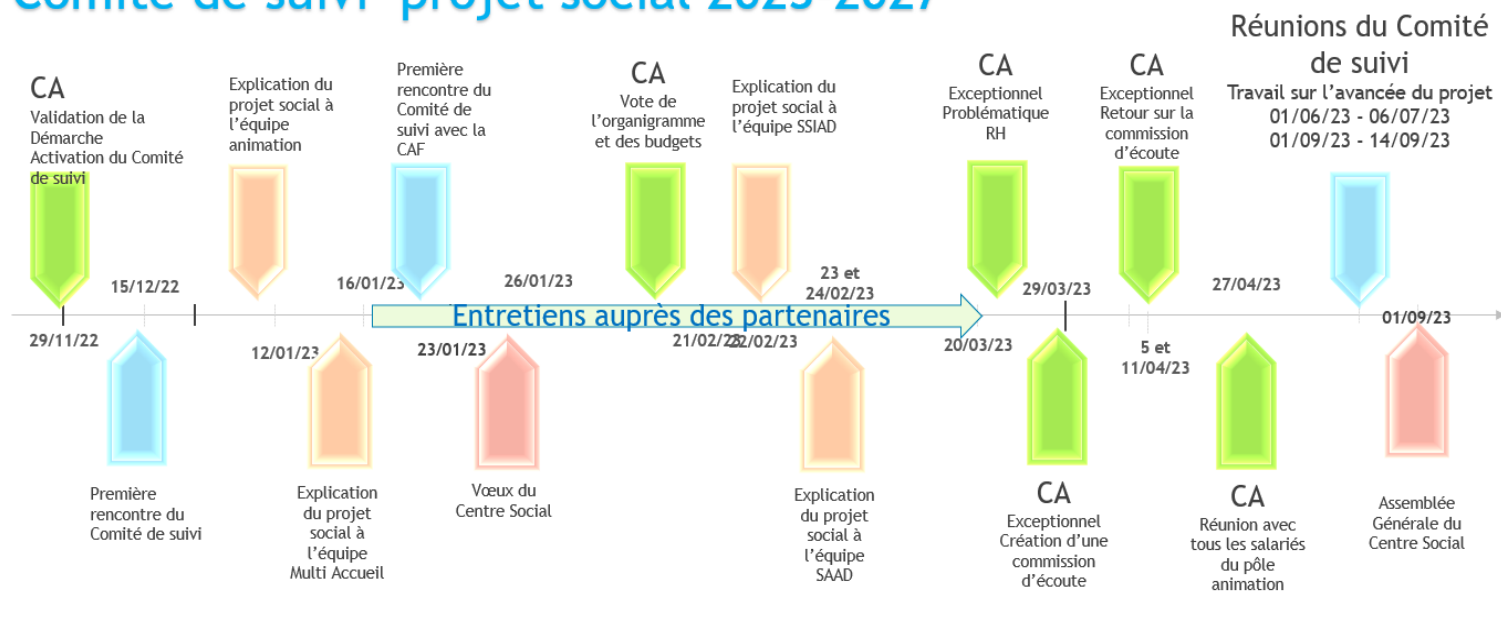
- Création de moments d'échanges entre les familles et la nouvelle référente famille
- Information auprès de chaque salarié du Centre Social
- Réalisation d'entretiens avec les acteurs du territoire porté par les salariés et les administrateurs
- Appui des élus et adhérents pour aller à la rencontre des habitants du territoire
- Création de moments collectifs Centre Social afin de créer des moments de rencontres entre salariés Centre Social et acteurs locaux (élus, partenaires ...).
- Travail sur la communication générale des services et du Centre Social
- Harmonisation des moyens de communication

A noter le comité de suivi lors cette partie de diagnostic a souhaité cibler les salariés et acteurs du territoire afin d'obtenir des réponses visant le collectif. Un deuxième temps sera initié avec les adhérents et habitants dans la phase 3 de la conception du projet social.

LES ACTIONS MENÉES

ACTIONS MENEES PAR LE COMITE DE SUIVI JUSQU'A AUJOURD'HUI

Comité de suivi projet social 2023-2027



C'est donc tout au long de l'année que le comité de suivi s'est réuni afin de définir et animer les différents temps du projet. Les administrateurs du Centre Social se sont réunis à plusieurs reprises également afin de trouver des solutions aux problématiques rencontrées au sein de l'association, renforçant également le travail du comité de suivi dans l'analyse de l'association et la projection des axes de travail.

LES TEMPS DE FORMATION AUPRES DES SALARIES :

Suite à la décision du comité de suivi chaque salarié et peu importe son service a pu participer à une réunion d'information sur les fondements du Projet Social. A chaque réunion, la présence d'un professionnel et d'un ou deux administrateurs a permis d'apporter à chaque salarié une vision plus complète de ce qui était attendu de l'association mais aussi de la place que chacun peut prendre s'il le souhaite dans cette démarche.

Suite à ces réunions chaque salarié du pôle animation s'est vu proposer d'aller à la rencontre des partenaires du Centre Social afin de mener un entretien et de récolter la parole d'autres acteurs du territoire.

LES VŒUX DU CENTRE SOCIAL :

Lors de cet évènement, nous avons pu compter la présence de

- 5 membres du conseil d'administration
- 24 salariés (7 personnels SAAD, 2 personnels SSIAD, 2 personnels service logistique, 4 personnels du multi accueil, 4 salariés Enfance, la référente famille, la comptable, la coordonnatrice animation, la référente RPE et le directeur)
- 2 partenaires du Centre Social (CFPPA et Gendarmerie)
- 3 bénévoles d'activités
- La venue de 2 membres de la municipalité (Mme la Maire et un élu) avant leurs réunions

36 personnes présentes

Concernant les salariés :

On peut constater grâce à cet évènement une bonne participation des salariés (24 personnes). La diversité des services représentés (SSIAD, SAAD, Animation, logistique, administratif) démontre un intérêt partagé dans la vie de l'association, et ce peu importe les missions confiées aux salariés. La décision, prise par le comité de suivi, d'informer les salariés du service SAAD et SSIAD sur la démarche participative est donc pertinente. De plus lors des échanges informels, et suite au discours du directeur, on peut percevoir un questionnement des salariés du service SAAD quant au projet social. Une réunion d'information est prévue fin février.

Il est à noter certains salariés du service SSIAD n'ont pu être présents car ils étaient en plein travail à l'heure des vœux.

Le comité de suivi a remarqué que les salariés présents, ayant bénéficié de l'information « Projet Social » se sont appropriés la démarche et ont débuté les questionnaires. Les échanges avec ces derniers nous ont permis de mesurer un réel intérêt et une envie de participer collective.

Concernant les élus :

Il est à spécifier qu'une réunion du SIVOM avait lieu en parallèle des vœux empêchant plusieurs élus et/ou membres du conseil d'administration d'être présents. Dans l'analyse, il serait pertinent de comprendre comment en ayant au sein du CA du Centre Social des membres du SIVOM, nous n'avons pas anticipé ce doublon :

- La réunion avait-elle été convenue avant la communication des vœux du CS = Aurait-on du anticiper notre communication ?

- Si la réunion a été prévue après la communication : était-ce une situation d'urgence (obligeant les élus à positionner une date rapide) ou les élus invités ne se sentaient moins investis par les vœux du Centre Social ?

La présence de Mme Malus et Mr Buttighoffer venus présenter leurs vœux au Centre Social avant le début de cette réunion, marque néanmoins un soutien de la municipalité de Château Chinon à l'association.

Malgré tout, presque tous les élus des communes du territoire d'action du Centre Social ne se sont pas déplacés. On peut noter la présence de la commune d'Arleuf par le biais de Mme Duvernoy, adjointe au Maire. Il nous faut donc analyser cette absence quasi générale des élus locaux seuls : 2 municipalités représentées sur les 15 invitées.

Concernant les partenaires :

De même, étaient invités :

- Mme la Sous-Préfète
- Le président de la Fédération des Centres Sociaux
- Le président du conseil Départemental
- Le président et la directrice CAF
- L'inspecteur SDJES
- Le sénateur Patrice Joly
- Le député Perrot

Personne dans ces invitations n'a répondu présent. Il serait pertinent de connaître la raison. A notre connaissance, seul un député s'est excusé de cette absence. Les autres personnes ont-elles toutes reçu l'invitation ?

Ces vœux ont été en demi-teinte pour le comité de suivi, avec en point positif la mobilisation des salariés qui démontre un engagement fort à leur association. Le point à retravailler reste la mobilisation des partenaires qu'ils soient élus ou partenaires dans les projets.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Suite à la démarche précédente, nous avons récolté plusieurs données nous permettant ainsi de ne pas repartir de zéro. Malgré tout, la partie « partenaire » de cette récolte n'était pas assez détaillée. Afin de comprendre au mieux le territoire, ses forces et ses faiblesses, le comité de suivi a décidé d'aller questionner les acteurs locaux afin de comprendre leur réalité quotidienne dans le Haut Morvan. Ces questionnaires avaient également pour but d'accentuer voire créer des liens avec différents partenaires. Nous avons également décidé de ne pas poser de question sur le Centre Social car lors de la démarche précédente, nous avons perçu que pour certains acteurs n'ayant aucun lien avec notre association, il était difficile de répondre aux questions trop ciblées.

Afin de se répartir au mieux le travail mais aussi d'impliquer un maximum d'acteurs dans la démarche du projet, le comité de suivi a pensé proposer à tous les salariés d'aller questionner les différents acteurs. Pour aider les salariés dans cet exercice, le comité de suivi a pensé réaliser un guide de l'entretien.

C'est donc 32 entretiens avec de partenaires qui ont été réalisés par les salariés et administrateurs du Centre Social : Parmi les acteurs ayant répondu à nos demandes nous avons

pu compter sur les réponses de la gendarmerie, du CFPPA du Morvan, des agents du Centre Hospitalier, des assistantes de vie, des bénévoles d'activités du Centre Social, les pharmacies situées à Château Chinon, un directeur d'école, la principale du collège, un conseiller d'insertion sociale, les responsables de la boutique Emmaüs ainsi que trois maires en activités. C'est grâce à ces retours que le diagnostic du territoire et du Centre Social que le comité de suivi a pu affiner son projet. A la suite de ces entretiens, aidé par la conseillère CAF, le comité de suivi a pu réaliser un « swot » définissant les forces-faiblesses-menaces et opportunités du territoire Haut Morvan et plus particulièrement du Centre Social.

L'ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE SOCIAL

Le comité de suivi a souhaité animer un temps convivial lors de l'assemblée générale du Centre Social. Il a alors été convenu de proposer aux bénévoles d'activités de présenter le travail réalisé par les différents groupes tout au long de l'année. Le service enfance jeunesse a quant à lui proposé un spectacle avec les enfants. La ludothèque a proposé des animations. Nous souhaitons faire de ce moment un véritable moment de rencontres et d'échanges.

C'est donc le 1^{er} septembre que de nombreux acteurs du Centre Social ont pu se rencontrer et participer à ce moment (bénévoles d'activités, administrateurs, salariés, adhérents, familles). Ce fût un moment riche en partage et le comité de suivi a pu constater et analyser l'importance d'instaurer des moments de rencontres.

Un Centre Social Des valeurs à faire vivre



Nos valeurs :
Accueillir
Accompagner
Animer
Aider

NOS VALEURS

En 2000 à Angers, dans le cadre de leur Assemblée Générale annuelle, les centres sociaux et socioculturels ont adopté “la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France” qui affirme :

- Notre conception du Centre Social et socioculturel : être un foyer d’initiatives porté par des habitants associés appuyé par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l’ensemble de la population d’un territoire.
- Nos valeurs de référence : dignité humaine, solidarité et démocratie.
- Nos façons d’agir fondées sur :
 - Une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
 - Des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
 - Un partenariat actif et ouvert.
- Notre engagement fédéral : un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

En 2012, la nouvelle circulaire de la Caisse Nationale d’Allocations Familiales définit les missions des centres sociaux de la façon suivante :

Il vise un objectif transversal : **le vivre ensemble**, à travers 3 finalités :

- L’inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du Territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Il a comme Missions Générales :

- Être un lien de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Être un lieu d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Enfin,

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l’objectif global des Centres Sociaux est aussi de rompre l’isolement des habitants d’un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d’être acteurs et d’assumer un rôle social au sein d’un collectif ou sur un territoire.



ACCUEILLIR

Sans distinction, toutes les personnes du territoire pour un renseignement, une orientation parfois juste une écoute mais toujours en prenant note de qui ils sont et quels sont leurs besoins



ACCOMPAGNER

Car seuls les professionnels connaissent les dispositifs, accompagner c'est aiguiller les gens dans leurs choix en ayant pas peur de s'y reprendre parfois à deux ou trois fois



AIDER

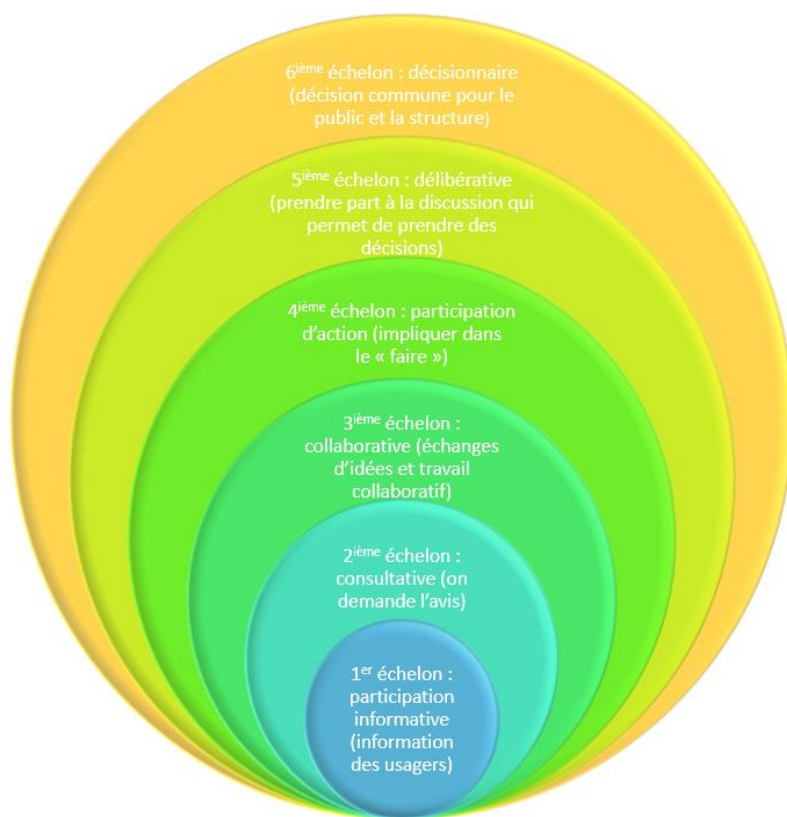
C'est analyser le besoin profond et participer avec l'accord de la personne que l'on aide à la résolution du problème. Aider c'est profond, c'est basé sur la confiance mutuelle.



ANIMER

C'est mettre en musique tous les besoins entendus et identifiés sur un territoire donné. Pour nous, c'est donner vie tous ensemble à un objectif partagé.

L'ECHELLE DE LA PARTICIPATION



Afin de favoriser au mieux la participation de tous dans nos actions au quotidien, nous avons travaillé sur les notions de participation, d'engagement. Afin de nous aider au quotidien en ce sens, nous avons choisi de nous appuyer sur l'échelle de participation développée par l'Institut du Nouveau Monde. Cette échelle est fortement inspirée du travail réalisé par Sherry Phyllis Arnstein, sociologue américaine qui a modifié la façon dont on envisage la participation citoyenne suite à son article « A Ladder of Citizen Participation » publié en 1969.

Au quotidien, chaque projet fait l'objet d'une fiche action. La conception de cette dernière tient compte à travers cette échelle de l'engagement réel des habitants.

ABORDER L'ANIMATION COLLECTIVE EN CONSIDERANT LES HABITANTS DANS LEUR GLOBALITE

Parce que pour nous, la personne est multiple, et parce que lorsqu'elle nous aborde, nous n'en voyons au départ qu'une face, il nous faut nous rappeler sans cesse que ce qui la définit est plus complexe que ce qu'elle donne à voir.



L'ARBRE A OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL

ACCUEILLIR**AIDER****ANIMER****ACCOMPAGNER**

**Repenser le rôle du
Centre Social au sein du
territoire Haut Morvan**

Savoir qui l'on est

Dire qui l'on est

**Développer notre
posture accueil**

**Démontrer nos
compétences**

**Devenir un lieu
bienveillant**

**Etre reconnu comme
un lieu de formation**

**Développer le pouvoir
d'agir des habitants**

**Favoriser le
bénévolat**

**Rendre les jeunes
acteurs de la vie locale**

**Rassembler les familles
autour de la parentalité**

**Etre un lieu
d'expression citoyenne**

**Faciliter l'accès au
numérique**

**Favoriser les mixités
sociales au sein du
territoire**

**Etre ouvert à tous sur
tout le territoire**

**Favoriser l'insertion
locale**

**Développer notre rôle
d'animateur du vivre ensemble**

**Rompre le sentiment
d'isolement**

**Favoriser les actions
intergénérationnelles**

L'ARBRE A OBJECTIFS DU PROJET FAMILLE

Promouvoir des temps de loisirs à partager hors du quotidien

- En proposant des actions visant la valorisation des parents et ainsi que l'ouverture culturelle
- En facilitant l'accès aux loisirs
- En favorisant le vivre ensemble, les liens inter et intra familiaux

Rassembler les familles autour de la parentalité

- En proposant des actions d'accompagnement à la parentalité
- En renforçant les entretiens individuels avec les familles
- En développant le service LAEP
- En accompagnant les familles dans le cursus scolaire de leur enfant

Développer le pouvoir d'agir des familles

- En incitant les familles à prendre part au COPIL du secteur
- En créant des espaces de rencontres et d'échanges
- En accompagnant les familles dans la création de projet
- En développant le bénévolat dans le service famille

Favoriser les mixités sociales

- En adaptant nos actions aux spécificités de tous les publics (horaires, tarifs...)
- En proposant des activités "Hors les Murs"
- En renforçant les actions auprès des familles vulnérables

Positionner le rôle de la référente famille au sein du territoire Haut Morvan

- En développant des actions partenariales dans le champ éducatif local
- En inscrivant les actions ACF dans la perspective d'un conseil local de la parentalité
- En renforçant la présence de la référente famille sur l'ensemble du territoire
- En renforçant le travail transversal avec les référents des autres secteurs

LES OBJECTIFS DU PROJET JEUNES

Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes

- Consulter continuellement les jeunes quant à leurs besoins, leurs envies
- Construire des instances de décisions collectives
- Etablir un partenariat avec les acteurs locaux
- Informer les jeunes de leur possibilité (droits, subventions possibles...)
- Déterminer avec chacun son engagement dans un projet et l'accompagner tout au long

Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes

- Permettre aux jeunes de participer et d'exprimer leur point de vue lors de réunions avec les partenaires
- Favoriser les espaces de débat
- Impliquer les jeunes dans la vie locale (action téléthon, manifestations saisonnières...)
- Accompagner les jeunes dans la construction de leur rôle de citoyen (interventions extérieures, échanges, rencontres ...)
- Donner aux jeunes les moyens logistiques de participer à des temps citoyens (informations, accompagnement pour aller voter ...)

Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations

- Informer les jeunes des dispositifs existants
- Aider à organiser la participation (rôle de médiateur si besoin...)
- S'assurer que les différents projets permettent l'inclusion de tous
- Accompagnement technique lors des projets
- Accompagnement auprès des partenaires (institutionnels, locaux...)

Accompagner vers l'autonomisation des jeunes

- Faciliter les rencontres entre acteurs locaux/ institutionnels et les jeunes
- Accompagner et faciliter l'accès aux journées dédiées aux jeunes (jobs d'été, prévention)
- Soutenir la mobilité par le biais d'accompagnement dans les démarches, en apportant un soutien logistique
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches personnelles
- Aider les jeunes dans la construction de leur identité par le biais d'activités

Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation

- Aider les différents groupes à prendre leur place au sein du territoire
- Contribuer à la prévention des conduites à risques
- Informer les jeunes des dispositifs existants
- Accompagner les jeunes dans les journées organisées en direction des jeunes

Valoriser les projets et réalisations des jeunes

- Exposer et promouvoir dans les espaces publics leurs réalisations
- Communiquer par le biais des réseaux sociaux, l'engagement des jeunes
- Inviter les parents et familles dans des moments de restitutions
- Inviter les partenaires et élus locaux dans les moments de restitutions

Nos Valeurs en Action



Fiches actions de l'axe 1
Fiches actions de l'axe 2
Fiches actions de l'axe 3

Parce que pour débiter ce projet, il nous faut répondre à des questions importantes qui permettront à notre projet de se construire sur des fondations solides...

Parce qu'il est important pour notre association, pour chaque acteur de prendre part à une nouvelle dynamique...

Le premier axe de notre projet est de repenser le rôle du Centre Social au cœur de notre territoire du Haut Morvan.

Ambition 1

Savoir qui l'on a envie d'être

- Action 1 : Mise en place d'un groupe de travail sur la gouvernance et les statuts
- Action 2 : Formations des administrateurs
- Action 3 : Formation des salariés à la vie associative

Ambition 2

Dire qui l'on est

- Action 1 : Création d'un projet éducatif de la maison de l'enfance
- Action 2 : Mise en place du site internet
- Action 3 : Mise en place d'un journal d'activités trimestriel
- Action 4 : Travail sur la création d'une charte graphique et d'un plan de communication

Ambition 3

Développer notre posture "accueil"

- Action 1 : Contractualisation de la convention "accueil de la maison de la solidarité
- Action 2 : Rédaction du plan d'accueil
- Action 3 : Mise en place du numéro unique "Centre Social"



Ambition 4

Démontrer nos compétences

- Action 1 : Inscription du Centre Social dans la commission aux affaires sociales portées par la CCMSGL
- Action 2 : Participation à la vie associative ou institutionnelle du Haut Morvan par le positionnement de nos professionnels

Ambition 5

Devenir un lieu bienveillant

- Action 1 : Présence mensuelle d'une psychologue au Centre Social
- Action 2 : Mise en place d'un "kit/ livret d'arrivée" à destination des adhérents, des bénévoles des administrateurs, des jeunes et des salariés

Ambition 6

Etre reconnu comme un lieu de formation

- Action 1: Etablissement d'un plan annuel d'accueil des stagiaires
- Action 2 : Mise en place d'une formation BAFA



Fiche Action 1.1.1	Mise en place d'un groupe de travail sur la gouvernance et les statuts
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 1 Savoir qui l'on a envie d'être
<u>Constat</u>	Notre Centre Social vient de fêter ses 50 ans. Il n'a connu réellement dans son histoire que 3 présidents et 2 directeurs. Il a connu surtout un mode de gouvernance relativement basé sur un binôme président-directeur très fort. Or, nous nous rendons compte, à l'heure actuelle qu'il devient difficile de trouver, à côté des élus territoriaux, des administrateurs bénévoles prêts à porter, à représenter, voire à gérer seuls des structures aussi importantes. Les administrateurs actuels seraient favorables à l'étude d'une autre gouvernance, plus partagée, entre administrateurs, mais également avec les salariés.
<u>Public ciblé</u>	Administrateurs
<u>Déroulement de l'action</u>	Dès septembre 2023, un groupe d'administrateurs volontaires a prévu de se réunir une fois tous les 2 mois sur 10 mois, afin de proposer lors de l'AG 2024 une proposition de refonte des statuts, du règlement intérieur et du Document Unique de Délégation de Pouvoir.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Il est prévu de faire appel aux compétences juridiques de la Fédération des Centres Sociaux
<u>Partenaires</u>	Fédération des Centres Sociaux
<u>Participation des habitants</u>	A travers la participation des administrateurs bénévoles.
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre d'administrateurs participants Qualité des échanges Outil de construction proposé
<u>Impact attendu</u>	Un sentiment de participation plus important chez les administrateurs Un sentiment de soutien plus important ressenti par les professionnels responsables En termes mesurables, un indicateur pourrait être une augmentation de la demande spontanée des adhérents à candidater au CA.

Fiche Action 1.1.2	Formations des administrateurs
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 1 Savoir qui l'on a envie d'être
<u>Constat</u>	Nos associations sont des structures complexes, gérées par des professionnels, parfois spécialisés dans des domaines pointus (comptabilité, social, ...). Il devient donc difficile pour les administrateurs de s'approprier les problématiques de gestion des structures, alors que l'on continue de leur demander, en tant qu'administrateurs, de décider en conscience sur des sujets qui engagent l'équilibre, voire la pérennité de la structure.
<u>Public ciblé</u>	Administrateurs
<u>Déroulement de l'action</u>	Demander à chaque fois que cela est proposé par la fédération des Centres Sociaux, ou d'autres partenaires, aux administrateurs, qui sont volontaires pour participer aux formations. Investir les administrateurs dans les réunions avec les partenaires
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Plus d'échanges réguliers. Une refonte de la gouvernance, avec un investissement plus régulier d'un nombre restreint d'administrateurs pourrait participer à l'amélioration de leur formation.
<u>Partenaires</u>	Fédération des Centres Sociaux
<u>Participation des habitants</u>	A travers la participation des administrateurs bénévoles.
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	
<u>Impact attendu</u>	Un sentiment de participation plus important chez les administrateurs Un sentiment de soutien plus important ressenti par les professionnels responsables En termes mesurables, un indicateur pourrait être une augmentation de la demande spontanée des adhérents à candidater au CA et ou dans les commissions

Fiche Action 1.1.3	Formation des salariés à la vie associative
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 1 Savoir qui l'on a envie d'être
Constat	Comme cité dans le diagnostic, le centre social accueille de nombreux salariés possédant tous une expérience et des formations différentes. Les valeurs associatives et les postures qui en découlent ne sont donc pas si évidentes pour l'ensemble des salariés. Malgré tout, chaque salarié participe à la vie associative et doit opter une posture permettant à nos adhérents de prendre part à la vie du Centre Social. C'est pourquoi il nous semble pertinent de proposer des temps d'information et de formation à l'ensemble de nos collaborateurs
Public ciblé	Les salariés du Centre Social
Déroulement de l'action	Formation en interne : Par service ou lors de réunions interservices, un administrateur soutenu par la coordinatrice animation proposera différents temps aux salariés : moment de réflexion collective, ou informations générales : travail sur les valeurs associatives, les différentes postures, la place des adhérents, l'accueil ...
Moyens mis en œuvre	Temps agent Possible intervention d'intervenants externes à l'association (fédération des Centres Sociaux ...)
Partenaires	Fédération des Centres Sociaux
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.
Indicateurs d'évaluation	Nombre de rencontres, Qualité des échanges
Impact attendu	Evolution des pratiques professionnelles

Fiche Action 1.2.1	Création d'un projet éducatif de la maison de l'enfance	Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 2 Dire qui l'on est	Projet famille
Constat	Nous constatons que la maison de l'enfance accueille plusieurs services aux spécificités différentes : cadre légal, formations des salariés, attentes des familles, organisation des services et règlement intérieur. Néanmoins pour construire un accueil de qualité et ce tout au long de l'accueil de l'enfant et de sa famille, nous souhaitons développer un projet éducatif visant à la construction d'un travail en commun : valeurs, objectifs, prises en charge des familles de la petite enfance à l'adolescence	
Public ciblé	Salariés de la maison de l'enfance, adhérents des services, administrateurs du centre social, partenaires	Projet jeunes
Déroulement de l'action	Réunions d'échange interservices avec les équipes, reprises de la pratique avec une psychologue Définition des valeurs et objectifs Définition d'actions à réaliser : accueil, transmission, adaptation d'un enfant et de ses parents Travail avec les familles dans des réunions de COPIL autour de thématiques communes (accueil, rythme de l'enfant, place des familles dans les services, passerelles...) Définition des critères d'évaluation	
Moyens mis en œuvre	Animations participatives plusieurs fois dans l'année	
Partenaires	PMI, DDCSPP Acteurs de la vie associative ou institutionnelle locale (directeurs d'écoles, élus municipaux ...)	
Participation des habitants	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE . Les adhérents participeront à la création du projet éducatif lors des différents COPIL organisés dans les services.	
Indicateurs d'évaluation	Motivation des participants, nombre de personnes présentes lors des réunions, bonne qualité d'accueil de l'enfant tout au long de la journée.	
Impact attendu	Evolution des pratiques professionnelles au sein de la maison de l'enfance Harmonisation des connaissances des salariés et des postures Amélioration de la qualité d'accueil des adhérents (familles-enfants/jeunes -assistantes maternelles ...)	

Fiche Action 1.2.2	Mise en place du site internet
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 2 Dire qui l'on est
<u>Constat</u>	Dire qui on est doit obligatoirement se faire à travers les médias actuels. Dans les choses à améliorer, que ce soit de la part des habitants du territoire, mais également, de la part des partenaires, une communication claire et visible de qui on est, de qui fait quoi et où et avec qui il faut prendre contact pour tel et tel sujet ou demande est INDISPENSABLE.
<u>Public ciblé</u>	Tout public : habitants, partenaires, élus locaux, adhérents, ...
<u>Déroulement de l'action</u>	Le site est créé en interne grâce à la compétence d'un de nos salariés. Il sera livré en novembre 2023. Des réunions régulières seront proposées à l'ensemble des acteurs et des outils seront prévus (procédure ...) afin de faire vivre et d'alimenter le site internet
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Un abonnement de 2 ans à wordpress + un coût de 60 € par an pour le domaine.
<u>Partenaires</u>	
<u>Participation des habitants</u>	Pour la création : Aucune au départ puisque la création et la mise en œuvre sont faites par des professionnels. Ensuite, la participation se fera de manière indirecte à travers le retour que les habitants feront aux responsables de services.
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Retour des habitants/ adhérents du Centre Social Retour des salariés
<u>Impact attendu</u>	Une meilleure connaissance du Centre Social par les Habitants Une valorisation de nos activités Un gain de temps pour les équipes

Fiche Action 1.2.3	Mise en place d'un journal d'activités trimestriel	Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 2 Dire qui l'on est	Projet famille
Constat	Nous constatons que la communication du Centre Social peut être difficilement compréhensible. En effet, chaque service/ ou activité produit sa propre communication et l'on peut se retrouver avec beaucoup d'affiches/programmes sur une même période. Afin de permettre à chaque habitant/adhérent du Centre Social de connaître les actions proposées au long d'un trimestre, nous souhaitons élaborer un livret trimestriel de l'ensemble des activités proposées rendant ainsi plus compréhensible notre communication auprès des habitants du territoire.	
Public ciblé	Habitants du territoire Haut Morvan Adhérents du Centre Social	Projet jeunes
Déroulement de l'action	* Création d'un groupe « programmation » au sein de l'association *Recueil des informations auprès des différents services *Création d'un livret trimestriel avec les activités/actions prévues lors du trimestre ainsi que les numéros et adresses utiles *Diffusion des livrets au plus grand nombre	
Moyens mis en œuvre	Temps agents pour la création du livret et réunions d'échanges Impression des livrets	
Partenaires		
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : Informative.	
Indicateurs d'évaluation	Nombre de livrets diffusés Compréhension des différents acteurs sur les actions de l'association Nombre de nouveaux adhérents lors des activités	
Impact attendu	Communication Développement de l'association	

Fiche Action 1.2.4	Travail sur la création d'une charte graphique et un plan de communication	Animation globale Projet famille Projet jeunes
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 2 Dire qui l'on est	
<u>Constat</u>	La communication est un point de vigilance pour notre association. En effet, de nombreux retours lors de l'écriture de ce projet nous ont permis d'analyser que ce point est un élément à développer et améliorer. Malgré ces retours, nous constatons un grand nombre d'outils de communication pourtant mis en place (affiches, flyers, diffusion sur internet ou distribution dans les commerces). En effet, chaque service établit sa propre communication et développe en fonction de son envie des supports différents. Néanmoins cette « sur-communication » a pour effet de « perdre » les adhérents qui ne savent plus à qui s'adressent ces activités. C'est pourquoi dans le but de permettre une meilleure lisibilité mais aussi ne pas démultiplier les modes de communication choisis, nous souhaitons proposer une charte graphique permettant à chaque adhérent de trouver une réponse rapide et comprendre les informations données. Dans un deuxième temps, nous développerons un plan de communication afin de renforcer cette dernière sur l'ensemble du territoire.	
<u>Public ciblé</u>	Adhérents du Centre Social, Habitants du territoire, partenaires	
<u>Déroulement de l'action</u>	Organisation de réunions permettant la construction d'une charte graphique (différentes propositions de présentation/jeux de couleurs) Création d'un logo de l'association + des différents secteurs Définition des lieux de communication (mairies, écoles, office de tourisme) Définition du plan de communication Définition des différents outils utilisés (internet, radio, journal du centre ...)	
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Création de la charte graphique réalisée par les salariés Réunion d'échanges avec les adhérents pour récolter l'avis du plus grand nombre.	
<u>Partenaires</u>		
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : Informative. Echelon 2 de l'échelle de participation : Consultative.	
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Pertinence des choix établis (charte, logo ...) Impact dans la compréhension des actions du Centre Social	
<u>Impact attendu</u>	Meilleure visibilité et lisibilité des actions du Centre Social Evolution de la participation (nouveaux adhérents ...)	

Fiche Action 1.3.1	<i>Contractualisation de la convention</i> <i>« accueil de la maison de la solidarité »</i>
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 3 Développer notre posture accueil
Constat	En juin 2022, la Mairie de Château-Chinon reprenait la coordination de la Maison de la Solidarité et nous soumettait un loyer jusqu'alors exonéré contre la tenue de l'accueil au profit de tous les habitants et permanenciers de la Maison de la Solidarité. Sans personne pour recevoir les usagers, la Maison de la Solidarité ne peut ouvrir ses portes en flux que sur les matinées selon un système tournant de mise à disposition de personnel par les structures principales. A la demande des usagers eux-mêmes et parce qu'un des partenaires quitte la structure, il nous repenser l'accueil de cette Maison dans laquelle se trouvent notre direction, mais également notre Service Autonomie et nos activités adultes et seniors.
Public ciblé	Tout Public
Déroulement de l'action	Il s'agira donc de remettre quelqu'un à l'accueil de la Maison de la Solidarité, au service de toutes les structures afin d'accueillir en flux sur 37.5 heures les usagers
Moyens mis en œuvre	Embauche d'un agent d'accueil pour l'adressage de toutes les personnes entrant dans la Maison de la Solidarité vers nos services ou un de nos partenaires Ce deuxième agent sera également formé pour France Services
Partenaires	CD58, Mairie de Château-Chinon, Pôle-Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, CICAS, Défenseur des Droits, ANDAVI, CDIFF, Réussir 58, MSA, Alcool Assistance, COGEP, Nièvre Regain, ALEC, SIEEEN, CAUE Nièvre, ...
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.
Indicateurs d'évaluation	
Impact attendu	La diminution des habitants en défaut de droit ou de prise en charge.

Fiche Action 1.3.2	Rédaction d'un plan d'accueil	Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 3 Développer notre posture accueil	Projet famille
Constat	Le Centre Social (que l'on appelle en interne Service Animation) offre un nombre très important de services et d'activités. Seulement ces activités se déroulent sur plusieurs bâtiments distincts, et il devient difficile pour les habitants de s'y retrouver. La Direction, l'administration se situent à la Maison de la Solidarité. Le Service Autonomie se situe également à la maison de la Solidarité, ainsi que des activités telles que Mémoire, vannerie, patchwork, gym douce. Alors que la couture, la ludothèque, mais également la plupart des activités familles se déroulent à la Maison de l'Enfance. Là où se situent la crèche, le RPE, le LAEP et les ACM. Enfin, les accueils collégiens ont lieu au collège et les Accueils de Jeunes au Local Jeune à la MJC.	Projet jeunes
Public ciblé	Tout Public	
Déroulement de l'action	L'action se sépare en 2 sous-actions. La première consistera à créer un visuel de 2 m par 1.5 m que l'on apposera sur le grillage de la Maison de l'Enfance et qui présentera les activités qui s'y déroulent avec les coordonnées desdits services. La deuxième sous-action consiste en la création d'un flyer résumant la totalité de l'offre avec les coordonnées des services ainsi que leur emplacement.	
Moyens mis en œuvre	Achat d'un panneau imprimé auprès d'un professionnel de la publicité. Travail d'un document de communication en Groupe de travail Référents et impression par un professionnel. Le but étant d'un faire passer dans toutes les mairies et d'en laisser sur le territoire dans des lieux stratégiques (Maison Médicale, médiathèque, ...)	
Partenaires	Aucun	
Participation des habitants	Validation par le CA	
Indicateurs d'évaluation		
Impact attendu	Plus grande participation des habitants à nos activités	

Fiche Action 1.3.3	Mise en place d'un numéro unique « Centre Social » à travers la refonte complète d'un système téléphonique	Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 3 Développer notre posture accueil	
Constat	Les professionnels de nos services sont en permanence dérangés par quelqu'un qui voudrait joindre un autre service. Et nous ne sommes même pas en mesure de transférer l'appel. Nos services se trouvent dans plusieurs bâtiments. Notre système téléphonique est obsolète. Nous sommes très mal répertoriés et les usagers ont du mal à trouver nos coordonnées.	Projet famille
Public ciblé	Tout Public	
Déroulement de l'action	Nous avons déjà pris contact avec Orange Business Service qui sera en capacité de revoir notre système complet et surtout de nous mettre en relation directe les uns avec autres, que nous soyons sur site ou en déplacement. Une fois ce système en place, nous n'aurons plus qu'à communiquer le 03.86.85.18.66 et notre agent d'accueil aura directement la liaison avec le service ou le professionnel demandé.	Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	Achat d'appareils fixes et mobiles pour tous les services et pour tous les référents. Coût estimé en investissement à 3500 € Le coût de fonctionnement annuel est estimé à 1800 €	
Partenaires	Orange, CAF, MSA	
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.	
Indicateurs d'évaluation		
Impact attendu	Meilleure interconnaissance des services par l'accueil et donc meilleure orientation des habitants vers les services appropriés.	

Fiche Action 1.4.1		Inscription du Centre Social dans la commission aux affaires sociales de la CCMSQL	Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 4 Démontrer nos compétences		
<u>Constat</u>	En 2021, lorsque la Communauté de Communes décide mettre en place pour la première fois une Commission Affaires Sociales, c'est tout naturellement qu'elle se tourne vers ses 3 Centre Sociaux qui historiquement mettent en œuvre sur le territoire les compétences liées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. Ce travail participatif a permis de présenter aux élus un Projet Social de Territoire. Projet qui nous a servi de base pour la construction de la CTG.		Projet famille
<u>Public ciblé</u>	Tout public		
<u>Déroulement de l'action</u>	Jusqu'alors, seul le directeur était vraiment impliqué dans la participation à la Commission. Le but est d'inclure petit à petit, et en fonction des thématiques prioritaires abordées par la Commission, les professionnels les plus appropriés.		Projet jeunes
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Temps agent du Directeur, de la Coordinatrice, mais également des Référents		
<u>Partenaires</u>	Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs		
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.		
<u>Indicateurs d'évaluation</u>			
<u>Impact attendu</u>	Intégration des centres Sociaux dans la politique de développement social local du territoire. Création de projets transversaux avec les Centres Sociaux du secteur		

Fiche Action 1.4.2		Participation à la vie associative ou institutionnelle du Haut Morvan par le positionnement de nos professionnels		Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan		Ambition 4 Démontrer nos compétences		
Constat		La représentation du Centre Social, dans l’animation du Territoire, a très longtemps été portée par le Directeur, accompagné parfois par un ou plusieurs administrateurs. Or, l’implication du Centre dans le Projet de Territoire Communautaire, dans des champs précis et fléchés (Petite Enfance, parentalité, Jeunesse, Prévention de la perte d’autonomie, ...), va rendre obligatoire l’investissement des professionnels concernés.		Projet famille
Public ciblé		Professionnels référents		
Déroulement de l’action		Systématiquement lors des réunions des référents		Projet jeunes
Moyens mis en œuvre		Reconnaissance du rôle de nos référents comme représentants du Centre Social à travers leur apparition en tant que tel dans le Document Unique de Délégation de Pouvoir.		
Partenaires				
Participation des habitants		Echelon 1 de l’échelle de participation : INFORMATIVE .		
Indicateurs d’évaluation				
Impact attendu		Une présence plus importante du Centre sur des action d’Animation du Territoire (à la fois le Haut Morvan, mais également Morvan Sommets et Grands Lacs).		

Fiche Action 1.5.1		Présence mensuelle d'une psychologue au Centre Social		Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan		Ambition 5 Devenir un lieu bienveillant		
Constat		Nous avons traversé en 2023 une période trouble rendue plus trouble encore par une mauvaise prise en charge du mal-être ressenti par certains salariés. Oui, il se peut que les salariés se sentent mal à l'aise dans leur travail, par leur relation à certains collègues, à la hiérarchie, à leur vie personnelle qui les poursuit sur leur lieu de travail... Nous ne sommes pas équipés pour que ces problématiques personnelles ne viennent pas ébranler la structure toute entière. Parallèlement, nous nous sommes rendus compte que de nombreux parents pouvaient traverser une phase de questionnement, voire d'angoisse, quant à l'éducation de leurs enfants. Là encore, se diriger spontanément vers un professionnel de l'écoute n'est pas chose acquise.		Projet famille
Public ciblé		Les salariés et les parents		
Déroulement de l'action		L'action consiste à proposer des suivis psychologiques pour les parents et pour les salariés sous forme de forfait « démarrage » pris en charge par le Centre Social Pour les salariés, il pourrait s'agir de 3 séances prises en charge par l'employeur. Les suivantes, si besoins reviendraient à la charge du salarié. Pour les parents, il pourrait s'agir d'une ½ journée de présence de la psychologue dans nos murs, avec le premier RDV pris en charge par nos soins.		
Moyens mis en œuvre		Achat de prestation auprès d'une psychologue		
Partenaires		Il nous faudra trouver des financements auprès de nos partenaires CAF, MSA, REAAP, ...		
Participation des habitants		Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.		
Indicateurs d'évaluation				
Impact attendu		Pour les salariés, la disparition du ressenti de mal-être au travail. Pour les parents, une approche moins angoissante de la parentalité, notamment chez les néo parents		

Fiche Action 1.5.2 2.1.3	Mise en place d'un kit d'arrivée à destination des adhérents, des bénévoles, des administrateurs et salariés	Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 5 Devenir un lieu bienveillant	
Constat	Le Centre Social est une association riche de services, activités et dispositifs liés à ses missions. Il peut être difficile pour tous les acteurs (salariés, bénévoles, nouveaux administrateurs, adhérents, habitants du territoire...) de se retrouver parmi ce flot d'informations. Afin d'aider chaque acteur de notre association, il nous apparaît important de créer un « kit arrivée » qui contiendra les éléments importants pour comprendre notre association.	Projet famille
Public ciblé	Adhérents, salariés, bénévoles, administrateurs	
Déroulement de l'action	Création collective d'un livret comprenant : * Message de bienvenue personnalisé. Une liste d'actions bienveillantes "Pour le premier jour dans la crèche, sache que tu vas faire..." enfant, parent, professionnel, bénévole * Les valeurs associatives : Nos fondements, les valeurs, la place des adhérents- habitants, le rôle de chaque acteur, les différentes instances décisionnaires (CA, COPIL...) * Les informations de tous les services et toutes les activités du Centre social sur un même document avec les coordonnées de chaque référent ou numéro unique, site internet : trombinoscope, organigramme, photos ...fonctionnement des services, outils de communication, horaires * Une information liée à la participation active, au bénévolat sera mise en valeur.	Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	- Animer des réunions d'échanges Ecrire la charte d'accueil, le message de bienvenue, le premier jour ...	
Partenaires	Fédération des Centres Sociaux	
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE .	
Indicateurs d'évaluation	Qualité des échanges lors de la construction du kit Nombre de kits distribués Retour des nouveaux acteurs Centre Social sur l'accueil lors de leur arrivée	
Impact attendu	Meilleure compréhension de l'association Développement de la communication du Centre Social Engagement associatif plus important chez les acteurs	

Fiche Action 1.6.1	Etablissement d'un plan annuel d'accueil des stagiaires
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan	Ambition 6 Être reconnu comme un lieu de formation
Constat	Les différents services du Centre Social sont fortement sollicités par les établissements scolaires/ centres de formations pour accueillir des stagiaires. Ces très fortes demandes impliquent un travail d'accompagnement de la part de tous les salariés, pouvant être difficile à gérer quelques fois, à cause d'un emploi du temps déjà bien rempli pour les différentes équipes. Malgré tout, nous souhaitons vivement permettre à un maximum de stagiaires de pouvoir apprendre au sein de notre association. C'est pourquoi, nous souhaitons établir un plan annuel d'accueil de stagiaires et ainsi permettre aux différents salariés d'avoir tous les éléments pour tutorer au mieux les stagiaires. Ce plan aura aussi pour but de réguler la présence des stagiaires qui peuvent en certaines périodes être très nombreux sur la structure.
Public ciblé	Etablissements scolaires/ centre de formation/ stagiaires/ professionnels du Centre Social
Déroulement de l'action	En concertation avec les différents établissements scolaires et centre de formations, nous proposerons d'établir un calendrier où le Centre Social peut accueillir les stagiaires. Nous prendrons également le temps de construire les objectifs attendus par chaque formation afin d'organiser avec les professionnels du Centre Social, les différents temps de stages. Nous animerons également différentes réunions avec les équipes pour recueillir le ressenti de chacun et les difficultés rencontrées. Ces dernières viseront à améliorer l'accueil des stagiaires et le bien-être de tous. Des temps de formations au « tutorat » pourront être proposés en fonction des besoins.
Moyens mis en œuvre	Réunions de concertation avec les différents acteurs
Partenaires	CFPPA du Morvan, LPA, LP, E2C, Mission locale, Collège Bibracte
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.
Indicateurs d'évaluation	Nombre de stagiaires accueillis Nombre de tutorats réalisés
Impact attendu	Meilleure prise en charge des stagiaires Accompagnement des salariés dans leurs missions de tutorat

Fiche Action 1.6.2		Création d'une formation BAFA		Animation globale
Axe 1 du projet Social : Repenser Notre rôle au cœur du territoire Haut Morvan		Ambition 6 Être reconnu comme un lieu de formation		
Constat		Lors de ces deux dernières années, nous constatons de plus en plus de difficultés à recruter des animateurs qualifiés pour assumer l'encadrement des activités ACM. Après plusieurs échanges, nous constatons deux facteurs pouvant être un frein à l'obtention du diplôme BAFA chez les jeunes : *Le manque de moyens financiers : la formation initiale BAFA a un certain coût qui peut bloquer l'inscription du jeune *Les problèmes de mobilité : La majorité des formations BAFA se déroule à Nevers ou Dijon. Il est parfois difficile pour les jeunes, ne possédant pas encore le permis ou de véhicule, de se rendre sur les lieux de formation. Nous constatons cependant, une réelle envie de la part du public jeune de travailler dans l'animation lors de vacances scolaires (plus de 15 candidatures lors de l'été 2023)		Projet jeunes
Public ciblé		Jeunes du territoire Haut Morvan		
Déroulement de l'action		Nous souhaitons construire une formation initiale BAFA avec l'aide de plusieurs partenaires. Afin de réaliser cette action, nous travaillerons en coopération avec les différents partenaires cités ci-dessous pour construire le projet nous permettant d'obtenir l'habilitation (projet éducatif, choix des intervenants, ruban pédagogique de formation, budget du projet...). Nous travaillerons également avec la mission locale et la CAF, afin d'obtenir des aides pouvant permettre de réduire le coût de formation pour les stagiaires. Par la suite, nous souhaitons permettre aux jeunes natifs/ou résidents du Haut Morvan de s'inscrire. Le Centre Social du Haut Morvan pourra être le lieu de stage pratique des stagiaires.		
Moyens mis en œuvre		Salle de la maison de l'enfance Matériel d'activité		
Partenaires		Mission Locale / CAF DDCSPP/Fédération des Centres Sociaux CFPPA du MORVAN/ Ecole de la seconde Chance (Antenne de Château-Chinon)		
Participation des habitants		Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.		
Indicateurs d'évaluation		Nombre de jeunes du territoire inscrits à la formation Qualité du travail partenarial Qualité du niveau de formation		
Impact attendu		Développement de jeunes possédant un diplôme de l'animation sur le territoire Renforcement des liens avec les partenaires		

AXE 2 DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Au cœur du projet fédéral des Centres Sociaux, mais aussi au cœur de notre quotidien, le développement du pouvoir d'agir des habitants est une des clefs de voûte de la réussite de notre association. La co-construction de nos projets, de nos actions et de notre fonctionnement permet au Centre Social d'évoluer depuis maintenant de nombreuses années. Malgré toutes ces volontés exprimées, il subsiste des questions ou inquiétudes qu'il nous faut accompagner pour aider chaque acteur du Centre Social, mais également chaque habitant du territoire dans cet engagement collectif.

Ambition 1

Favoriser le bénévolat

- Action 1 : Mise en place d'un contrat de bénévolat
- Action 2 : Création de temps de rencontre "apéro/café" des bénévoles
- Action 3 : Mise en place d'une information liée à la participation des adhérents dans le kit d'arrivée

Ambition 2

Rendre les jeunes acteurs de la vie locale

- Action 1 : Mise en place d'un groupe autonome jeunes adultes
- Action 2 : Intégration de représentants jeunes dans le Conseil d'Administration
- Action 3 : Création d'un COPIL jeunes avec les partenaires locaux
- Action 4 : Mise en place d'un accompagnement spécifique des jeunes à la vie citoyenne



AXE 2 DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Ambition 3

Rassembler les familles autour des sujets de la parentalité

- Action 1 : Organisation de COPIL dans les différents services d'accueil de la maison de l'enfance
- Action 2 : Organisation de l'évènement "rue pour tous" sur le territoire
- Action 3 : Organisation d'un ou plusieurs séjours familles
- Action 4 : Accompagnement des parents dans le cursus scolaire de leur enfant
- Action 5 : Mise en place d'un questionnaire "projet accueil" dans le cadre du guichet unique

Ambition 4

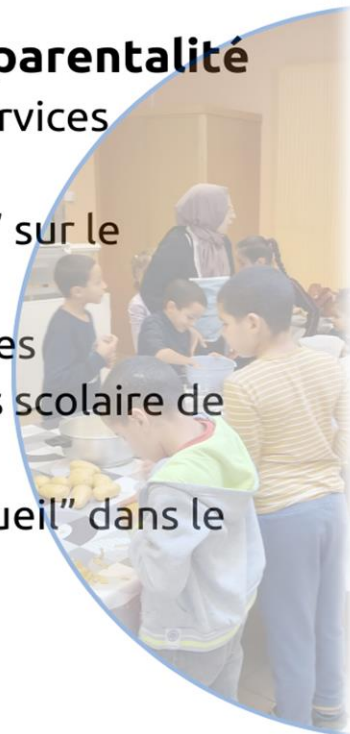
Etre un lieu d'expression citoyenne

- Action 1 : Participation à la création de la maison des associations
- Action 2 : Renforcement de la communication sur notre rôle de coordonnateur et animateur du territoire

Ambition 5

Faciliter l'accès au numérique

- Action 1 : Renforcement de l'accompagnement à l'accès "mon pajeemploi" au quotidien
- Action 2 : Mise à disposition d'ordinateurs à la population dans chacun de nos établissements
- Action 3 : Pérennisation des ateliers d'initiations à l'outil informatique



Fiche Action 2.1.1	Mise en place du contrat de bénévolat	Animation globale
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 1 Favoriser le bénévolat	Projet famille
<u>Constat</u>	Au centre Social, plusieurs activités font appel à des bénévoles, voire sont entièrement gérées par des bénévoles. Or, nous nous sommes rendu compte que rien n'est formalisé entre les bénévoles et le Centre. Il se pourrait même que tous ne soient pas couverts par les différentes assurances qui prennent en charge nos activités.	Projet jeunes
<u>Public ciblé</u>	Bénévoles d'activités	
<u>Déroulement de l'action</u>	L'action consiste en l'écriture d'un contrat de bénévolat que l'on proposerait ensuite à tous les habitants souhaitant nous rejoindre pour porter une activité de manière autonome ou pour participer à la mise en œuvre d'une activité. L'idée du contrat permettrait par ailleurs de clarifier la place des bénévoles dans la chaîne de délégation de responsabilités, notamment avec certains salariés.	
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Ecriture d'un contrat	
<u>Partenaires</u>	Aucun	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE .	
<u>Indicateurs d'évaluation</u>		
<u>Impact attendu</u>	Augmentation du nombre de bénévoles par disparition de la crainte liée aux responsabilités éventuellement non couvertes.	

Fiche Action 2.1.2	Création d'un temps de rencontre « apéro/café » des bénévoles
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 1 Favoriser le bénévolat
<u>Constat</u>	Le Centre Social du Haut Morvan organise régulièrement des activités portées par de bénévoles. Ceux-ci accueillent les adhérents et animent les séances qui participent au développement de l'association. Néanmoins, nous constatons qu'il n'existe que peu d'interaction entre ces différents groupes car les activités ne se déroulent pas le même jour ou au même endroit. Afin de renforcer l'engagement bénévole de ces animateurs, mais également permettre l'échange entre ces différents acteurs, nous souhaitons créer des moments de rencontres autour de plusieurs temps conviviaux.
<u>Public ciblé</u>	Bénévoles d'activités Administrateurs du Centre Social Adhérents engagés dans les actions Centre Social
<u>Déroulement de l'action</u>	Deux fois par an, nous proposerons à tous les bénévoles de l'association de se réunir lors d'un moment convivial (apéro ou café en fonction des disponibilités). Lors de ces rencontres, le centre social pourra valoriser chaque bénévole. Ces temps serviront également à évoquer collectivement les difficultés que représente cet engagement afin d'améliorer notre accueil et les conditions d'interventions de chacun. Les temps de rencontre pourront également accueillir des adhérents souhaitant devenir bénévole mais n'osant pas encore s'engager.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Réservations de salles d'activités Alimentation-boisson
<u>Partenaires</u>	Fédération des Centres Sociaux
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre de participants Qualité des échanges lors des rencontres
<u>Impact attendu</u>	Valorisation du bénévolat Augmentation du nombre de bénévoles

Fiche Action 2.2.1	<i>Mise en place d'un groupe autonome</i> <i>« Jeunes Adultes »</i>
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 2 Rendre les jeunes acteurs de la vie locale
Constat	Comme indiqué dans l'analyse de la PS Jeunes, nous pouvons constater une demande de la part des jeunes adultes d'avoir accès à un lieu pour se retrouver, échanger. Ce fait a été également évoqué lors l'évènement « Imagine la Nièvre » porté le conseil Départemental. Afin de répondre à cette demande en prenant en compte les moyens de l'association du Centre Social (humains, financiers...), nous souhaitons proposer aux jeunes adultes de se constituer en groupe autonome au sein de l'association et ainsi pouvoir bénéficier des moyens matériels du Centre Social.
Public ciblé	Jeunes adultes du territoire
Déroulement de l'action	Après avoir rencontré les jeunes souhaitant participer à cette action, nous constituerons un projet collectif qui définira les modalités d'ouverture, les possibilités ouvertes aux groupes mais également les règles de vie qu'il faudra respecter. Un contrat de bénévolat sera signé avec les jeunes souhaitant s'investir dans le projet. Un temps de travail sera également proposé sur les responsabilités de cet engagement.
Moyens mis en œuvre	Accès au local jeunes Aide sur des projets jeunes
Partenaires	CAF/ Lycées/ Mission Locale, E2C
Participation des habitants	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes présents / Nombre de projets initiés par le groupe Nombre de demandes Respect des engagements pris par les jeunes
Impact attendu	Renforcement de l'autonomisation des jeunes Développement de l'engagement citoyen chez le public jeunes

Projet jeunes

Fiche Action 2.2.2	Intégration de représentants jeunes dans le conseil d'administration
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 2 Rendre les jeunes acteurs de la vie locale
<u>Constats</u>	Afin de développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes , le centre social du Haut Morvan souhaite intégrer les jeunes au sein du Conseil d'Administration. En effet, nous avons pu voir l'investissement de nos jeunes lors des événements ou lors de la dernière Assemblée Générale par exemple. Lors des Conseils d'Administration, les jeunes pourront donc exprimer leurs point de vue, leurs demandes et travailler avec les administrateurs sur les différents projets du secteur.
<u>Publics cibles</u>	Jeunes du territoire
<u>Déroulement de l'action</u>	En premier lieu, les jeunes avec la référente, devront créer un conseil de jeunes au sein de l'accueil collégiens et de l'espace jeunes avec un bureau. La référente jeunes accompagnera les groupes dans la création des projets du secteur. Les jeunes pourront alors aller présenter au Conseil d'administration les différents points. Un temps sera consacré en début de conseil d'administration aux projets jeunes.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Création d'un conseil de jeunes
<u>Partenaires</u>	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 3 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION Echelon 5 de l'échelle de participation : DELIBERATIVE
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Création des conseils jeunes Echanges avec les administrateurs
<u>Impact attendu</u>	Développement du pouvoir d'agir des jeunes Renforcement du rôle de citoyen

Fiche Action 2.2.3	Création d'un COPIL Jeunes avec les partenaires locaux
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 2 Rendre les jeunes acteurs de la vie locale
<u>Constat</u>	Un des axes du projet jeunes est <u>de Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations</u> . En ce sens, plusieurs commissions thématiques ont été proposés tout au long de l'année afin de proposer aux jeunes d'échanger leurs idées, construire de nouveaux projets et ainsi leur permettre de prendre part à la construction de l'espace jeunes. Voulant renforcer cette action, nous souhaitons convier nos partenaires lors de ces rencontres afin de favoriser les échanges entre les jeunes et les différents acteurs locaux.
<u>Public ciblé</u>	Public jeunes
<u>Déroulement de l'action</u>	Une fois par trimestre, à l'occasion du COPIL organisé avec les jeunes et leurs familles, nous proposerons aux partenaires, choisis en fonction du projet, de prendre part aux discussions. En amont, la référente jeunes prendra contact avec chacun d'entre eux (explication de la thématique...) et travaillera avec les groupes de jeunes sur la place du partenaire dans les différents projets.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Réunions
<u>Partenaires</u>	CAF, Mission Locale, E2C, Bij, collège, lycées, centre de formations ...
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Fréquentation des jeunes, des familles, des partenaires Qualité de échanges Projets initiés après la réalisation des COPIL
<u>Impact attendu</u>	Amélioration de la compréhension des jeunes sur le rôle de nos partenaires Développement du partenariat

Fiche Action 2.2.4	Mise en place d'un accompagnement spécifique jeunes à la vie citoyenne
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 2 Rendre les jeunes acteurs de la vie locale
Constat	Un des axes du projet Jeune est <u>d'Accompagner vers l'autonomisation des jeunes</u> . Cet objectif a pour but d'accompagner les jeunes du territoire dans les différentes démarches administratives mais aussi de faciliter la rencontre avec les acteurs locaux. Nous avons constaté lors de différents temps d'échanges, que certains jeunes n'osent pas se rendre à la mission locale par exemple, mais aussi des difficultés pour rédiger une lettre de motivation.
Public ciblé	Jeunes du territoire
Déroulement de l'action	Lors des différents projets, la référente jeunes accompagnera les groupes dans la réalisation de leur projet (prise de contact, établir des devis ...). Un temps de la semaine sera consacré à des entretiens individuels permettant à la référente de définir les besoins des jeunes qui l'auront sollicitée. Celle-ci pourra alors les accompagner vers les infrastructures existantes ou les aider dans leurs démarches. En parallèle, nous proposerons des interventions de professionnels afin de permettre aux jeunes de comprendre le système français (caf, sécurité sociale...). L'animateur de France Services viendra à la rencontre des jeunes pour se présenter, expliquer ses missions et échanger avec les groupes. Nous espérons grâce à cette intervention, permettre aux jeunes de prendre confiance en l'animateur et ainsi le solliciter lors de leurs démarches administratives. Cette action pourra être proposée également aux lycées du secteur.
Moyens mis en œuvre	Intervenants extérieurs/ temps agents
Partenaires	BIJ/Mission locale/ LP/LPA/CAF/MSA...
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'interventions proposées Nombre de jeunes impactés
Impact attendu	Autonomisation des jeunes

Projet jeunes

Fiche Action 2.3.1	Organisation de COPIL dans les différents services de la maison de l'enfance	Animation globale
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 3 Rassembler les familles autour des sujets de parentalité	Animation globale
Constat	Les usagers des différents services de la Maison de l'Enfance souhaitant s'investir davantage dans le fonctionnement, les activités et projets proposés, les services ont souhaité créer des comités de pilotage afin que tous les acteurs concernés puissent avancer ensemble et atteindre les objectifs qu'ils se seront fixés	
Public ciblé	Adhérents, familles, jeunes, administrateurs, salariés, partenaires	Projet famille
Déroulement de l'action	Dans chaque service, référents, salariés, familles, partenaires, bénévoles, se réunissent (périodicité à définir dans chaque COPIL) afin d'élaborer, coordonner ensemble les différentes actions, activités souhaitées ; et également mettre en œuvre des projets à destination des publics accueillis	
Moyens mis en œuvre	Les COPIL seront organisés à la Maison de l'Enfance (grande salle au rez de jardin) La participation de chaque référent de service à chaque réunion (18 euros/h) Possibilité de mise à disposition de matériel de bureau (feuilles, crayons, rétroprojecteur...) Mise à disposition de tables et de chaises	Projet jeunes
Partenaires	Structures extérieures au Centre Social Représentants des mairies	
Participation des habitants	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION . Echelon 5 de l'échelle de participation : DELIBERATIVE .	
Indicateurs d'évaluation	Nombre de familles salariés partenaires bénévoles participant Régularité de la participation de chaque membre du COPIL Echange entre ces derniers	
Impact attendu	Investissement de chaque membre dans la mise en œuvre des actions et projets souhaités Propositions et mise en œuvre d'actions, de projets correspondant aux besoins de chaque service	

Fiche Action 2.3.2	<i>Organisation de l'évènement « rue pour tous -rue aux enfants » sur le territoire</i>
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 3 Rassembler les familles autour des sujets de parentalité
Constat	Fort du succès des premiers appels à projets "Rue aux enfants rue pour tous" qui avaient regroupé une grande majorité de la population, le Centre Social du Morvan souhaite réitérer ce moment en proposant l'organisation de cette manifestation dans chacune des communes du territoire où se trouve un établissement scolaire ; ce qui permettrait une implication de tous les acteurs (jeunes, parents d'élèves, directeurs d'établissement, collectivités locales...) dans la mise en œuvre d'un projet
Public ciblé	Familles et partenaires du territoire
Déroulement de l'action	Une rue de chaque commune sera temporairement fermée à la circulation motorisée, afin que les enfants et leurs familles puissent jouer librement en toute sécurité. Modalités et déroulement de chaque manifestation définis en amont lors de plusieurs réunions organisées entre les différents acteurs du projet à savoir les enfants, leurs parents, les directeurs des écoles, les collectivités, les associations : lieu, dates, horaires, activités souhaitées...;(place importante laissée aux souhaits des enfants)
Moyens mis en œuvre	Participation de la référente famille à chaque manifestation (dans chaque commune) et accompagnement des familles tout au long du projet Participation des différents acteurs de chaque commune Participation des associations à chaque évènement Moyens matériels à définir avec les acteurs de chaque commune
Partenaires	Parents, élèves, directeurs des établissements scolaires, associations
Participation des habitants	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .
Indicateurs d'évaluation	Implication de tous et tout au long du projet Echanges entre les différents acteurs Rencontre de nouvelles familles
Impact attendu	Positionnement de la référente famille auprès des familles de tout le territoire Création de nouveau partenariat Développement de la participation des familles

Projet famille

Fiche Action 2.3.3	Organisation d'un ou plusieurs séjours familles
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 3 Rassembler les familles autour des sujets de parentalité
<u>Constat</u>	Au cours des différentes actions menées, nous avons pu recueillir le souhait des familles de passer davantage de temps de loisirs en famille, et plus particulièrement le souhait de partir en vacances, sortir de leur vie quotidienne. Au-delà de cette envie, nous constatons que des liens commencent à se tisser entre les différentes familles participantes aux ateliers proposés. C'est donc dans cette dynamique, que nous souhaitons construire plusieurs séjours permettant aux familles de construire collectivement ces projets.
<u>Public ciblé</u>	Familles du territoire
<u>Déroulement de l'action</u>	Les familles souhaitant participer à ces séjours s'investiront dans toutes les étapes du projet (de l'élaboration à l'évaluation), aux côtés de la référente famille : définition des objectifs, établissement d'un calendrier récapitulant les différentes étapes à réaliser, temps de rencontres, missions de chacun, choix du lieu de séjour, du transporteur, des sites à visiter, prises de contact avec les partenaires, création du budget, moment d'évaluation du projet...
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Participation de la référente famille et des familles de l'élaboration à l'évaluation du projet Moyens matériels et financiers à définir lors de l'élaboration du séjour
<u>Partenaires</u>	Prestataires de services (transport, hébergement...), partenaires institutionnels (CAF, MSA, représentants des collectivités territoriales...)
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre de familles impactées/ nombre de projets réalisés Régularité des présences tout au long des projets Echanges et satisfaction des familles
<u>Impact attendu</u>	Amélioration des relations intra et extra familiales Permettre aux familles de découvrir de nouveaux lieux, sites... Valorisation des compétences et capacité d'adaptation de chacun

Projet famille

Fiche Action 2.3.4	Accompagnement des parents dans le cursus scolaire de leur enfant
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 3 Rassembler les familles autour des sujets de parentalité
<u>Constat</u>	Lors de temps formels (et parfois informels), certaines familles ont pu confier aux différents référents, salariés du Centre Social, ressentir quelques inquiétudes, se poser quelques interrogations quant à la scolarité de leurs enfants (école maternelle, collège, lycée...); (déroulement d'une journée, respect du rythme de l'enfant, éloignement du domicile...) C'est pourquoi le Centre Social souhaite accompagner les familles dans le cursus scolaire de leurs enfants.
<u>Public ciblé</u>	Familles du territoire – écoles/ collège et lycées
<u>Déroulement de l'action</u>	Des temps de rencontres avec les parents seront organisés afin de cibler et recueillir plus précisément leurs inquiétudes (temps conviviaux, échanges, travail de réflexion...) ; et donc adapter nos actions Des temps de rencontres avec les directeurs d'établissements, collectivités, bénévoles... seront également nécessaires afin de proposer des actions adaptées. Un accompagnement aux différentes portes ouvertes (notamment dans les lycées) pourra être proposé afin d'aider les familles à accepter « cette séparation ».
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Participation de la référente familles aux différents temps de rencontre avec les parents, avec les partenaires, les directeurs des établissements Moyens matériels divers en fonction des actions et supports souhaités
<u>Partenaires</u>	Collectivités, directeurs des établissements, bénévoles
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE .
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Investissement des partenaires, directeurs d'établissements Retour des familles ; échange entre les différents acteurs Nombre de familles inscrites dans le projet
<u>Impact attendu</u>	Satisfaction des familles Meilleure appréhension face à la scolarité de leurs enfants Meilleure compréhension de cette dernière

Fiche Action 2.3.5	Mise en place d'un questionnaire « projet accueil » dans le cadre du guichet unique
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 3 Rassembler les familles autour des sujets de parentalité
Constat	Le RPE est inscrit dans la mission renforcée « Guichet Unique », il est LA porte d'entrée pour les parents en recherche d'un mode de garde sur le secteur.
Public ciblé	Familles, parents, et futurs parents.
Déroulement de l'action	Un questionnaire sera créé avec les structures collectives, les professionnels de l'accueil individuel et le RPE afin d'obtenir une trame de questionnement permettant de cibler les besoins et les attentes des familles. Les réponses au document permettront au Guichet Unique d'accompagner les familles en accord avec leur projet de garde. Il émanera à la fois des questions pratiques (horaires atypiques, localisation, durée d'accueil.), mais posera aussi la question des attentes pédagogiques et affectives des parents. Un travail d'appropriation du document de la part du Guichet Unique est nécessaire notamment dans le cheminement des questions au regard des réponses données.
Moyens mis en œuvre	Temps agent. Impression du document.
Partenaires	Multi-accueil, accueil de loisirs maternel, assistants maternels, professionnels de la petite enfance, garde à domicile.
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.
Indicateurs d'évaluation	Intérêt du document, nombre d'utilisations, cohérence entre les réponses et le choix du mode de garde. Satisfaction de la part des parents à l'issue de l'échange.
Impact attendu	Placer le RPE comme accompagnateur des familles dès leur projet de garde. Réflexion sur le choix du mode garde focalisée sur les besoins de l'enfant et du parent.

Projet famille

Fiche Action 2.4.1	Participation à la création de la maison des associations
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 4 Être un lieu d'expression citoyenne
<u>Constat</u>	L'ancien tribunal de Château-Chinon, resté longtemps à l'abandon, a été racheté par la Communauté de Communes pour y implanter un projet de Maison des Associations ou de Tiers lieu. La forme définitive et le nom ne sont pas encore arrêtés. Très intéressés par son positionnement physique (permettant un passage entre la ville et la Maison de l'Enfance entièrement piétonnisé), mais également par la possibilité qu'il offrait de nous rapprocher des autres associations du territoire, nous nous sommes engagés dans le groupe de réflexion.
<u>Public ciblé</u>	Les associations du territoire et à long terme tout public
<u>Déroulement de l'action</u>	L'investissement actuel consiste en une participation au COPIL. Il consiste en tous les cas à prendre le temps d'écouter et d'échanger avec les autres acteurs locaux.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Temps agent, particulièrement le Directeur, mais également temps de bénévolat des administrateurs.
<u>Partenaires</u>	Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs et autres associations locales
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE . A travers les associations
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	
<u>Impact attendu</u>	Une plus grande visibilité de l'offre associative sur le territoire Renforcement/ développement des partenariats avec les associations locales

Fiche Action 2.4.2	Renforcement de la communication sur notre rôle de coordonnateur et animateur du territoire
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 4 Être un lieu d'expression citoyenne
<u>Constat</u>	Ce constat est un constat régulier lors de l'évaluation de notre Projet Social et en particulier de notre rôle sur le Territoire. Nous sommes reconnus pour la qualité des services que nous mettons en œuvre, beaucoup moins dans notre rôle d'animateur de la vie sociale locale.
<u>Public ciblé</u>	Les habitants du Territoire Les partenaires du Territoire
<u>Déroulement de l'action</u>	Il s'agira d'intégrer dans notre Plan de communication (confère Fiche action 1.3.2.) un préambule réaffirmant ce rôle sur le territoire ainsi que la manière d'être mis en relation avec notre coordinatrice. Il s'agira enfin, de manière plus concrète encore de valoriser le temps de travail de la Coordinatrice de l'Animation sur du temps spécifique à l'animation du Territoire.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Flyer Temps agent dédié à l'Animation du Territoire
<u>Partenaires</u>	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE . Les habitants, et surtout les adhérents pourront être utilisés comme véhicules de l'information
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	
<u>Impact attendu</u>	Pouvoir, au bout de 2 à 3 ans participer concrètement au débat social local dans son ensemble afin de proposer aux habitants la possibilité de se positionner sur TOUTE la vie sociale locale.

Fiche Action 2.5.1	Renforcement de l'accompagnement à l'accès du site « mon pajemploi au quotidien »
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 5 Favoriser l'accès au numérique
<u>Constat</u>	La difficulté que le parent-employeur a à établir la fiche de paie de son employé réside dans la complexité des calculs qui sont différents tous les mois, ajouter à ça des congés payés, des arrêts maladie, des absences, et des indemnités. Depuis septembre 2023, Pajemploi a mis en ligne une application pour faciliter les calculs, faire la déclaration instantanée, réaliser un planning d'accueil digital...
<u>Public ciblé</u>	Parent-employeur Assistant maternel
<u>Déroulement de l'action</u>	Le RPE investit de cette mission de diffusion et d'accompagnement mettra en place une large communication grâce aux outils fournis par Pajemploi. La proposition de téléchargement sera faite aux parents dès la rédaction du contrat de travail, si le contrat le permet. Le référent RPE sera formé à l'application afin de pouvoir répondre au mieux à la demande. Une tablette mobile sera mise à disposition du RPE pour faciliter la prise en main et expliquer concrètement le principe de l'application aux utilisateurs. Celle-ci permettra également la présentation du dispositif lors d'une soirée des assistants maternels. Des rendez-vous individuels pourront être pris afin d'accompagner les parents dans leur appropriation de l'interface.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Temps agent Matériel numérique
<u>Partenaires</u>	Urssaf - Pajemploi
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre d'utilisateurs et nombre de sollicitations liées à l'application.
<u>Impact attendu</u>	Diminution des erreurs liées aux calculs, faciliter la déclaration de l'employeur. Suivi accentué des congés payés. Renforcement du cadre légal. Participation aux bonnes relations entre parents et assistant maternel avec un planning et un contrat clair.

Projet famille

Fiche Action 2.5.2	Mise à disposition d'ordinateurs à la population sur chacun de nos établissements	Animation globale
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 5 Favoriser l'accès au numérique	
Constat	Nous constatons que de plus en plus de démarches/actions nécessitent d'avoir un ordinateur et un accès internet. Malgré tout, nous avons pu constater à de nombreuses reprises que l'ensemble des habitants ne possèdent pas tous, d'ordinateurs ou peuvent avoir des problèmes de connexion. Le siège du Centre Social met, grâce à France Services, un ordinateur à disposition de la population afin d'aider les habitants dans leurs démarches. Malgré tout, de nombreux adhérents ne se rendent pas dans ce bâtiment. C'est pourquoi afin de renforcer cette action, nous souhaitons pouvoir mettre à disposition un ordinateur dans chacun nos établissements : Maison de la Solidarité, Maison de l'enfance et local jeunes.	Projet famille
Public ciblé	Habitants du territoire Un renforcement de cette action sera réalisé auprès du public jeunes du territoire	
Déroulement de l'action	Pendant les horaires d'ouvertures des différents établissements, un lieu sera consacré à l'accueil des habitants et un ordinateur sera mis à disposition. Des créneaux horaires seront mis en place à la maison de l'enfance et au local jeunes. Des professionnels des différents secteurs seront formés pour accompagner les différentes demandes.	Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	Ordinateurs et connexions internet Formations des salariés à l'accompagnement	
Partenaires	Mission numérique	
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.	
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'utilisateurs Nombre d'accompagnements Retour sur la qualité et pertinence de cette action	
Impact attendu	Positionner le Centre Social comme facilitateur pour les habitants	

Fiche Action 2.5.3	Pérennisation des ateliers d'initiations à l'outil informatique
Axe 2 du projet Social : Développer le pouvoir d'agir des habitants	Ambition 5 Favoriser l'accès au numérique
<u>Constat</u>	Depuis quelques années, la Mission Numérique du Nivernais Morvan venait proposer des ateliers informatiques à la Maison de la Solidarité, notamment à travers la présence des conseillers numériques. Or depuis que les conseillers numériques n'ont pas été renouvelés, il n'y a plus d'offre informatique proposée sur le territoire. De notre côté, de par la tenue de France Services et de par l'accueil de la Maison de la Solidarité, nous avons obtenu un co-financement CAF et CPAM pour l'accompagnement à l'autonomisation numérique. C'est d'ailleurs lors de ces échanges que nous avons entendu la demande de certains habitants concernant la mise en place d'ateliers de différents niveaux
<u>Public ciblé</u>	Habitants du Territoire
<u>Déroulement de l'action</u>	Mise en place d'ateliers de 3 à 4 personnes par niveau de compétence à raison de 1 fois par mois.
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Du temps agent pour les cours et l'achat de matériel nécessaire à la tenue des cours notamment pour les utilisateurs ne possédant pas encore de matériel
<u>Partenaires</u>	CAF, CPAM, Mission Numérique
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE.
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	
<u>Impact attendu</u>	Amélioration de l'autonomie numérique

AXE 3 FAVORISER LES MIXITÉS SOCIALES

Les gens sont tous différents mais ils ont tous quelque chose à nous apporter et à nous apprendre. Malheureusement, les gens sont rassurés par ce qui leur ressemble. La mixité sociale ne va pas de soi et comme les gens sont différents en plusieurs points, les mixités sociales ne vont pas d'elles même. Nos ambitions, ambitieuses s'il en est, consistent ici à rapprocher ce que chacun aurait tendance à laisser de côté, et quoi de mieux pour y réussir que d'en parler, que de le donner à voir, voire de le pratiquer .

Ambition 1

Etre ouvert à tous sur tout le territoire

- Action 1: Organisation de délocalisations pour la majorité de nos activités
- Action 2 : Révision de nos contrats de tarifications
- Action 3: Organisation d'une journée "découverte du Centre Social" avec des portes ouvertes
- Action 4 : Organisation d'évènements "Ludothèque", ouverts à tous

Ambition 2

Favoriser l'insertion locale

- Action 1 : Mise en place d'un groupe FLE à destination des ressortissants Bulgares
- Action 2 : Mise en place d'un CLAS Collégiens
- Action 3 : Développement des places AVIP pour le service Multi Accueil



AXE 3

FAVORISER LES MIXITÉS SOCIALES

Ambition 3

Développer notre rôle d'animateur du "vivre ensemble"

- Action 1 : Organisation par les habitants d'un débat lié aux différences
- Action 2 : Travail avec les jeunes et leurs parents sur la prévention du harcèlement scolaire
- Action 3 : Organisation d'une journée "Cultures au pluriel"
- Action 4 : Mise en place d'une convention avec Handisport Nièvre

Ambition 4

Rompre le sentiment d'isolement

- Action 1 : Organisation avec les familles de séjours urbains à destination des jeunes
- Action 2 : Organisation de sorties à destination du public adulte et sénior
- Action 3 : Organisation de ramassage de nos adhérents dans les hameaux pour la participation de nos activités

Ambition 5

Favoriser les actions intergénérationnelles

- Action 1 : Réalisation d'un journal des enfants à destination des adhérents isolés à domicile
- Action 2 : Mise en place d'actions partagées régulières avec l'EHPAD de Château-Chinon
- Action 3 : Création de temps de partage entre les enfants des services et les personnes des activités adultes



Fiche Action 3.1.1		Organisation de délocalisations pour la majorité de nos activités	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 1 Être ouvert à tous sur tout le territoire		
Constat	Le Centre Social du Haut Morvan organise la majorité de ses actions à Château-Chinon Ville pouvant rendre difficile l'accès à ces dernières pour une partie de la population du Haut Morvan. Afin de permettre au plus grand nombre de participer, le Centre Social souhaite délocaliser régulièrement une partie de ses actions sur l'ensemble du territoire Haut Morvan.		Projet famille
Public ciblé	Habitants du territoire / adhérents du Centre Social		
Déroulement de l'action	Les services concernés par la délocalisation sont : le RPE, la ludothèque, les animations familles, le service enfance et jeunesse. Il est également à l'étude de proposer aux groupes adultes de délocaliser ponctuellement leurs activités afin de permettre à de nouveau adhérents de connaître ces actions. Après concertation avec les élus locaux mais aussi suite à un questionnaire auprès de la population, nous proposerons un calendrier d'action aux différentes communes prenant en compte les besoins et envies de chaque village mais également des possibilités de l'association. Afin de ne pas pénaliser les adhérents de Château Chinon, nous proposerons des solutions alternatives (ouverture en doublon par exemple) où nous proposerons un transport en minibus sur le lieu de l'activité afin de favoriser les rencontres entre tous.		Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	Réservations de différentes salles d'activités Communication Plan budgétaire		
Partenaires	Elus locaux et associations du territoire		
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE . Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE .		
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'ateliers délocalisés+ taux de fréquentation Satisfaction des habitants Nombre de nouveaux participants		
Impact attendu	Renforcement de la présence de l'association sur l'ensemble du territoire Haut Morvan		



Fiche Action 3.1.2	Révision de nos contrats de tarification	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 1 Être ouvert à tous sur tout le territoire	
<u>Constat</u>	Suite à l'évolution du coût de la vie, nous constatons une évolution des modes d'inscriptions des familles dans les services et activités : présence en baisse lors des sorties possédant un coût conséquent, présences renforcées des enfants lors des deux journées pique-nique ouvertes dans la semaine, retours des familles sur le choix des activités pendant les inscriptions	
<u>Public ciblé</u>	Familles adhérentes du Centre Social	
<u>Déroulement de l'action</u>	Analyse des modes de fréquentations (par tranche de quotient familial/ jour d'ouverture) sur plusieurs années Création d'un questionnaire aux familles Création d'un budget prévisionnel en adéquation avec les possibilités des familles (recherche de subventions, sorties choisies en fonction du coût ...)	
<u>Moyens mis en œuvre</u>	A définir en fonction de l'avancée de l'action	
<u>Partenaires</u>	CAF MSA DRAJES	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE	
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre de contrats de tarifications signés Retour des familles sur les tarifs des services	
<u>Impact attendu</u>	Amélioration et équité de l'offre proposée aux habitants	

Fiche Action 3.1.3	Organisation d'une journée découverte du Centre Social	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 1 Être ouvert à tous sur tout le territoire	Projet famille
<u>Constat</u>	Afin de permettre à l'ensemble des acteurs de l'association de partager et valoriser le travail réalisé au cours de l'année, mais également dans le but de communiquer auprès des adhérents et habitants du territoire sur les différentes actions du Centre Social, nous souhaitons proposer annuellement une journée découverte du Centre Social autour d'un moment convivial, au sein de la maison de l'enfance.	
<u>Public ciblé</u>	Acteurs du Centre Social (bénévoles, salariés, administrateurs, adhérents) Habitants du territoire Partenaires	Projet jeunes
<u>Déroulement de l'action</u>	Annuellement nous proposerons une journée découverte du Centre Social. Au programme : exposition des réalisations faites par les groupes adultes, présentation des services (jeux avec la ludothèque ...). Repas partagé, portes ouvertes de la maison de l'enfance, spectacle des petits ... Le projet sera construit grâce aux différents copil et temps de rencontres avec l'ensemble des acteurs du Centre Social.	
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Organisation de rencontre collective Budget alimentaire et d'activité à prévoir en fonction des choix réalisés	
<u>Partenaires</u>	Fédération des Centres Sociaux Associations locales en fonction du projet	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATION . Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .	
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Participation de tous les acteurs Nombre de personnes présentes lors de l'animation Satisfaction de tous les participants	
<u>Impact attendu</u>	Renforcement des liens entre les différents participants Valorisation du travail réalisé par chacun Renforcement de la communication sur le rôle du Centre Social	

Fiche Action 3.1.4	Organisation d'évènement « ludothèque » ouvert à tous	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 1 Être ouvert à tous sur tout le territoire	Projet famille
<u>Constat</u>	La ludothèque rassemble divers publics qui ne se mélangent pas pour autant. Les après-midis jeux sont plutôt familiaux, les soirées pour adultes, l'EHPAD dans leurs locaux	
<u>Public ciblé</u>	Tout public	
<u>Déroulement de l'action</u>	1 Fois par an, fin mai, a lieu la fête mondiale du jeu. A cette occasion, la ludothèque proposera une journée ludique gratuite à destination de tous les publics. Cet événement permettra la rencontre des joueurs à travers les âges. Dans une ambiance festive et conviviale la ludothèque animera des jeux d'intérieur et d'extérieur adaptés propices à l'échange et à la collaboration intergénérationnelle.	Projet jeunes
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Locaux de la Maison de l'Enfance (-1 & jardin). Achat de matériel. Communication digitale et papier.	
<u>Partenaires</u>	A définir en fonction de la construction collective du projet	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .	
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre et satisfaction des participants, nombre d'adhérents bénévoles.	
<u>Impact attendu</u>	Augmentation du nombre d'adhérents de la ludothèque. Mixage des publics sur les temps ludiques, interaction entre les groupes.	

Fiche Action 3.2.1	<i>Mise en place d'un groupe FLE à destination des ressortissants Bulgares</i>
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 2 Favoriser l'insertion locale
<u>Constat</u>	Nous avons vu arriver de nombreuses familles bulgares sur le territoire depuis quelques années, attirées notamment par les exploitations forestières. Lorsque les familles arrivent sur le territoire, elles savent relativement rapidement se mettre à jour des obligations administratives et des droits auxquels elles peuvent prétendre. Néanmoins, leur intégration locale est ralentie par leur niveau inexistant en français et pour la plupart d'entre eux une difficulté culturelle face à l'apprentissage.
<u>Public ciblé</u>	Les familles bulgares du territoire
<u>Déroulement de l'action</u>	Proposer aux familles, notamment aux mamans, que l'on capte assez facilement autour de l'école, de venir participer à nos groupes de discussion en français. Nous pourrions, grâce à la volonté de bénévoles de travailler plus spécifiquement sur ces populations, créer de nouveaux groupes
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Temps bénévole.
<u>Partenaires</u>	Conseil Départemental, Communauté de Communes du Haut Morvan
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	
<u>Impact attendu</u>	Une intégration locale accélérée par l'acquisition des rudiments de la langue.

Projet famille

Fiche Action 3.2.2	Mise en place d'un CLAS collégiens
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 2 Favoriser l'insertion locale
<u>Constat</u>	Afin de développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes , le centre social souhaite mettre en place en lien avec les lycées mais également grâce à des bénévoles, des temps d'accompagnement à la scolarité, le but étant que les lycéens et bénévoles apportent l'appui et les ressources nécessaires à la scolarité des élèves. De plus, nous avons pu nous apercevoir que les jeunes de l'accueil collégiens viennent faire de plus en plus leurs devoirs les mercredis après-midi et demandent de l'aide de la référente.
<u>Public ciblé</u>	Elèves du Collège Bibracte
<u>Déroulement de l'action</u>	Les séances d'accompagnement à la scolarité auront lieu deux fois par semaine, de 17h à 18h, dans les locaux du collège Bibracte et seront donc encadrées par les élèves du lycée, des bénévoles ainsi qu'un référent
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Participation de la référente familles du référent enfance jeunesse et /ou de la référente jeunes aux différents temps de rencontre avec les parents, avec les partenaires, les directeurs des établissements Moyens matériels divers en fonction des actions et supports souhaités.
<u>Partenaires</u>	Directeurs des établissements scolaires : collège, lycées de Château-Chinon
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Investissement des partenaires, directeurs d'établissements, des lycéens Echanges entre les différents acteurs
<u>Impact attendu</u>	Valorisation des jeunes lycéens Satisfaction des familles Meilleure appréhension des jeunes face à leur scolarité ; Accompagnement des familles face à leurs besoins

Projet famille

Projet jeunes

Fiche Action 3.2.3	Développement des places « AVIP » dans notre Multi Accueil
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 2 Favoriser l'insertion locale
Constat	En juin 2016, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et Pôle emploi ont signé, avec les ministres des Affaires sociales, du Travail et des Familles et de l'Enfance, un accord et une charte relatifs aux crèches à vocation d'insertion professionnelle (Avip). Les crèches à vocation d'insertion professionnelle réservent des places aux jeunes enfants (<i>de 0 à 3 ans</i>), de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche intensive. Elles leur permettent de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail. Depuis septembre 2023, le multi accueil du Centre Social du Haut Morvan expérimente le dispositif en octroyant 2 places.
Public ciblé	Parents, familles à la recherche d'un emploi ou d'un stage ayant besoin d'un mode de garde pour enfants de moins de 3 ans
Déroulement de l'action	Réunions d'échanges avec la CAF, la MSA et pôle emploi et équipe petite enfance. Informations aux familles et partenaires du territoire
Moyens mis en œuvre	2 ou 3 places AVIP disponibles (Une place a été délivrée pour l'enfant d'un papa monoparental en recherche d'emploi en septembre 23)
Partenaires	CAF, MSA, pôle emploi
Participation des habitants	Echelon 1 de l'échelle de participation : INFORMATIVE .
Indicateurs d'évaluation	Répondre positivement aux demandes de garde d'enfants. Nombre d'enfants accueillis grâce à ce dispositif
Impact attendu	Permettre à des parents de faciliter leur accessibilité à l'emploi ou à des stages de formation en leur permettant d'accueillir leur enfant rapidement et dans de bonnes conditions, éducative et financière.

Projet famille

Fiche Action 3.3.1	<i>Organisation sur le territoire par les habitants d'un débat lié aux différences</i>
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 3 Développer notre rôle d'animateur du « vivre ensemble »
Constat	Le Haut Morvan est constitué d'une population relativement singulière par rapport à son positionnement rural. Nous l'avons vu, de par la présence de l'IESH, la proportion de personnes d'obédience musulmane est très élevée. Historiquement, dû à l'exploitation forestière, la population turque représente également un pourcentage non négligeable de la population. Enfin, les exploitations forestières ont fait venir sur le territoire des populations semi-nomades de Bulgarie issues d'ethnies minoritaires. Enfin, la ville de Château-Chinon, comparativement aux communes rurales alentour concentre une population relativement précaire socialement et pécuniairement.
Public ciblé	Tout public
Déroulement de l'action	Le but est de créer, à partir des activités, d'abord liées à la famille, des moments informels de discussion sur ces problématiques de sociétés. Ensuite, il conviendra de délimiter les sujets que nous souhaitons aborder de manière plus collective. Enfin, les groupes d'adhérents investis auront loisir de choisir la manière dont ils veulent traiter du sujet (théâtre forum, conférence, ...)
Moyens mis en œuvre	Du temps agent de la coordinatrice et de la référente famille sera dégagé pour la réalisation de cette action. Les moyens matériels du Centre Social seront mis à disposition des adhérents porteurs.
Partenaires	CAF, MSA, ComCom ; CD58, ...
Participation des habitants	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE. Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION.
Indicateurs d'évaluation	Construction collaborative du projet Qualité des échanges lors du débat Retours des participants
Impact attendu	Une meilleure acceptation des différences portées par les autres habitants du territoire.

Fiche Action 3.3.2	<i>Travail avec les jeunes et leurs parents sur la prévention du harcèlement scolaire</i>
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 3 Développer notre rôle d'animateur du « vivre ensemble »
Constat	Depuis plusieurs années, le harcèlement scolaire est devenu un fléau, que ce soit au collège, dans la rue ou sur les réseaux sociaux, le harcèlement ne cesse d'évoluer. Néanmoins, les associations se développent pour lutter contre cela ainsi que l'état, avec des nouvelles lois. Même si nos jeunes vivent dans des petits villages, ils sont confrontés à cette problématique. Il est bien entendu, très difficile pour eux d'en parler. C'est pourquoi, le Centre Social, souhaite organiser des temps de préventions afin de lutter contre le harcèlement.
Public ciblé	Parents/familles, jeunes, Représentants des établissements scolaires, professeurs
Déroulement de l'action	Création avec les parents et les jeunes, des temps de rencontre et d'ateliers avec des professionnels afin d'échanger sur le harcèlement, les risques mais aussi les solutions. Ces temps de rencontres auront lieu 1 fois par mois ou 1 fois tous les 2 mois. Le but étant d'avoir une permanence au sein du Centre Social afin que les jeunes ou leurs familles puissent venir s'entretenir avec la psychologue ou avec la référente jeunes.
Moyens mis en œuvre	Réunion régulières Conférence pour les familles Interventions et débats avec les jeunes Entretien avec la psychologue du Centre Social
Partenaires	Représentants des établissements scolaires, BIJ, Mission locale, Gendarmerie, Maison des adolescents
Participation des habitants	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .
Indicateurs d'évaluation	Echanges entre les participants Pertinence des projets proposés
Impact attendu	Evolution de la vision des jeunes Accompagnement des familles

Projet famille

Projet jeunes

Fiche Action 3.3.3		Organisation d'une journée « Cultures au Pluriel »		Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales		Ambition 3 Développer notre rôle d'animateur du « vivre ensemble »		
Constat		Comme notre diagnostic de territoire l'a montré, le Haut Morvan recèle des individus d'origines et de cultures diverses. La mixité sociale passe par le partage de ce que ces cultures et origines ont de plus quotidien et banal : la langue, la cuisine, les vêtements, les parures.		Projet famille
Public ciblé		Habitants du territoire Haut Morvan Adhérents		
Déroulement de l'action		Nous proposerons plusieurs réunions de préparation afin de construire collectivement le projet. Ces réunions seront rythmées par l'échange d'idées dans le but de créer une journée d'échanges collective ouverte à tous les habitants du territoire. Cette action pourra être réitérée autant de fois que nécessaire en fonction des besoins exprimés.		Projet jeunes
Moyens mis en œuvre		Matériel d'activités Temps agents Temps bénévoles		
Partenaires		Certains partenaires pourront être conviés en fonction de l'avancée du projet		
Participation des habitants		Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .		
Indicateurs d'évaluation		Nombre de participants lors de la création du projet Qualité des échanges Nombre de participants lors de la journée Echanges et retours des participants		
Impact attendu		Une meilleure acceptation des différences portées par les autres habitants du territoire.		

Fiche Action 3.3.4	Mise en place d'une convention avec Handisport Nièvre	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 3 Développer notre rôle d'animateur du « vivre ensemble »	
<u>Constat</u>	Un des axes du projet jeunes est de Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité chez les jeunes . Pour ce faire, la référente jeunes a défini plusieurs axes de travail et plusieurs thématiques seront abordées (Les gestes qui sauvent, le harcèlement et le handicap...). Un livret d'informations sera réalisé avec le groupe « collégiens » et distribué au public jeunes du territoire. Afin de mener à bien ce projet, le Centre Social souhaite faire un partenariat avec handisport afin que les jeunes puissent réaliser des rencontres avec le public et ses intervenants dans des moments d'échanges.	Projet famille
<u>Public ciblé</u>	Accueil collégiens (11-15 ans)	Projet jeunes
<u>Déroulement de l'action</u>	Les jeunes aidés que la référente jeunes du Centre social du haut Morvan, prendront contact avec handisport afin de prendre rendez-vous et pouvoir créer des projets. - Rencontres sportives - Temps d'échanges - Ecriture du livret sur la citoyenneté...	
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Bus, Gymnase, salles.	
<u>Partenaires</u>	Handisport, CAF Collège Bibracte/ LPA/LP	
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION .	
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	- Nombre de jeunes participant au projet - Nombre d'échanges avec Handisport Nièvre - Echanges avec les jeunes	
<u>Impact attendu</u>	- Evolution de la vision des jeunes - Développement de ce projet à différents services/groupes du Centre Social	

Fiche Action 3.4.1	<i>Organisation avec les familles de séjours urbains à destination des jeunes</i>
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 4 Rompre avec le sentiment d'isolement
Constat	Après plusieurs échanges, nous avons pu relever un nombre important de jeunes et de familles ressentant quelques appréhensions, inquiétudes quant à la poursuite des études de leurs enfants. En effet, le territoire ne possédant pas de lycée d'enseignement général cela oblige les jeunes à se rendre dans des villes à plus de 30 minutes de leur domicile. L'éloignement et la découverte d'un milieu urbain peuvent donc représenter un frein dans la poursuite de leurs études. En effet, le but est <u>d'accompagner vers l'autonomisation des jeunes.</u>
Public ciblé	Familles et jeunes du territoire
Déroulement de l'action	Les jeunes et leurs familles s'investiront dans toutes les étapes du projet des séjours découvertes du milieu urbain(de l'élaboration à l'évaluation), aux côtés du référent jeunes (à prévoir : visites des établissements, découvertes des différents moyens de locomotions, des lieux d'hébergement...) : établissement d'un calendrier récapitulatif des différentes étapes à réaliser, temps de rencontres, missions de chacun, choix du lieu de séjour, du transporteur, des sites à visiter, prises de contact avec les partenaires, création du budget...
Moyens mis en œuvre	Participation de la référente jeunes, des jeunes et des familles, de l'élaboration à l'évaluation du projet Moyens matériels et financiers à définir lors de l'élaboration du séjour
Partenaires	Prestataires de services (transport, hébergement...), partenaires institutionnels (CAF, MSA, représentants des collectivités territoriales...)
Participation des habitants	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION.
Indicateurs d'évaluation	Implication et participation des familles et des jeunes dans toutes les étapes Nombre de familles et jeunes participants ; échange entre ces derniers ; satisfaction
Impact attendu	Découverte du milieu urbain Meilleure appréhension des parents et des jeunes par rapport à l'éloignement du domicile Valorisation des compétences et capacité d'adaptation de chacun

Projet famille

Projet jeunes

Fiche Action 3.4.2	Organisation de sorties à destination du public adulte et sénior
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 4 Rompre avec le sentiment d'isolement
<u>Constat</u>	Les publics adultes et seniors ont sollicité le Centre Social a plusieurs reprises pour l'organisation d'activités en extérieur. En effet, l'isolement du territoire peut rendre difficile l'accès à la culture et aux loisirs à une partie des habitants du Haut Morvan (trajet long, prix du carburant...).
<u>Public ciblé</u>	Adultes et seniors habitants le Haut Morvan
<u>Déroulement de l'action</u>	Les coordinatrices des service autonomie et animation animeront plusieurs réunions ouvertes à la population afin de recueillir l'avis et les besoins des habitants. En fonction des différents projets évoqués, nous constituerons des groupes afin de créer les différentes activités (recherche de financements, réservations ...).
<u>Moyens mis en œuvre</u>	Animations de réunions Recherche de subventions
<u>Partenaires</u>	En fonction des différents projets
<u>Participation des habitants</u>	Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE . Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION
<u>Indicateurs d'évaluation</u>	Nombre de projets développés Nombre de projets aboutis Participation des habitants
<u>Impact attendu</u>	Une augmentation du nombre de participants à nos actions des habitants

Fiche Action 3.4.3	<i>Organisation d'un ramassage de nos adhérents dans les hameaux pour la participation à nos activités</i>	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 4 Rompre avec le sentiment d'isolement	
Constat	Nous nous sommes rendus compte que la proportion de personnes fréquentant le Centre Social / nombre d'habitant était plus faible dans les petites communes, et que cela était encore plus vrai concernant les enfants. L'organisation des rythmes scolaires actuels, où les enfants n'ont plus de cours les mercredis par exemple, ne facilite pas forcément leur transport par les parents sur la Maison de l'Enfance. Concernant les personnes âgées, tous n'ont pas ou plus de véhicule pour se déplacer, et donc pour se rendre à nos activités.	Projet famille
Public ciblé	Enfants (maternels et Primaires) et personnes âgées dépendantes non véhiculées des communes en dehors de Château-Chinon	
Déroulement de l'action	L'action consisterait à la mise en place d'un ramassage des enfants les mercredis et les jours de vacances scolaires devant chez eux, avec la possibilité de les ramener le soir. Les tournées se feraient sur la base de la demande expresse des parents et l'inscription préalable des enfants sur les activités. Parallèlement, mais avec le même véhicule, un ramassage serait mis en place pour permettre aux adultes de venir participer aux actions « gym douce », « marche lente » et « mémoire »	Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	Il faudra, pour l'accueil des enfants, organiser la présence des animateurs, et donc nos capacités d'ouverture sur la Maison de l'Enfance, en fonction des tournées. Pour les adultes, il nous faudra également dédier du temps de travail spécifiquement à cette action soit 3 fois 2 heures par semaine pour la conduite du minibus	
Partenaires	CAF, MSA, mais également CARSAT et ARS	
Participation des habitants	Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE Nous aurons besoin au démarrage de faire un grand questionnaire ayant pour but de faire émerger les éventuels besoins.	
Indicateurs d'évaluation	Mise en place de l'action (difficultés rencontrées, impact budgétaire) Nombre de participants lors de ramassage Retour des adhérents	
Impact attendu	Une augmentation du nombre de participants à nos actions des habitants des petites communes. Participer à l'égalité de traitement des habitants sur tout le territoire.	

Fiche Action 3.5.1	<i>Réalisation d'un journal des enfants à destination des adhérents isolés à domicile</i>	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 5 Favoriser les actions intergénérationnelles	
Constat	Nous constatons qu'il y a beaucoup de personnes isolées au sein du territoire, des personnes non véhiculées ou parce l'état de santé ne leur permet pas de se déplacer. Pour beaucoup, ils ont comme seul contact les salariés du centre social (portage de repas, soin à domicile, aide-à domicile). C'est pourquoi, afin de renforcer le lien avec ces adhérents, le Centre Social du Haut Morvan, a souhaité mettre en place un petit journal du Centre afin de créer une correspondance entre les enfants et les personnes à domicile. Initialement prévu pour les accueils de loisirs, ce projet sera présenté à l'ensemble des acteurs du Centre Social afin de favoriser l'implication de chacun dans ce projet (familles, bénévoles...).	Projet famille
Public ciblé	Enfants, familles – personnes à domicile Bénévoles d'activités	
Déroulement de l'action	Les enfants du Centre de loisirs primaire, vont créer un petit journal de quelques pages à destination des personnes isolées du territoire d'action de l'association. Nous commencerons par un journal par trimestre et si la demande est là, nous nous adapterons à la demande. Nos petits reporters mettront en lumière dans ce petit journal, les différents acteurs et ateliers proposés au Centre Social (animations adultes, présentation des reporters, personnels et bénévoles). La deuxième partie du journal présentera des reportages sur le territoire (monuments, focus sur les villes du territoire).	Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	Distribution des journaux par les aides à domiciles, portage de repas... Le coût de l'impression et du papier.	
Partenaires	Elus locaux et associations du territoire (reportages)	
Participation des habitants	Echelon 4 de l'échelle de participation : D'ACTION	
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'enfants à l'écriture du journal. Implication de nouveaux membres dans ce projet Nombre de journaux distribués Satisfaction des adhérents à domicile	
Impact attendu	Faire connaître les services et ateliers du Centre Social du Haut Morvan aux personnes isolées. Avoir un échange intergénérationnel entre enfants et personnes âgées.	



Fiche Action 3.5.2		Mise en place d'actions partagées régulières avec L'EHPAD de Château-Chinon	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 5 Favoriser les actions intergénérationnelles		
Constat	L'EHPAD de Château- Chinon est un partenaire privilégié du Centre Social depuis maintenant de nombreuses années. Les enfants des services allaient régulièrement à la rencontre des aînés pour partager des activités. Malgré tout, l'épidémie de COVID a mis un frein à ce partenariat suite aux règles sanitaires. Seule le service ludothèque a pu continuer ses interventions. Afin de recréer ce lien qui permettait aux aînés et enfants de se rencontrer et échanger, nous souhaitons retravailler les actions avec ce partenaire.		Projet famille
Public ciblé	EHPAD de Château Chinon Service Multi accueil- enfance – jeunesse- famille-ludothèque		
Déroulement de l'action	En fonction de l'âge des enfants mais également des possibilités de l'équipe d'animation de l'EHPAD, plusieurs projets pourront être créés. Nous proposerons également aux résidents de l'EHPAD, de pouvoir participer aux différents temps festifs organisés par le Centre Social (journée cultures au pluriel ...).		Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	A définir en fonction des projets établis		
Partenaires	EHPAD de Château Chinon		
Participation des habitants	Echelon 2 de l'échelle de participation : CONSULTATIVE Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE		
Indicateurs d'évaluation	Nombre de projets initiés Retour des participants		
Impact attendu	Création d'un lien social fort entre les générations		

Fiche Action 3.5.3	<i>Création de temps de partage entre les enfants et les personnes des activités adultes</i>	Animation globale
Axe 3 du projet Social : Favoriser les mixités sociales	Ambition 5 Favoriser les actions intergénérationnelles	
Constat	Il existe beaucoup d'ateliers adultes au sein du CSHM (vannerie, atelier mémoire, patchwork, gym douce, marche lente, FLE...). Mais est-ce que les enfants des services connaissent réellement ces ateliers ? Ce qu'on y fait ? Les personnes des ateliers, n'aimeraient-elles pas transmettre leurs savoir-faire aux enfants ? Enfants et adultes n'aimeraient-ils pas passer des moments d'échanges et de partage ?	Projet famille
Public ciblé	Crèche, accueils de loisirs, accueil collégiens, Ateliers mémoire, FLE, gym douce, atelier vannerie, patchwork, marche lente.	
Déroulement de l'action	Plusieurs fois dans l'année, les enfants des services pourraient aller à la rencontre des différents ateliers du centre social afin d'échanger des temps d'activités tels que la découverte de la vannerie, une séance de gym ... Mais aussi des temps d'activités faits par les enfants comme par exemple, un moment de repas de fin d'année préparé par les enfants afin que tout le monde puisse se réunir.	Projet jeunes
Moyens mis en œuvre	Salles, matériels d'activités	
Partenaires		
Participation des habitants	Echelon 3 de l'échelle de participation : COLLABORATIVE	
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de séances de rencontres - nombres de services intervenus	
Impact attendu	Renforcement de la vie associative Rencontres entre les adhérents	

L'impact de nos actions



L'impact de nos actions ne se mesure pas à leurs éventuelles réussites ou échecs, mais à la trace qu'elles laissent aux générations suivantes ...

L'IMPACT DE NOS ACTIONS

« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties-prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général ».

Rapport du groupe de travail du Conseil Supérieur de l'ESS 2019

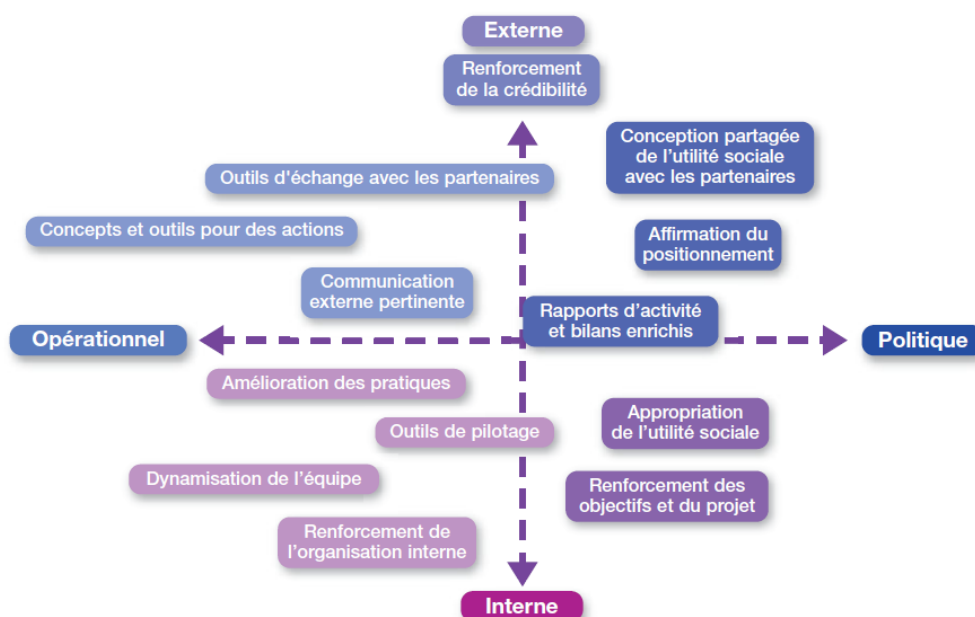
Par conséquent,

L'impact social de notre projet social doit être vu comme notre capacité à identifier les besoins pas ou mal satisfaits sur notre territoire et à y répondre, via nos ambitions et nos actions.

Il se traduira en termes de bien être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sensorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques.

Pour chacune de nos actions il nous faudra être attentif à trouver des **indicateurs** capables de mesurer ces « *chemins de changement* » sur un temps plus ou moins long.

L'enjeu premier de cette démarche de mesure d'impact social sera à voir comme notre façon d'améliorer notre rapport au territoire et notre apport à ses habitants à travers la manière de nous penser et de nous organiser : **notre utilité sociale.**



NOS POINTS DE VIGILANCE

Cette nouvelle démarche de projet a été rythmée, tout au long de ces 18 mois, par un bon nombre de questionnements, nous permettant collectivement de repenser notre rôle, notre fonctionnement.

Grâce à tous les échanges, lors de formels ou informels, nous avons pu réfléchir ensemble et ainsi trouver une nouvelle dynamique mais aussi définir un équilibre dans notre fonctionnement associatif. Equilibre notamment quant à la place des différents acteurs : administrateurs, salariés, bénévoles et adhérents ; prenant tous part à la vie du Centre Social. C'est pourquoi, les axes et actions de ce projet social visent à maintenir et développer ce « nouveau souffle ».

Malgré tout, force est de constater que cet équilibre reste encore fragile et que pour faire vivre ce nouveau dynamisme et par répercussions ce projet, il nous faudra être attentif à maintenir cet engagement collectif.

En effet, cette démarche nous a démontré que l'engagement associatif, malgré toutes les bonnes volontés, n'est pas un élément figé qui coule de source. L'engagement associatif, que l'on parle de l'individu ou du collectif, est un point sur lequel, il faut travailler sans cesse pour l'alimenter sans quoi, il finit par s'essouffler. Pris dans une routine, ou par moment, par facilité, nous pouvons sans le vouloir, tomber dans un fonctionnement plus consumériste. C'est pourquoi, nous nous sommes fixés des points de vigilance :



Le comité de suivi

ANNEXES



ANNEXE 1 : proposition de la démarche validée par le conseil d'administration du Centre Social



Et Médico-Social

■ Du Haut Morvan

Proposition de la démarche de construction du projet social, familles et projet jeunes 2023-2027

Rappel réglementation CAF

Extrait document Présentation AVS, présenté au conseil d'administration du Centre Social du Haut Morvan le 13 octobre 2022



UNE STRUCTURE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, C'EST :

- ❖ Un lieu de **proximité** à **vocation globale, familiale et intergénérationnelle**, qui accueille **toute la population** en veillant à la **mixité sociale**.
- ❖ Un lieu qui permet aux **habitants** d'exprimer, de concevoir, de réaliser leurs **projets**.

AVEC 3 FINALITÉS :

- ❖ Inclusion sociale et socialisation des personnes
- ❖ Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur un territoire
- ❖ Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité

ET DES VALEURS :

- ❖ Respect de la dignité humaine
- ❖ Laïcité, neutralité, mixité
- ❖ Solidarité
- ❖ Participation et partenariat

LE PROJET SOCIAL

- ❖ Est construit dans le cadre d'une **démarche participative**
- ❖ Respecte une **structure type** : diagnostic partagé, évaluation du précédent projet, références aux finalités de l'AVS, axes d'intervention prioritaires et objectifs généraux, résultats attendus, nature des services et activités + participation des usagers dans la mise en œuvre du projet, voire à la gestion de la structure
- ❖ Comprend – pour les centres sociaux et sauf situation particulière – un **projet famille**
- ❖ Peut faire l'objet de **temps d'échanges avec les principaux financeurs**
- ❖ Est la **référence unique des co-financeurs**

Proposition de la démarche de construction du projet social 2023 -2027

3

Extrait document Présentation AVS, présenté au conseil d'administration du Centre Social du Haut Morvan le 13 octobre 2022

Rappel réglementation CAF

LES OBLIGATIONS D'UN CENTRE SOCIAL AGRÉÉ

- 
- ❖ Géré par une équipe de **professionnels et bénévoles**
 - ❖ Développe un projet d'animation globale
 - ❖ Vocation à rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer la solidarité entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire
 - ❖ Éventuellement un **PROJET FAMILLE**
 - ❖ **1 ETP direction, niveau II** dans le champ social et/ou animation
- #### 5 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

 - ❖ Organiser une **fonction d'accueil** et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations
 - ❖ Assurer une attention particulière aux **familles et aux publics fragilisés**
 - ❖ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux **besoins de la population et du territoire**
 - ❖ Développer la **participation et la prise de responsabilité** par les usagers et les bénévoles
 - ❖ Organiser la **concertation et la coordination** avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires

LA PARTICIPATION DES USAGERS ET DES HABITANTS

- ❖ **Principe fondateur** de l'AVS
- ❖ Concerne **différents acteurs** (usagers, habitants, familles, enfants, jeunes, bénévoles...) et **différents niveaux d'engagement** (mais doit être significative)
- ❖ Obligation de **moyens**

Proposition de la démarche de construction du projet social 2023 -2027

4

Evaluation de la démarche précédente

OBJET : Agréments centre social, projet « familles » et projet « jeunes »

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur.

Suite à la commission du vendredi 03/06/2022 pour le renouvellement des agréments « Animation globale et coordination » et « Animation collective Familles », et le nouvel agrément du projet « Jeunesse », les administrateurs membres de la commission d'action sociale de la Caf de la Nièvre ont décidé, lors de leur réunion du 16/06/2022, de valider une durée d'agrément de 18 mois pour chaque agrément concerné (voir notification ci-jointe).

Conformément à ce qui vous a été indiqué le jour de la commission, la Caf mettra en place pendant cette période – au besoin en partenariat avec la Fédération des centres sociaux de la Nièvre – un accompagnement renforcé de l'équipe du centre social (salariés et bénévoles) afin d'aider les acteurs à comprendre les enjeux et attendus d'un projet social et à retravailler un projet plus abouti.

Les administrateurs ont relevé plusieurs points questionnants et remarques, notamment :

- des difficultés à comprendre la démarche de construction du projet, en particulier l'association des différents acteurs dans cette démarche (partenaires, administrateurs...)
- le ressenti d'un manque de préparation du déroulement de la commission d'agrément
- la non prise de parole d'un certain nombre d'acteurs présents lors de la commission
- plusieurs questions restées sans réponse suite à la commission

Ils ont également déploré qu'un certain nombre de recommandations émises en amont par la Caf lors de différents temps de travail avec la responsable du service action sociale et/ou les conseillers techniques n'aient pas été prises en compte.

Les administrateurs insistent donc sur le nécessaire engagement de l'ensemble des acteurs du centre social dans le travail d'accompagnement qui sera mis en place, et pour lequel seront définis très prochainement un calendrier ainsi que les livrables attendus par la Caf tout au long de cette période, en vue d'aboutir à la présentation d'un projet social répondant aux exigences de la Caf. Dans le cas contraire, les administrateurs seraient contraints d'envisager une suspension des agréments concernés.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de la Nièvre

83, Rue des Chauvelles
58013 NEVERS Cedex
www.nievre.caf.fr
32 30

Etapes déjà réalisées

Depuis la réunion d'agrément du dernier projet social, plusieurs réunions ont déjà été réalisées afin d'analyser le dernier projet et proposer une nouvelle démarche.

28 JUILLET 2022

- Présents : **CAF** : Sabrina Renier, directrice pôle action Sociale CAF , Cécile N'Guyen Conseillère CAF, **Centre Social** : Jérôme Martin Directeur Général Centre Social, Emma Gerbault : Référente Famille, Laure Lambert Responsable animation.
- Points abordés: point RH, bilan réunion agrément projet social, positionnement de la référente famille

26/09/2022

- Présents : **CAF** : Sabrina Renier, directrice pôle action Sociale CAF , Cécile N'Guyen Conseillère CAF, **Centre Social** : Mme De Champs , Présidente - Mr Midam Trésorier - Jérôme Martin Directeur Général Centre Social, Laure Lambert Responsable animation.
- Points abordés : point RH, gouvernance, participation, locaux, fonction accueil, calendrier

13/10/2022

- Conseil d'administration: Présentation par la CAF de l'Agrément d'Animation de la Vie Sociale aux administrateurs

17/10/2022

- Présents : CAF: Cécile N'Guyen conseillère CAF - Centre Social: Laure Lambert responsable Animation
- Points Abordés : travail sur la démarche du projet familles : conseils sur la démarche, orientations, référentiel référente familles

14/11/2022

- Présents : **CAF** : Cécile N'Guyen Conseillère CAF, **Centre Social** : Mme De Champs , Présidente, Jérôme Martin Directeur Général Centre Social, Laure Lambert Responsable animation.
- Présentation de la démarche à proposer au CA -Travail sur la fonction accueil du Centre Social

Rencontre des chargés de projet afin d'établir la démarche

- Afin d'établir une proposition de démarche les chargés de projet : Jérôme Martin et Laure Lambert se sont réunis à de nombreuses reprises en plus de ces différents temps de rencontres.

Compte tenu de ces différents éléments, où il apparaît clairement l'importance de l'engagement de chaque acteur, nous vous proposons :

- Un échéancier global de la construction du projet : afin d'établir un rythme et définir des étapes de progression du projet
- Une définition des acteurs possibles du projet
- Les objectifs de la démarche de construction d'un diagnostic partagé
- Demande de mobilisation du comité de suivi
- Proposition d'un calendrier de rencontres
- Première rencontre du comité de suivi

Echéancier global de la construction du projet social envisagé

Etape 1: Lancement de la démarche

De juillet à octobre 2022

- * Réflexion sur les attendus du projet social
- * Réunion de travail avec la CAF
- * Réunion de présentation de la CAF auprès des administrateurs
- * Construction de proposition de la démarche
- * Présentation de la démarche au conseil d'administration

Validation de la démarche par le Conseil d'administration

Etape 2 : Diagnostic partagé

De novembre à février 2023

- * Définition des enjeux de la recherche
- * Définition des méthodes utilisées
- Recueil de données auprès de différents acteurs
- * Communication
- * Mise en évidence des récoltes de paroles et des données froides
- * Analyse collective des données

Validation de l'analyse du diagnostic par le conseil d'administration

Etape 3 : Elaboration du projet

De mars à mai 2023

- * Réflexion collective des besoins prioritaires explicités par le diagnostic
- * Définition des objectifs
- * Définition des moyens alloués par secteur
- * Projection du calendrier

Validation des objectifs et des moyens du projet par le conseil d'administration

Etape 4 : Projection du projet

De mai à août 2023

- * Création des différentes fiches actions
- * Etude des différentes fiches actions possibles
- * Création des outils de suivi et d'évaluation du projet
- * Vérification de la pertinence et de la faisabilité globale du projet
- * Fin de rédaction du projet

Validation du projet social et du projet jeunes par le conseil d'administration

Etape 5 : Finalisation du projet de septembre à novembre 2023

- * Présentation du projet par le comité de suivi
- * Dépôt du projet à la CAF avant le 10 octobre 2022
- * Préparation à la commission d'agrément

Préparation de la commission d'agrément

Définition des acteurs du projet

Les membres du conseil d'administration

Décisionnaires de la démarche de projet mais aussi du fonctionnement du Centre Social, l'implication des administrateurs est primordiale pour garantir la bonne vision de ce projet social. La démarche a été construite pour laisser à chaque administrateur la possibilité de s'investir lors de temps collectifs ou individuels en fonction de ses propres possibilités

Les chargés de projet

Mettent en œuvre les décisions prises par le comité de suivi
Proposent des stratégies au comité de suivi pour la bonne avancée du projet
Organisent les différentes phases du projet
Organisent les temps de rencontres
Communiquent auprès de tous les avancées du projet
Réadaptent les actions si besoin

Les salariés

Suite à des mouvements d'équipe (départ, arrivée) mais aussi dû à des apports de formation différents, il est primordial d'harmoniser les connaissances de chacun. Premier interlocuteurs de nombreux adhérents, il est indispensable que l'ensemble des salariés soit informés et engagés dans la démarche, pour favoriser à leur tour l'investissement des adhérents.

Les bénévoles

Personnes fortement engagées dans l'association, ils sont une ressource auprès de nombreux habitants ne fréquentant pas de services. Il paraît donc logique que chacun de ces bénévoles possède les informations et puissent participer à la démarche de cette association qu'ils participent activement à faire vivre,

Les adhérents

Qu'ils adhèrent au Centre Social par le biais d'un service ou d'une activité, une communication forte doit être faite auprès de chacun. Les salariés et bénévoles seront ainsi sollicités pour mobiliser la participation de tous les adhérents. C'est grâce à ces mêmes adhérents que nous souhaitons développer un questionnaire large orienté vers les habitants du territoire ne fréquentant pas le Centre Social. En effet, nous souhaitons susciter l'investissement de ces derniers afin qu'il participe activement à la démarche de diagnostic.

Objectifs de la démarche participative : partie diagnostic

Communiquer sur la démarche de construction du Projet Social

- En harmonisant les connaissances de chaque acteur sur le rôle du Centre Social dans l'animation de la vie sociale
- Mobiliser la diversité des acteurs

INVESTIR LES PARTICIPANTS A DIFFERENTS NIVEAUX DE LA DEMARCHE

- Investir les différents acteurs dans la récolte de données
- Se servir de ce temps pour favoriser les rencontres entre acteurs du territoire - Renforcer les liens

Produire une analyse partagée des besoins et potentiels du territoire

- Affiner les analyses du diagnostic
- Cibler les problématiques partagées

Proposition de la démarche de construction du projet social 2023 - 2027

10

Mobilisation du comité de suivi

Il apparaît que cette démarche collective mobilisera de nombreux acteurs qu'il soit bénévoles, salariés ou adhérents et ce dans des emplois du temps personnels et professionnels déjà bien chargés. C'est pourquoi afin de ne pas surcharger et finir par démobiliser les acteurs, nous vous proposons la création de cette démarche en démultipliant le nombre de participants afin de répartir le travail mais surtout de l'enrichir.

Comme toute action collective, il apparaît important d'activer le comité de suivi du Centre Social, mis en place dans le règlement intérieur de l'association en 2018, afin que ce soit dernier soit le garant de la qualité du projet.

Extrait règlement intérieur du Centre Social et Médico-Social du Haut Morvan

SECTION V

LES COMMISSIONS

Article 15 : Rôle et fonction des commissions Chaque commission doit être composée au minimum de 2 à 4 membres du Conseil d'Administration et de 2 salariés. Le Directeur participe aux réunions de travail des commissions. Les commissions se réunissent au minimum 1 fois par an sur simple invitation. Un administrateur peut participer à plusieurs commissions

Le Comité de Suivi

Il a pour fonction de préparer l'évaluation du projet social, ainsi que de mettre en place le diagnostic social visant à l'établissement du Projet Social

Sa composition : • Président, • Trésorier, • Administrateurs désignés par le Conseil d'administration, • Directeur • si besoins experts ou partenaires financiers, • Responsables des Services • Chargées d'accueil

Les Commissions Thématiques

Elles ont pour fonction de faire remonter les besoins des adhérents directement aux professionnels et aux administrateurs. Les sujets abordés, peuvent concerner les horaires, les dates de fermetures, l'écriture des règlements intérieurs des services, les projets éducatifs des services. Elles sont consultatives, et leurs propositions nécessitent une validation du Conseil d'Administration. Chaque année, le Conseil d'Administration décide de leur pertinence, et peut de fait les créer ou les arrêter en fonction des besoins de gestion de l'association.

Sa composition : • Administrateurs désignés par le Conseil d'administration, • Directeur • Responsables des Services concernés • Tous les adhérents concernés

Rôle du comité de suivi

Déterminer les choix stratégiques et les méthodes utilisées

- Prend en charge les décisions relatives au bon déroulement de la démarche
- Arbitre les sujets bloquant la démarche de projet
- Affecte les ressources si nécessaires

Veiller au bon déroulement de la démarche du projet :

- S'assure de l'application du respect des valeurs de l'association (participation active de tous...)
- Assure la surveillance de la réalisation des tâches associées à la démarche
- Suivi de la progression de la démarche par rapport aux étapes fixées
- Participe aux réunions de suivi en présence de la CAF

Fait remonter les informations à l'ensemble du Conseil d'Administration

Rythme des rencontres

Le Comité de suivi :

Afin de s'assurer de bonne conduite du projet, nous proposons au comité de suivi de se réunir une fois par mois (Cf calendrier proposé page 14).

En fonction des méthodes de travail choisies, plusieurs sous-commissions pourront être instaurées. Malgré tout, il nous semble important de réunir l'intégralité du comité de suivi régulièrement afin de faire un point global sur le travail réalisé par chaque acteur du projet.

Le conseil d'administration :

Afin que le comité de suivi s'assure de l'adhésion de tous lors de la démarche, nous proposons au conseil d'administration de se réunir à chaque fin d'étape afin de valider le travail effectué (cf calendrier proposé page 14).

Les rendez-vous avec la CAF:

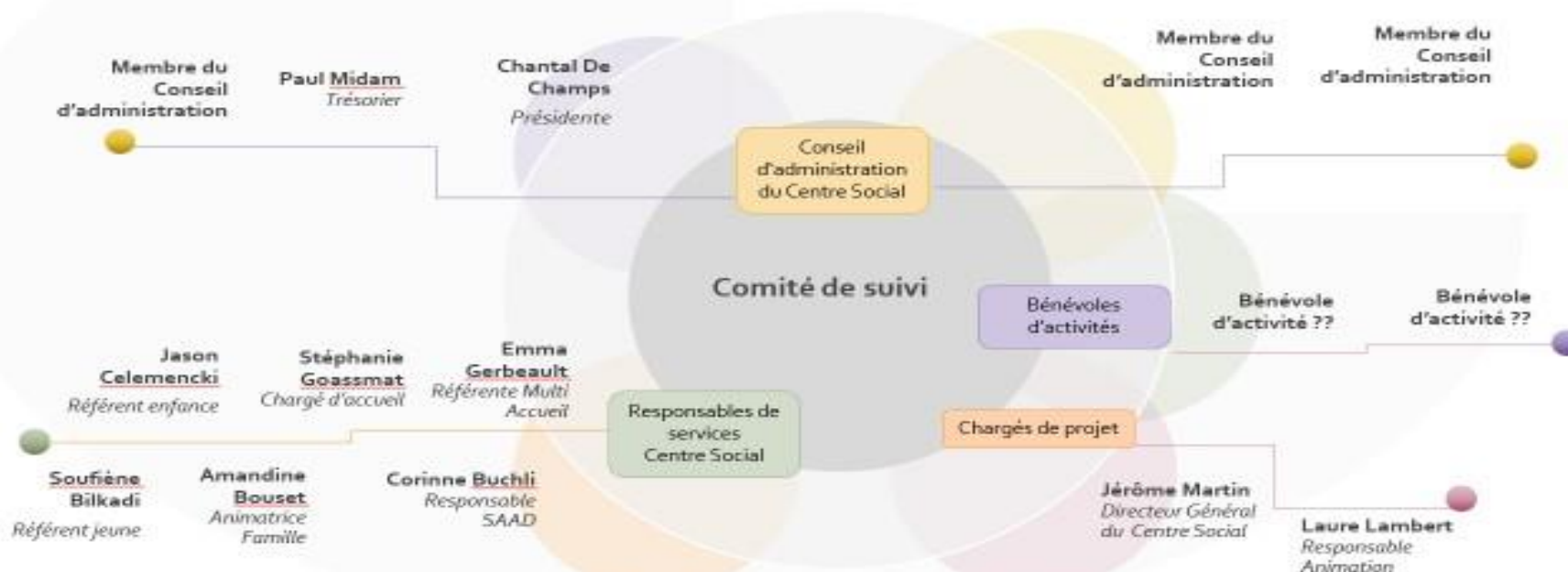
Le Centre social bénéficiant d'un accompagnement renforcé par la CAF, des réunions régulières sont organisées (une fois toutes les 4 à 6 semaines). Les dates sont définies lors des rencontres. Il nous semble important que les membres de comité de suivi puissent prendre part à ces échanges.

Les rendez-vous traitent de sujet définis : La prochaine date est prévue le 23 janvier 2022. Il a été convenu que lors de ce rendez-vous, nous aborderions :

- la démarche participative du projet social 2022 (recueil et analyse des données établies)
- le travail initié par le comité de suivi (Cf compte rendu de réunion annexe)

La construction du comité de suivi

Proposition du groupe comité de suivi



Objet de la première réunion du comité de suivi

Déterminer le fonctionnement du comité de suivi :

- Répartition des rôles
- Outils de communication du comité (échanges d'informations réguliers entre les différents acteurs)

Etablir un plan d'action pour la création d'un diagnostic partagé

- Analyse des données recueillies lors de la précédente démarche (quelles informations allons nous récolter pour renforcer notre diagnostic ?)
- Choix des partenaires à interroger
- Proposition d'outils/ méthodes de recueil de données
- Choix de la communication de la démarche de projet

Sera fourni à chaque acteur du comité de suivi pour préparer cette réunion :

Une analyse générale des données recueillies lors de la précédente démarche

Une analyse des outils utilisés lors de l'écriture du précédent projet

Document sur la posture accueil proposé à la CAF

ANNEXE 2 : guide de l'entretien fourni pour la récolte de données (entretien auprès de partenaires)**L'ENTRETIEN : DIAGNOSTIC POUR L'ELABORATION DU PROJET SOCIAL 2023-2027****LE CONTEXTE**

Le projet social est la clé de voûte de notre association. Il est construit collectivement afin de répondre au mieux aux besoins de notre territoire, des habitants et des adhérents. Pour se faire, le conseil d'administration du Centre Social a activé le comité de suivi afin de construire une démarche d'élaboration du projet collective.

A cet effet, tous les membres du Centre Social, qu'ils soient professionnels, adhérents, administrateurs possèdent un rôle afin que ce projet, notre projet soit construit avec différentes visions dans le but d'animer la vie sociale du territoire Haut Morvan.

Vous trouverez donc dans ce livret des explications et conseils afin de participer au diagnostic du territoire en réalisant un entretien.

QU'EST-CE QUE NOUS SOUHAITONS INTERROGER ?

Lors de la dernière démarche s'étant déroulée lors de l'année 2022, le Centre Social a collecté un certain nombre d'éléments statistiques et qualitatifs.

Nous souhaitons donc compléter ces éléments et rechercher « le sens » lors de cette démarche en interrogeant les acteurs du territoire sur leur réalité quotidienne au sein du Haut Morvan.

CONSEILS POUR L'ENTRETIEN :

- Les entretiens devront être présentés en « non directif » c'est-à-dire que l'animateur laissera la parole de l'interrogé libre et même si les problématiques exprimées ne sont pas de notre ressort.
- L'animateur relance la conversation si besoin à partir des déclarations faites par la personne interrogée.
- N'hésitez pas à demander à votre interlocuteur s'il souhaite participer à la conception du projet social par la suite, ou s'il souhaite être informé ...

LA PRESENTATION : (POUR PERMETTRE A VOTRE INTERLOCUTEUR DE COMPRENDRE LE CONTEXTE DANS LEQUEL IL EST INTERROGE) :

Le Centre Social débute une démarche participative afin de construire son projet social. Vous êtes partenaire du Centre Social ou acteur du territoire c'est pourquoi il nous semble important de connaître votre vision du territoire Haut Morvan afin d'adapter au mieux nos actions aux besoins de ce dernier mais également pour répondre à la mission de notre association qui est d'animer la vie sociale.

LES QUESTIONNEMENTS :

QUI ETES VOUS ?

QUE FAITES VOUS SUR LE TERRITOIRE (EMPLOIS ? ENGAGEMENTS ? PARTICIPATIONS ?)

DANS CES ENGAGEMENTS/EMPLOIS A QUI AVEZ-VOUS A FAIRE (AVEC QUI TRAVAILLEZ VOUS) ?
PARTENARIATS, CONVENTIONS, ADHERENTS

QUELS SONT SELON VOUS LES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE HAUT MORVAN ?

ANNEXE 3 : Le service famille en images

Service Famille



ANNEXE 4 : Les animations adultes en images

Centre Social
Haut-Morvan



ATELIER BANNERIE

Animé par Mr Jean Pierre Hedeline

Du 15 mars 2023 au 13 mars 2024
Un mercredi sur deux de 10h00 à 12h00
A la maison de la Solidarité

Renseignements par mail :
coordinationanimation.cshm@

Centre Social
Haut-Morvan

Atelier FLE Français Langues Etrangère

Les jeudis de 9h30 à 11h00 à
la maison de la solidarité



2023

ATELIER ADULTES

Contacts au 03-86-85-18-66

Centre Social
Haut-Morvan

MORVAN
sommets & grands lacs

Libres

Le vendredi 3 juin 2022
à partir de 18h00 à la Maison de l'enfance
(Château-Chinon)

Atelier COUTURE

Ouvert à toutes et tous
Débutant ou initié ...

Conditions d'accès: être ou devenir adhérent
au Centre Social (10€ par année civile et
foyer fiscal)- Chaque participant emmène son
matériel

Suivi d'un repas
tiré du sac

Renseignements et inscriptions au
09-50-90-37-72 ou par mail
laurefernandez.cs@gmail.com



ATELIER PATCHWORK

Tous les mardis après-midi
A partir de 14h à la maison de la
solidarité

Renseignements : service animation
06-49-59-18-56 ou par mail
coordinationanimation.cshm@gmail.com

Centre Social
Haut-Morvan

ANNEXE 5 : Le service jeunes en images

